TABLOÏD SPORTS

L'URSS BATTUE 7-3

ÉCRASANTE VICTOIRE DU CANADA

pages 2, 3, 4, 5, 14 et 19

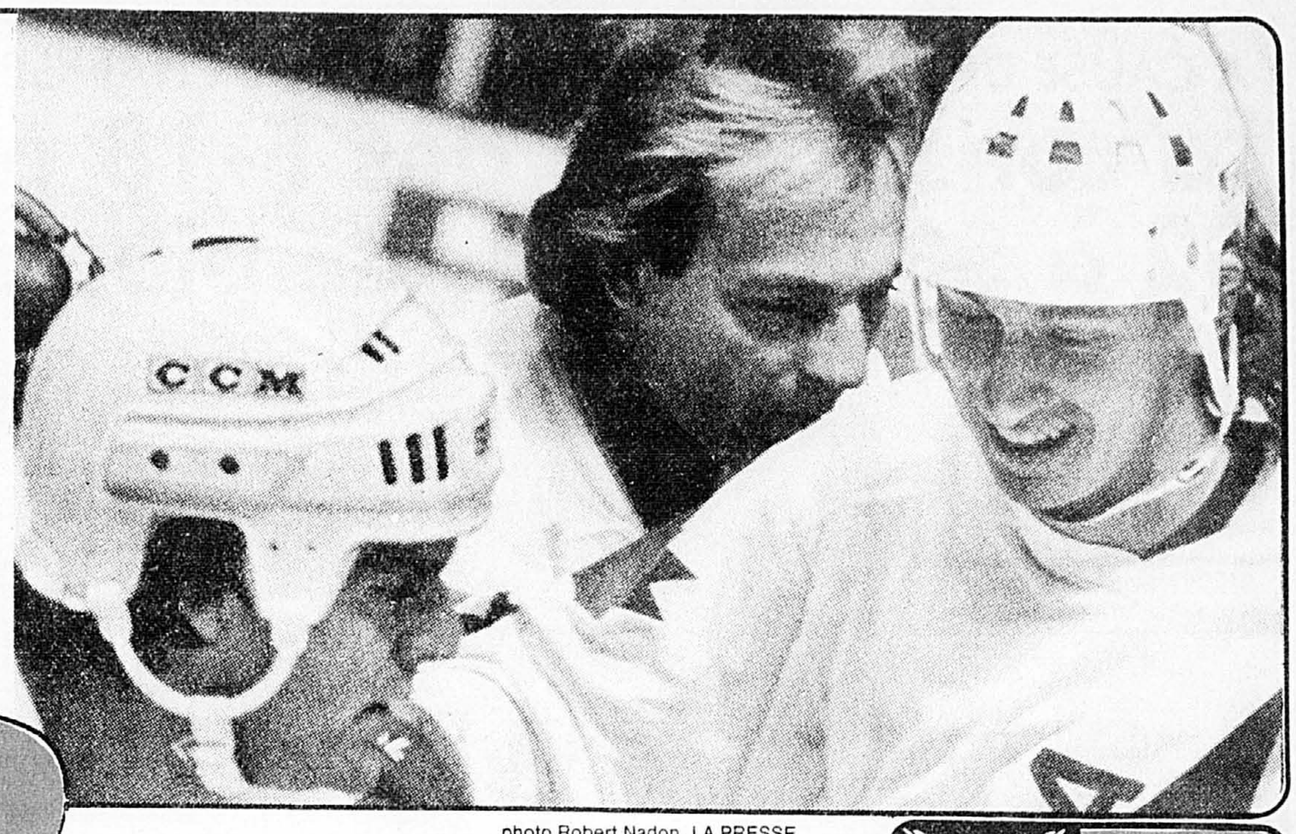

photo Robert Nadon, LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
la presse

25 cents MONTRÉAL, JEUDI 10 SEPTEMBRE 1981, 97e ANNÉE, no 215, 80 PAGES, 4 CAHIERS

JEAN COUTU
PHARMACIEN
1370 est,
Mont-Royal,
Ouvert jour et nuit

À PARTIR DU 14 SEPTEMBRE

FINI LES AUTOBUS BONDÉS À L'AVANT

page A 3

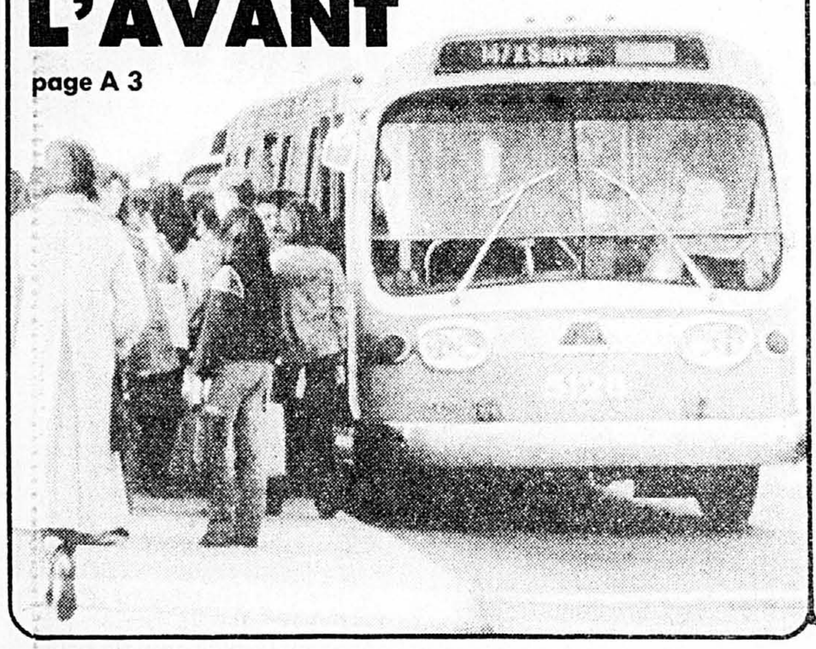

L'ÉLECTRICITÉ POUR LA NOUVELLE-ANGLETERRE

QUÉBEC ATTEND UNE OFFRE

■ Le Québec est prêt à fournir, de façon «temporaire», de l'électricité de base aux États de la Nouvelle-Angleterre, mais, selon le ministre de l'Énergie et des Ressources Yves Duhaime, il serait bon que les Américains se décident rapidement et soumettent des propositions «concrètes et précises». Le Québec, jusqu'à maintenant, avait toujours refusé d'exporter de l'électricité de base, se contentant de proposer ses seuls surplus.

page C 1

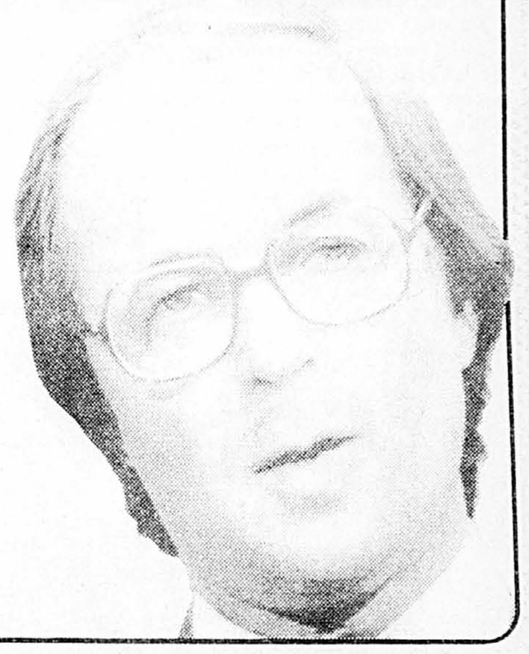

LES NOUVEAUTÉS DE L'OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE

MOI, ÇA ME DÉRANGE PAS DE COMMANDER UNE "RACINETTE" AVEC UN "HAMBOURGEOIS" MAIS MAUDIT QUÇA VA ÊTRE "TOUGH" LES 20 PREMIÈRES ANNÉES!

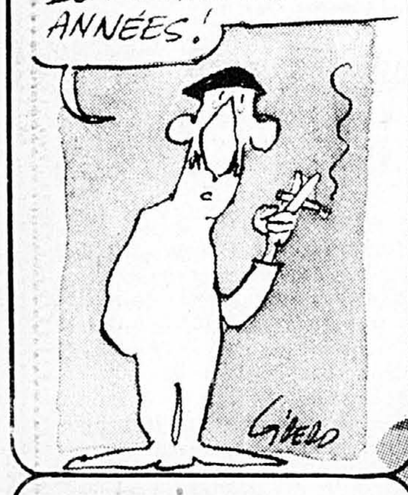

INFLATION ET TAUX DE CHANGE

LE F-18 POURRAIT COÛTER $3 MILLIARDS DE PLUS QUE PRÉVU

page A 2

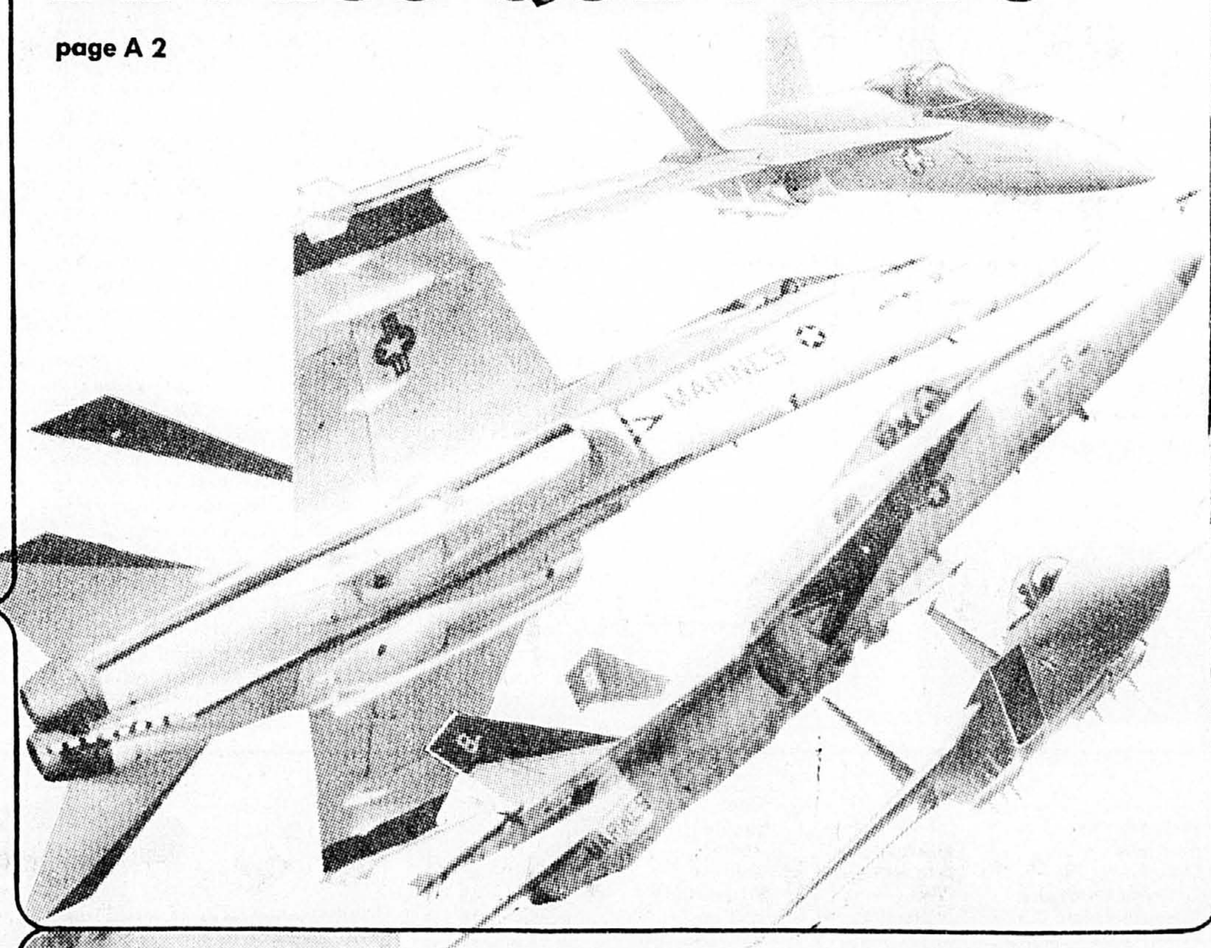

SOMMAIRE

Annonces classées: B 6 à B 14
Arts et spectacles: A 11 à A 14
Décès, naissances, etc.: B 15
Économie: C 1 à C 10
Êtes-vous observateur? B 7
FEUILLETON: B 9
Horoscope: B 8
Le monde: A 5
Météo: A 2
Mots croisés: B 10
Mot mystère: B 10
Pleins Feux: A 8
Télé-câble: A 12
Télévision: A 14
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: B 1 à B 5
— La Loi et vous: B 2

TABLOÏD SPORTS
Arts et spectacles
— Horaires: 22, 23
— Télévision: 23
Bandes dessinées: 24
Mots croisés: 24
Quoi faire aujourd'hui: 22

L'ÉCONOMIE

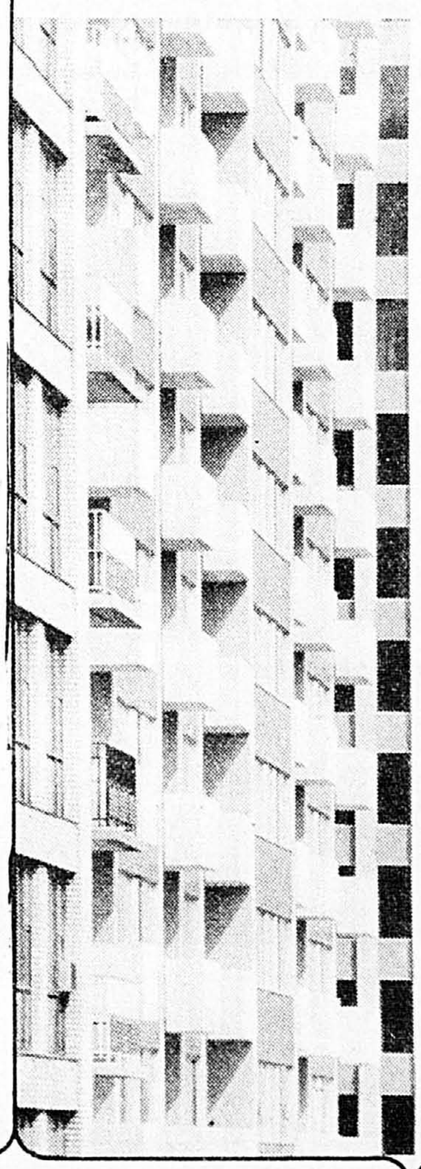

LA COPROPRIÉTÉ EST RÉSERVÉE AUX RICHES À MONTRÉAL

page C 1

ESSENCE: LES QUÉBÉCOIS SONT PARMI LES MOINS TAXÉS

page C 1

LA FRANCE PREND LE CONTRÔLE DE 36 BANQUES

page C 5

IL SUCCÉDERAIT À ROBERT BOYD

JORON DEVIENDRAIT PRÉSIDENT D'HYDRO

page A 8

ÉDITO

«SOLIDARITÉ» APRÈS 12 MOIS DE COMBAT

PAR GUY CORMIER

page A 6

Pour vendre ou acheter une maison,
IL YA 1000 BONNES RAISONS D'APPELER LE TRUST ROYAL.
IMMEUBLE Trust Royal L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE
Le Trust Royal vous ouvre des portes.

À CAUSE DE L'INFLATION ET DU TAUX DE CHANGE

La construction des F-18 pourrait coûter $2 à $3 milliards de plus que les prévisions

■ OTTAWA — Le programme d'achat du chasseur F-18 pourrait coûter $2 à $3 milliards de plus aux contribuables canadiens d'ici à la fin de 1988 si l'inflation persiste à son rythme actuel et si notre monnaie ne s'améliore pas par rapport à la devise américaine.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

C'est ce qu'a révélé à LA PRESSE l'administrateur du projet au Canada, le général Ron G. Slaunwhite, en ajoutant qu'il est absolument impossible de prévoir exactement le montant total qu'aura à débourser notre pays pour ce programme, en raison de l'incertitude entourant le taux d'inflation et la valeur du dollar canadien. En fin de semaine dernière, le général Slaunwhite a fait savoir à Toronto que les coûts anticipés actuellement pour ce programme étaient de $5,2 milliards, comparativement à $4 milliards en avril 1980, lors de la signature du contrat.

Cette nouvelle est d'autant plus surprenante qu'elle suit de quelques jours à peine l'envoi, par l'un des ministres responsables de ce dossier, M. Jean-Jacques Blais, d'Approvisionnement et Services, d'une lettre particulièrement optimiste à ce sujet à tous les membres du caucus libéral. Datée du 3 septembre, la lettre du ministre, dont LA PRESSE a obtenu copie, déclare ce qui suit: «Le programme (du F-18) sera parachevé dans les limites du budget approuvé par le gouvernement...»

Lorsque les ministres Jean-Jacques Blais, Gilles Lamontagne de la Défense et Herb Grav d'Industrie et Commerce avaient annoncé le choix du F-18 en avril 1980, ils avaient fait savoir que l'engagement du Canada envers la compagnie portait sur un montant de $2,341 milliards (US) en dollars de 1978, et de $2,999 milliards (US) en dollars de 1979-81. On prévoyait alors qu'une fois complété, le programme aurait coûté $3,851 milliards (canadiens) en septembre 1988. Aux critique de l'opposition et aux questions des médias portant sur l'escalade des coûts du programme du F-18 aux États-Unis, les ministres ont, depuis la signature du contrat, martelé constamment la même réponse: nous sommes protégés, nous avons un contrat ferme avec la compagnie. Or un peu plus d'un an après la signature de ce contrat, il appert que la compagnie McDonnell Douglas a pu y faire inclure les clauses nécessaires pour se protéger contre la hausse de ses coûts aux États-Unis, et que le Canada devra se résoudre à débourser beaucoup plus pour ses avions.

photothèque LA PRESSE
Gilles Lamontagne

Le contrat signé avec la compagnie et portant sur une somme de $4 milliards en dollars de 1988, comportait déjà un taux d'inflation de huit pour cent, intégrée aux paiements annuels échelonnés sur huit ans. Mais il prévoyait aussi la possibilité d'un taux d'inflation beaucoup plus élevé, et qui serait établi à partir des chiffres fournis par le gouvernement américain à chaque année, et calculé pour les fins du contrat, à travers un mécanisme extrêmement complexe. La première année de ce contrat a déjà permis de constater jusqu'à quel point les prévisions canadiennes d'un taux d'inflation de huit pour cent étaient erronées. En mai dernier, les fonctionnaires du ministère de la Défense ont préparé un nouvel estimé de coût, donnant cette fois un taux d'inflation de 14,7 pour cent pour l'année en cours, et diminuant lentement jusqu'à 9 pour cent en 1988.

En ce qui a trait au taux de change, les fonctionnaires l'avaient évalué à 1.15 en 1980, lors de la signature du contrat, pour calculer leur estimé de coût de $4 milliards. Le général Slaunwhite a révélé hier que l'estimé de coût actuel de $5,2 milliards est basé sur le taux de change du mois de juin, de 1.19. Or le dollar a faibli considérablement depuis juin, et le taux de change était de 1.280 hier sur les marchés. «Il est bien évident, a déclaré le général Slaunwhite, que nos estimés pourraient grimper à nouveau en novembre, lorsque nous ajusterons à nouveau nos prévisions de coûts pour la durée du programme. Le ministère se livre à cet exercice à tous les six mois.

La question qui se pose à la lueur de ces informations est de savoir si le Canada paie pour les dépenses supplémentaires encourues par la McDonnell Douglas à la suite des difficultés techniques encourues dans le programme du F-18 aux États-Unis. «Non» répond le général Slaunwhite, qui reconnaît qu'il y a eu des coûts excédentaires aux États-Unis, mais qui soutient que notre pays ne paie que pour l'inflation véritable encourue par la compagnie.

Le général signale aussi que nonobstant l'inflation la compagnie et le Canada ont convenu d'un prix cible pour chacun des appareils, allouant des profits supplémentaires à la McDonnell Douglas si elle atteint cet objectif, et accordant 10 avions de plus au Canada s'il est possible de construire les avions à l'intérieur de ce prix cible. Or, ajoute-t-il la compagnie semble actuellement se tenir près de ce prix-cible.

Cet optimisme des militaires laisse néanmoins sceptique lorsque l'on songe que les prévisions des experts de $4 milliards sont déjà dépassées de $1,2 milliard. Une délégation de parlementaires canadiens comprenant notamment l'ancien ministre de la Défense conservateur, M. Allan McKinnen, se rendra aux États-Unis à ce sujet la semaine prochaine, et les responsables de ce dossier au cabinet peuvent s'attendre à des périodes de question houleuses lors de la reprise des travaux de la Chambre.

IRRÉGULARITÉS AUX RÉPARATIONS MAJEURES DE LA SHQ

La bombe des libéraux fait peu de dégâts

■ QUÉBEC — La bombe que les libéraux ont voulu faire éclater mardi au sujet de l'affaire de la SHQ n'était en fait qu'un pétard mouillé.

GILLES GAUTHIER
(de notre bureau de Québec)

Ce n'est pas en septembre 1979 mais bien en septembre 1980 que le chef de cabinet du premier ministre Lévesque, Jean-Roch Boivin, a reçu un document faisant état d'irrégularités commises à la division des réparations majeures de la SHQ.

Ce document lui a été remis par l'ex-contractuel de cette division, Yvan Latouche, et un militant péquiste, Claude Dumas.

Tant ce dernier que M. Boivin affirment que la rencontre au cours de laquelle les irrégularités ont été mentionnées a eu lieu l'an passé et que ce n'est que par la suite que le document préparé par Dumas grâce aux informations fournies par Latouche a été envoyé au chef de cabinet.

Par ailleurs, M. Latouche n'a commencé à travailler à la SHQ qu'en novembre 1979. Cependant, il avait été, de septembre à novembre de la même année, à l'emploi, comme surveillant de chantier, d'un architecte ayant obtenu des contrats de la division des réparations majeures. M. Latouche était-il déjà, au cours de cette période de trois mois pendant laquelle il n'avait pas officiellement encore accès à tous les dossiers de la division, en mesure d'obtenir les informations?

Tout de même au courant

Sur un autre plan, le fait que le document n'ait pas été remis à Boivin en septembre 1979 ne prouve pas que le cabinet du premier ministre n'était pas au courant à cette date que des irrégularités étaient commises, notamment l'octroi d'un contrat important à Rivière-Bleue par le coordonnateur de la division des réparations majeures, Luc Cyr, à son beau-frère de St-Jérôme, Claude Aubin.

Le chef de cabinet du premier ministre a déjà admis qu'une rumeur à cet effet circulait à l'époque dans l'entourage de M. Lévesque.

D'où la lettre adressée le 28 septembre 1979 par Cyr au président Couture et à Boivin, lettre dont le Vérificateur général faisait état dans les questions qu'il posait à la SBQ dans le cadre de la préparation de son rapport, dévastateur pour la société, qui a été rendu public en juin dernier.

M. Cyr expliquait dans cette lettre que c'est pour diminuer les coûts qu'il n'avait pas procédé par appel d'offres pour ce contrat.

Par ailleurs, la lettre que le président Couture a reçue ne mentionnait pas qu'une copie était envoyée au chef de cabinet de Lévesque.

On peut se demander pourquoi Cyr a fait parvenir copie d'une note à caractère somme toute administratif au bras droit du premier ministre.

On se rappellera que Cyr, un sympathisant péquiste, avait été embauché par la SBQ suite à la recommandation de Boivin.

Claude Dumas, qui occupe maintenant le poste d'adjoint du président du conseil d'administration d'Hydro-Québec, Joseph Bourbeau, tient par ailleurs à nier qu'il ait travaillé pour le Parti québécois dans le comté de St-Laurent lors de la dernière élection, comme l'avait affirmé mardi M. Ciaccia.

GREGG

GRANDE VENTE DE CUISINES

EN VENTE JUSQU'AU 26 SEPTEMBRE

GREGG INC. A ÉTÉ VENDU. CETTE VENTE FINALE EST LA PLUS IMPORTANTE ET LA MEILLEURE QUE LA FAMILLE GREGG AIT FAITE.

CABINETS MODÈLES DISCONTINUÉS (SECOND)

des centaines au choix... réduits pour vente rapide, quelques modèles. *à compter de* $10

QUINCAILLERIE POUR ARMOIRES

PENTURES $1.25 ch.

POIGNÉES DE PORTES *à compter de* 75¢ ch.

TABLETTES ½" x 10½" x 8' $4.00 ch.

MOULURES 7' 50¢ ch.

PANNEAUX (second)
½" 4' x 8' $8.00 ch.
¼" 4' x 4' $1.25 ch.

PORTES D'ARMOIRES

Portes d'armoires unies 50¢ ch.

Portes d'armoires à panneaux en retrait $3.00 ch.

Portes d'armoires à panneaux $5.00 ch.

PORTES D'ARMOIRES À PANNEAUX EN ÉRABLE $12.00 ch.

CENTRE DE L'ARMOIRE DE CUISINE
1351B rue AMPÈRE Boucherville (Sortie 92 de l'autoroute 20)
527-1353
Lundi à mercredi 9h à 5h — jeudi et vendredi 9h à 9h — samedi 9h à 5h

Un remaniement du cabinet Trudeau pourrait être annoncé dès demain

■ OTTAWA (d'après CP) — On croit savoir que le premier ministre Trudeau annoncera dès demain quelques changements à la composition de son cabinet, tandis qu'un remaniement plus substantiel se ferait à la fin de l'automne ou durant l'hiver.

Les rumeurs parlent d'une douzaine de mutations, mais de sources proches du cabinet, on les considère comme ridicules: il s'agit tout au plus, affirme-t-on, de combler la vacance créée par le décès du ministre des Anciens combattants Dan MacDonald.

Néanmoins, la rumeur la plus persistante veut que le speaker des Communes, Jeanne Sauvé, devienne ambassadrice du Canada au Vatican; elle pourrait être remplacée par Serge Joyal, qui s'est attiré les louanges des libéraux, l'hiver dernier, par ses activités au sein de la commission constitutionnelle conjointe.

On affirme par ailleurs que la responsabilité du statut de la femme serait retirée à Lloyd Axworthy, qui, selon certains rapports publiés mardi, aurait lui-même demandé à en être soulagé, en faisant valoir que son efficacité dans ce secteur avait été réduite à néant lors des démêlés qu'il a eus avec des éléments féministes au début de l'année. De sources proches de M. Axworthy, on soulignait qu'il ne voulait plus de ce poste parce qu'il se sentait paralysé par la longue dispute qui avait débuté par la démission de Doris Anderson de ses fonctions de présidente du Conseil consultatif sur le statut de la femme, organisme créé par le gouvernement.

Néanmoins, Pat Preston, porte-parole du ministre, a souligné hier soir que celui-ci avait nié avoir jamais soumis une demande de ce genre, et qu'il se proposait de conserver ce poste en plus de ses fonctions premières de ministre de l'Emploi et de l'Immigration. M. Axworthy, qui participait à un conseil de cabinet spécial en Nouvelle-Ecosse, n'a pu être rejoint.

La rumeur de la démission imminente de M. Axworthy avait été accueillie avec une joie non dissimulée par Mme Anderson: «N'importe qui constituerait une amélioration», a-t-elle dit.

Pour sa part, Mme Linda Ryan-Nye, qui a dirigé le comité ad hoc des femmes canadiennes dans sa lutte contre le ministre sur les amendements constitutionnels, a dit de lui: «Au lieu de réparer les clôtures, il les a laissées en ruine». Elle a fait remarquer de plus qu'il ne serait peut-être pas nécessaire de nommer un ministre responsable du statut de la femme: tous les ministres selon elle, devraient être responsables du respect de l'égalité des sexes.

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum: 12 Maximum: 19
Ennuagement graduel
possibilité d'averses

DEMAIN
Possibilité d'averses

La Quotidienne
Tirage d'hier
5 - 6 - 8
LOTO-SELECT : 0778

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi		17	Quelques averses	Peu de changement
Outaouais		19	Quelques averses	Possibilité d'averses
Laurentides		17	Nuageux avec éclaircies	Possibilité d'averses
Cantons de l'Est		18	Ciel variable	Possibilité d'averses
Mauricie		17	Ciel variable	Possibilité d'averses
Québec		18	Ciel variable	Possibilité d'averses
Lac-Saint-Jean		17	Ciel cariable	Possibilité d'averses
Rimouski		16	Quelques averses	Nuageux
Gaspésie		16	Quelques averses	Nuageux
Baie-Comeau		16	Quelques averses	Nuageux
Sept-Iles		15	Pluie	Nuageux

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Averses	Victoria	10	22
Alberta	Nuageux	Edmonton	8	25
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	11	28
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	13	25
Ontario	Poss. nuageux	Toronto	12	22
Nouveau-Brunswick	Clair	Fredericton	7	19
Nouvelle-Écosse	Averses	Halifax	9	18
Ile-du-Prince-Edouard	Clair	Charlottetown	9	18
Terre-Neuve	Nuageux	Saint-Jean	13	17

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	16	27	Miami	25	31	Pittsburgh	12	23
Buffalo	12	21	New York	16	26	San Francisco	12	20
Chicago	7	23	Nlle-Orléans	24	33	Washington	15	27

vers les capitales

Amsterdam	14	22	Hong Kong	25	30	Oslo	10	18
Athènes	19	28	Le Caire			Paris	16	23
Berlin	9	25	Lisbonne	17	30	Rome	15	29
Bruxelles	10	23	Londres	16	24	Séoul	19	26
Buenos Aires	13	27	Madrid	18	35	Stockholm	9	20
Copenhague	15	21	Moscou	8	18	Tokyo	19	24
Genève	15	25	Mexico	13	24	Vienne	12	25

vers les plages

Acapulco	25	34	Bermudes	25	28	San Juan	25	33
Barbade	23	28	Nassau	21	32	Trinidad	24	32

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

*TARIFS D'ABONNEMENTS
ÉDITION NATIONALE
LIVRAISON À DOMICILE: Lundi au samedi $2.10; Lundi au vendredi $1.50; Samedi seulement 0.85

*TARIFS D'ABONNEMENTS
LIVRAISON À DOMICILE: Lundi au samedi $1.75; Lundi au vendredi $1.25; Samedi seulement 0.75
* Tarifs différents pour les routes motorisées

TARIFS D'ABONNEMENTS
PAR COURRIER (Surface)

Nombre de semaines	13	26	52
CANADA			
Lundi au samedi	$37.00	$74.00	$148.00
Lundi au vendredi	$24.00	$48.00	$96.00
Samedi seulement	$13.00	$26.00	$52.00
ÉTATS-UNIS ET PAYS ÉTRANGERS			
Lundi au samedi	$72.80	$145.60	$291.20
Lundi au vendredi	$52.00	$104.00	$208.00
Samedi seulement	$20.80	$41.60	$83.20

INFORMATION GÉNÉRALE 285-7272
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL 285-7383

ANNONCES CLASSÉES
Commandes (du lundi au vendredi 9h à 17h) 285-7111
Pour changer (du lundi au vendredi 9h à 16h30) 285-7205

GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé-Presse 285-7306
Vacances, voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6901

Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi : 7h à 15h) 285-6911

ILS PRENDRONT L'INITIATIVE DE REFUSER DES USAGERS

Les chauffeurs d'autobus de la CTCUM ne toléreront plus d'avoir la vue obstruée par des passagers

■ A compter du 14 septembre, les chauffeurs d'autobus de la CTCUM prendront l'initiative de refuser des passagers s'ils jugent que leur véhicule est suffisamment rempli.

DENIS MASSE

Les chauffeurs, s'appuyant sur un article du Code de la route, mais de façon unilatérale et sans instructions précises de la Commission, ne toléreront plus d'avoir la vue obstruée sur leur droite par la présence intempestive de passagers entassés dans la portière.

«Ça fait cinq ans qu'on demande à la CTCUM de mener une campagne d'éducation populaire à ce sujet», a révélé hier le nouveau président de la Fraternité, M. Normand Hamelin, au cours d'une conférence de presse.

Les dirigeants de la CTCUM, selon M. Hamelin, ont refusé jusqu'à maintenant la suggestion maintes fois répétée de la Fraternité de peindre une ligne de démarcation blanche que les passagers debout devraient s'interdire de dépasser, à l'avant du véhicule.

Cinquante-cinq pour cent des accidents subis par les chauffeurs d'autobus sont dus à une mauvaise vision sur la droite, a ajouté M. Hamelin, en faisant remarquer encore que le service de métro-bus exige souvent des chauffeurs qu'ils roulent dans l'allée médiane des grands boulevards.

Un autobus normalement rempli peut contenir 40 passagers assis et 40 debout. Mais il n'est pas rare d'y trouver de 90 à 92 passagers, aux heures de pointe. Les chauffeurs se plaignent d'avoir alors la vue obstruée, d'autant plus que les voyageurs bloquent également toute observation dans le rétroviseur.

«De toutes façons, a conlu le président des 3,600 chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro, nous avons le Code de la route de notre côté; nous ne ferons que l'appliquer».

LE CORONER NE CROIT PAS À UNE AGRESSION

La mort de Robert Fontaine, brûlé vif, est inexplicable

■ Deux infirmières diplômées et une préposée aux bénéficiaires de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont ont déclaré devant le coroner Roch Héroux, hier, qu'elles ne pouvaient expliquer les circonstances qui ont provoqué la mort d'un patient, M. Robert Fontaine, 53 ans, dont le corps à moitié calciné a été retrouvé dans le fauteuil de sa chambre, le 30 juillet dernier.

MARTHA GAGNON

L'une d'elles, Mme Louise Boileau, une infirmière qui travaillait la veille du drame, a déclaré que M. Fontaine avait la vilaine habitude de fumer des cigarettes. Selon une directive de l'hôpital, il ne devait, toutefois, le faire qu'en présence d'une autre personne qui assurait sa surveillance. Le patient qui était atteint d'un cancer à la gorge devait également pour sa propre sécurité être attaché par une ceinture spéciale à son lit ou à sa chaise. Il avait cependant les mains libres.

Un expert du Centre médico-légal a pour sa part affirmé que la jaquette de coton que portait M. Fontaine pouvait difficilement avoir été brûlée par une cigarette mais plutôt par une flamme vive comme celle d'une allumette.

Mme Noëlla Fontaine veut être certaine que son mari n'a pas été victime d'une agression.

L'infirmière Louise Boileau s'était auparavant fâchée et avait renvoyé Mme Fontaine auprès de son mari, qui fumait, seul.

Concernant la directive de l'hôpital, Mme Boileau a expliqué: «Ce n'est pas très bon pour une personne cancéreuse de fumer mais comment voulez-vous empêcher le dernier petit plaisir d'un patient qui sait qu'il va mourir». Elle a aussi précisé qu'elle n'avait jamais surpris M. Fontaine en train de fumer seul dans sa chambre à l'exception du 29 juillet. À l'heure du souper, ce jour-là, l'épouse du patient, Mme Noëlla Fontaine, est venue l'avertir qu'elle avait laissé son mari pour quelques secondes alors qu'il fumait et n'était pas attaché.

«Je me suis fâchée et je lui ai dit de retourner immédiatement dans la chambre et d'attendre qu'une infirmière vienne s'occuper de M. Fontaine», a raconté Mme Boileau qui a dit avoir remarqué au cours de la soirée un paquet de cigarettes et un briquet sur la table entre le lit et la fenêtre de la chambre du patient. Elle a cependant affirmé n'avoir pas revu ces objets à neuf heures lorsqu'elle est allée coucher M. Fontaine.

Deux autres membres du personnel hospitalier, Mmes Monique Coderre, préposée aux bénéficiaires, et Lilianne Lapointe, infirmière, qui prenaient la relève à minuit jusqu'au petit matin, ont elles aussi déclaré être allées dans la chambre de M. Fontaine à plusieurs reprises et n'avoir jamais vu un paquet de cigarettes, un briquet ou un paquet d'allumettes. Selon elles, le patient a bien dormi jusqu'à six heures. C'est seulement à ce moment que Mme Coderre l'a aperçu debout, près du corridor. Elle a expliqué qu'il avait les pantalons mouillés et qu'il avait réussi à se détacher de son lit. «Un patient peut parvenir à se libérer de sa ceinture; nous ne les étouffons pas», a-t-elle précisé.

Par la suite, M. Fontaine a été assis dans son fauteuil et attaché. L'infirmière, Mme Lilianne Lapointe, a remarqué qu'il jouait avec le téléphone et une feuille de papier sur laquelle il y avait des chiffres. Elle a aussi observé une petite tache de sang sur sa jaquette blanche au niveau de l'aine. Elle a procédé à un bref examen et a laissé le patient seul. Il était environ 6h30. Quelques instants plus tard, elle et Mme Coderre entendaient des cris et des gémissements qui provenaient de la chambre de M. Fontaine. En compagnie de M. Charles Rouleau, préposé aux bénéficiaires, elles se mirent à courir dans cette direction pour apercevoir un homme, le corps qui brûlait comme une torche. Les premiers soins ont été donnés immédiatement au patient qui est décédé quelques heures plus tard.

Le rapport d'autopsie explique que M. Fontaine est mort du choc causé par des brûlures aux deuxième et troisième degrés.

Lors de cette première journée d'enquête hier, tous les membres du personnel hospitalier ont déclaré qu'ils ne connaissaient pas d'ennemi à M. Fontaine, qu'ils ne l'avaient jamais entendu se plaindre d'avoir été agressé ou menacé. Le directeur de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, M. André Ducharme, assistait à l'enquête, hier, bien qu'il n'avait pas été appelé à témoigner.

Requête pour exhumation rejetée

Le coroner Roch Héroux a refusé d'accueillir une requête de l'avocat Frank Shoofey qui demandait au nom de l'épouse, Mme Noëlla Fontaine, que le corps de M. Fontaine soit exhumé afin de procéder à un examen médical approfondi des parties génitales pour s'assurer qu'il n'y a eu aucune agression avant le décès.

«A ce moment-ci de l'enquête, après avoir entendu seulement six témoins, je n'ai encore aucune raison de penser qu'un crime a été commis. La loi ne m'autorise pas à demander une exhumation si je ne peux fournir de motifs valables pouvant démontrer que c'est essentiel pour faire la lumière». Le coroner a aussi rejeté une deuxième requête de Me Shoofey pour visiter la chambre où est décédé M. Fontaine. «Ce n'est pas nécessaire du tout; nous avons des photographies», a-t-il expliqué.

L'enquête a été ajournée au 5 octobre alors qu'une quinzaine de témoins seront entendus.

Mme Noëlla Fontaine a demandé la tenue de cette enquête pour savoir s'il y a eu négligence de la part du personnel hospitalier. Elle tient aussi à s'assurer que son mari n'a pas été victime d'une agression.

la presse

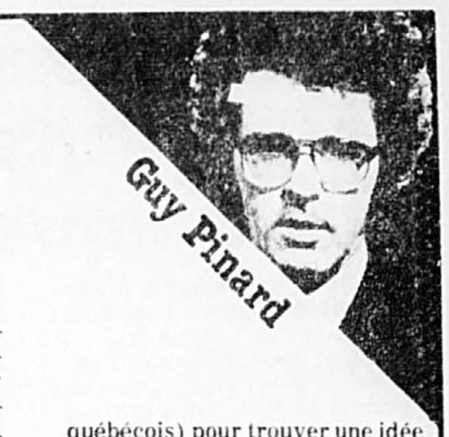

Nordair et le Fonds Terry Fox

■ Le prochain week-end offrira à l'ensemble des Canadiens l'occasion de témoigner leur admiration envers cet athlète que fut le regretté Terry Fox, soit en participant à l'un des nombreux marathons organisés à la grandeur du pays, soit en contribuant de leurs deniers au Fonds de recherche Terry Fox, consacré entièrement à la lutte contre le cancer.

Et demain midi, la société aérienne Nordair lancera ce week-end de l'espoir en annonçant sa contribution au fonds de recherche d'une manière bien originale.

En effet, la société Nordair a décidé de baptiser du nom de Terry Fox son tout nouveau B-737, et d'accepter de verser, pendant une période d'un mois (jusqu'au 11 octobre), $1 pour chaque passager qui montera à bord du B-737 «Terry Fox».

Selon les prévisions de Nordair, l'avion de 119 places effectuera au moins deux vols par jour pendant ces 30 jours. Si l'avion est plein (et il y a de bonnes chances qu'il le soit au moins en week-end puisqu'il sera alors utilisé pour les vols nolisés vers le sud), c'est donc un minimum de $238 par jour (ou $7140 pour la durée du programme) que Nordair versera au Fonds de recherche Terry Fox. Mais le montant sera certes plus élevé puisque l'avion effectue plusieurs arrêts sur la plupart des parcours qu'il effectuera (ainsi, le vendredi 11, il fera un aller-retour sur le parcours Montréal-Ottawa-Hamilton-Pittsburgh), d'où les chances que le nombre de passagers par aller-retour soit beaucoup plus élevé que 238, Nordair versant le dollar prévu pour chaque détenteur d'un billet.

Il est à noter que cette initiative a reçu la bénédiction tant des parents de Terry Fox que de la Société de recherche pour le cancer Inc., héritière principale des ressources financières du Fonds de recherche Terry Fox. Il faudrait être naïf pour croire que cette démarche n'a rien de publicitaire. Mais elle n'en mérite pas moins d'être soulignée pour démontrer qu'il est toujours possible de contribuer de façon tangible à un projet captivant, lorsqu'on accepte de faire un effort intellectuel (de se «creuser les méninges», en bon québécois) pour trouver une idée originale.

La CATCA n'est plus crédible

L'Association canadienne des contrôleurs de l'air (mieux connue sous le vocable anglophone de CATCA) vient encore une fois d'ériger l'épouvantail à moineau, dans le but bien évident de semer l'inquiétude chez les voyageurs qui doivent se rendre aux États-Unis par avion.

En effet, son président, Bill Robertson, souhaiterait que le ministère fédéral des Transports en vienne à la conclusion que l'espace aérien des États-Unis est dangereux pour les voyageurs, et que, par conséquent, il faut immédiatement cesser de diriger les vols en partance pour les États-Unis ou en provenance de ceux-ci. Heureusement, l'administration de l'air de Transports-Canada a jusqu'ici résisté à la tentation de verser dans la même analyse de la situation que la CATCA.

Si la CATCA était honnête envers les voyageurs aériens, elle dirait carrément que sa démarche vise plutôt à témoigner de sa solidarité envers les contrôleurs aériens, au lieu de laisser croire que les avions en vol au-dessus des États-Unis risquent à tout moment l'accident fatal. Car croyez-vous un instant que deux gouvernements risqueraient quotidiennement la vie de dizaines de milliers de passagers, avec toutes les conséquences politiques qu'un tel geste comporterait? Croyez-vous un instant que les pilotes des compagnies aériennes voleraient au-dessus des États-Unis s'ils ne se sentaient pas en sécurité?

Après avoir laissé croire qu'il serait dangereux de voler en français au Québec (vous avez évidemment noté que le nombre d'accidents a considérablement augmenté dans l'espace aérien québécois depuis l'entrée du bilinguisme!), la CATCA récidive, mais plus personne n'attache foi à ses récriminations. Ce ne sera pas une mince tâche que de reconstruire sa crédibilité.

Deux adolescents arrêtés après une tentative de vol

■ Deux adolescents âgés de 14 ans ont tenté mais sans succès hier, de commettre un vol à main armée dans une boutique d'artisanat située au 2901 rue Allard dans le secteur Côte Saint-Paul.

Les deux jeunes garçons se sont présentés à la boutique et sous la menace d'un revolver à plombs ont essayé de se faire remettre le contenu du tiroir-caisse. Vu leur maladresse, leur grande nervosité, leur jeune âge apparent et la réticence du commis à leur remettre l'argent, les deux présumés délinquants ont quitté la boutique sans rien emporter.

Peu de temps après leur méfait les policiers de la CUM ont procédé à l'arrestation des deux suspects à l'intersection des rues Hamilton et Allard. Après une fouille des deux adolescents, les policiers ont découvert le revolver à plombs qui a servi aux jeunes lors de la tentative de vol.

Les deux suspects ont été conduits au poste de police où ils doivent normalement être remis au Directeur de la protection de la jeunesse.

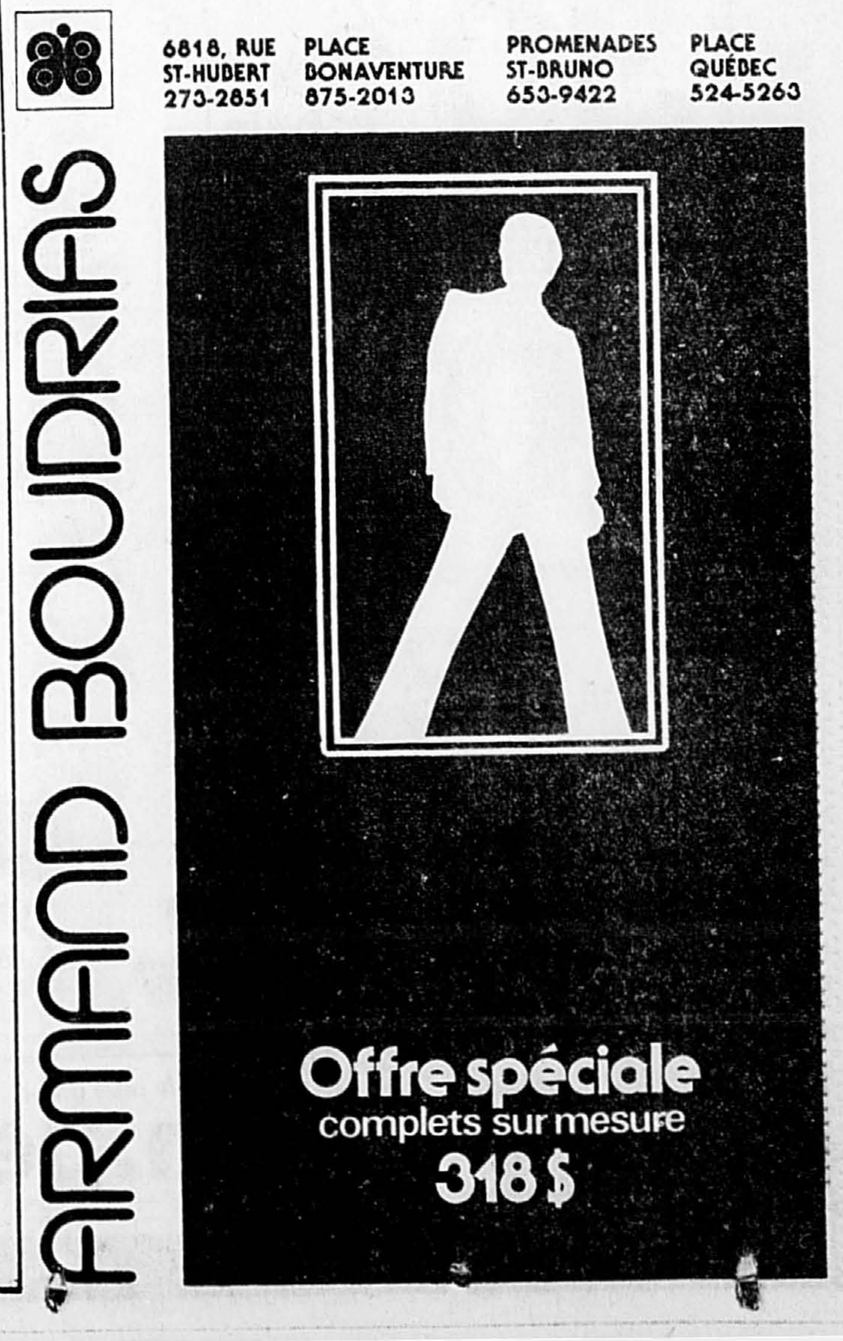

RÉUNION SPÉCIALE DU CABINET LÉVESQUE

Les ministres discuteront des compressions budgétaires

■ QUÉBEC — Après le caucus des députés du Parti québécois du Lac-Delage, la question des compressions budgétaires du gouvernement devrait de nouveau faire l'objet de discussions au Conseil des ministres spécial qui se tient aujourd'hui et demain à Drummondville.

CLAUDE-V. MARSOLAIS
de notre bureau de Québec

Aux prises avec une situation financière extrêment serrée dont un déficit appréhendé de plus de $3 milliards et devant l'intention du gouvernement fédéral de réduire substantiellement ses paiements de transfert aux provinces, le gouvernement québécois devra sans doute se résigner à effectuer des choix déchirants. Le premier ministre Lévesque a déjà évoqué récemment la possibilité d'une hausse des impôts l'an prochain si la situation ne s'améliore pas mais le gouvernement va tenter d'ici ce temps d'échapper à ce dilemme au prix de nouvelles coupures budgétaires.

Cette question va donc être le point dominant des discussions des ministres à Drummondville car cette réunion bi-annuelle a pour objet de préparer les orientations et les perspectives gouvernementales au cours des prochains mois.

D'ailleurs, dès la semaine prochaine, le ministre délégué à l'Administration et président du Conseil du trésor, M. Yves Bérubé, doit entreprendre une tournée du Québec afin d'exposer à la population le contexte économique et financier dans lequel évolue le Québec et les contraintes que cette situation lui impose au plan budgétaire. Le ministre doit, lors de cette tournée des régions, s'entretenir des solutions, à court et à long terme, qui devront être assumées par les Québécois et leur gouvernement.

L'autre sujet qui sera abordé à cette réunion de deux jours et qui est relié aux compressions budgétaires concerne la renégociation des accords fiscaux avec le gouvernement fédéral. Au printemps dernier, le ministre fédéral des Finances, M. Alan MacEachen, avait annoncé des réductions importantes dans le paiement des programmes à frais partagés, montant que M. Parizeau a chiffré à $940 millions pour la prochaine année financière.

Il va de soi qu'un tel «trou» devrait aggraver davantage la situation financière du Québec. On peut s'attendre à ce que le Conseil des ministres s'entende sur une stratégie comme lors des négociations avec le fédéral qui débuteront cet automne. Des ministres ont déjà laissé savoir que le Québec exigera des points d'impôt additionnels pour tous les programmes auxquels le fédéral ne veut plus participer financièrement.

Le Conseil des ministres devrait aussi se pencher brièvement sur le dossier constitutionnel qui n'a pas évolué depuis le mois de juin. On devrait normalement revoir les hypothèses de riposte en regard du jugement attendu de la Cour suprême sur la légalité du rapatriement unilatéral de la constitution.

Un dossier spécifique, celui de la réforme du mode de scrutin, devrait faire partie des discussions ministérielles. En effet, le ministre Marc-André Bédard soumettra à ses collègues une proposition visant à introduire un élément de représentation proportionnelle susceptible d'être mis en application lors de la prochaine élection.

Le ministre de la Réforme électorale a l'intention de soumettre trois ou quatre hypothèses de représentation proportionnelle au Conseil des ministres dont la proportionnelle régionale modérée. Cette formule mise au point par le politicologue Vincent Lemieux consisterait à diviser le Québec en une trentaine de circonscriptions régionales qui feraient élire entre trois et cinq députés. Les électeurs ne voteraient plus pour un député mais pour une liste soumise par chacun des partis, ceux-ci faisant élire des députés en fonction du pourcentage des voix recueilli. D'autres hypothèses pourraient être retenues comme d'ajouter une trentaine de députés élus à la proportionnelle en plus des 122 députés actuels.

Le CSE suggère l'instauration d'écoles pluralistes

■ Tentant de sortir des guêpiers du droit et des structures en matière de confessionnalité scolaire, le Conseil supérieur de l'Éducation suggère que puissent exister au Québec une pluralité d'écoles en accord avec ce que chacun des milieux concernés juge bon. Il en appelle également aux autorités scolaires, ecclésiales, gouvernementales pour faciliter ces choix.

MARIANE FAVREAU

Aussi, à côté d'écoles vigoureusement confessionnelles (catholiques ou protestantes), le CSE engage-t-il à l'instauration d'écoles pluralistes où l'enseignement religieux se fait respectueux des diverses croyances des parents, et d'écoles à cohabitation confessionnelle où catholiques et protestants, par exemple, partagent le même toit tout en vivant selon le principe d'écoles confessionnelles.

C'est un comité ad hoc du Conseil supérieur de l'Éducation qui a reçu le mandat de faire la lumière sur la confessionnalité. A la suite de consultations, de visites d'écoles, il ressort que la confessionnalité n'est pas ce qui intéresse de prime abord les personnes consultées, qu'on se soucie peu de structures confessionnelles. C'est une école vraiment éducative que l'on veut d'abord; également, qu'elle puisse rendre possible une formation morale ou religieuse et qu'elle soit respectueuse des droits et libertés de tous.

Aussi, dans le rapport qu'il a remis au ministre de l'Éducation et qui a été rendu public hier, le CSE réclame-t-il que la liberté de religion et le principe de non-discrimination soient respectés comme exigence du système d'éducation québécois et orientent toutes les modifications qui seront apportées à la confessionnalité scolaire.

Explorant des voies d'avenir dans ce domaine, le CSE croit beaucoup à l'évolution des attitudes dans un débat serein et à une attitude réceptive face aux attentes de la population. Il s'interroge sur la «déconfessionnalisation» par où devraient passer certaines écoles qui choisiraient d'être pluralistes et qui suscite des attitudes défensives.

Interrogé quant à savoir si le CSE inviterait le comité catholique à réviser son rôle (c'est lui qui a déclaré les écoles publiques comme étant catholiques en 1974) ou à revenir sur cette reconnaissance générale, le président Claude Benjamin a répondu que le Conseil n'a pas à juger ce geste et qu'il cherche plutôt à inventer d'autres solutions. Il assure toutefois que le rapport présenté hier «n'exclut pas une interpellation des comités confessionnels et des gestes qu'ils ont posés».

Mais c'est davantage dans un contexte de «vécu» et de «souci de faire la vérité» dans le plus grand intérêt de tous que se place le CSE. S'il recommande au gouvernement d'inscrire dans ses lois scolaires un article reconnaissant la liberté de choix d'enseignement religieux pour les parents (et les enfants), il demande aussi la liberté pour les enseignants de dispenser ou non un enseignement religieux confessionnel.

Quant à la question juridique qui «bloquerait» l'avenir d'écoles primaires pluralistes à la CECM, à Québec et dans quelques dissidentes, le CSE demande au gouvernement de poursuivre les actions juridiques déjà engagées à la suite du jugement sur l'école Notre - Dame - des - Neiges et d'éclairer la population sur les limites du droit.

Parmi les voies à éviter, le CSE relève le statu quo qui provoque des distorsions et ne répond pas aux attentes de nombreux groupes. A éviter également le remplacement du système actuel par un système unique d'écoles neutres qui ne serait pas conformes aux attentes, tout comme l'ajout d'un réseau d'écoles «autres» jugé irréaliste.

Le rapport du CSE contient une mine d'information dans ses annexes sur l'historique, les aspects juridiques de la confessionnalité scolaire, la place faite à la religion dans les autres provinces, et autres.

L'affrontement sur la télévision payante est évité à Winnipeg

■ WINNIPEG (PC) — Les provinces et le fédéral ont évité hier l'affrontement sur l'épineuse question de la télévision payante qui est au coeur de leurs discussions sur les communications à Winnipeg.

Après deux heures de discussions assez fermes, ils ont confié à un comité de fonctionnaires le soin de rédiger un document susceptible de les rallier.

Ce comité doit faire rapport aujourd'hui et préciser s'il est possible de faire cohabiter les juridictions provinciales et fédérale.

Le Québec s'est fait le leader des ministres des Communications des provinces qui soutiennent, au cours de cette conférence fédérale provinciale, que tout le secteur relève de leur compétence, car il s'agit d'un système en circuit fermé.

La décision de former ce comité de fonctionnaires a donné satisfaction au ministre des communications du Québec, M. Jean-François Bertrand.

«Avant de nous présenter à Winnipeg, de souligner le ministre, M. Fox refusait carrément d'aborder cette question mais il admet maintenant qu'il existe une double juridiction.

«En fait, Ottawa s'est rendu compte du ressentiment provoqué par ses politiques.»

Pour sa part, M. Fox a affirmé au cours d'une conférence de presse «qu'il existe un consensus général que les deux paliers de gouvernement ont autorité en cette matière et il ne s'agit plus que d'harmoniser nos positions».

Nouveau délégué du Québec à Tokyo

■ TOKYO — Le nouveau chef de la délégation du Québec à Tokyo a enfin été choisi. Ce poste, vacant depuis plus de deux ans, sera occupé par M. Marcel Bergeron, actuellement sous-ministre adjoint au ministère de l'Industrie et du Commerce, qui a déjà rempli la fonction de délégué général, à New York. Le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, ferait connaître sous peu cette nomination. Il annoncerait également que la délégation de Tokyo devient une délégation générale, avec augmentation de personnel et de budget, a appris LA PRESSE.

HUGUETTE LAPRISE
collaboration spéciale

Que le poste de Tokyo n'ait pas été comblé pendant aussi longtemps. M. Paul Trahan, attaché commercia, en assure l'intérim — après le départ de M. Normand Bernier qui en fut le titulaire dès l'ouverture de la maison du Québec en 1973, a toujours étonné les observateurs tant à Tokyo qu'au Québec. Pour la province, le Japon représente un marché d'exportations qui a pris beaucoup d'ampleur ces deux dernières années.

Par exemple, 56 p. cent du porc importé du Canada au Japon vient du Québec. Les exportations du Québec se sont chiffrées à $365,656,000 en 1980 et le Japon a importé chez nous pendant la même période pour $313,618,000.

De 1977 à 1980, selon les chiffres de la délégation du Québec à Tokyo, les exportations québécoises ont plus que doublé. Actuellement, le Québec met l'accent, comme le fait aussi le gouvernement canadien pour l'ensemble du pays, sur les possibilités d'investissements japonais dans la province.

LES RUES DE MONTRÉAL

McDOUGALL, chemin (1959)

En souvenir de James Cecil McDougall (1887-1959), architecte réputé de Montréal connu partout au Canada, conseiller municipal de Montréal pendant 17 ans, et résidant dans le voisinage immédiat de la voie. Axe nord - ouest - sud - est, rejoignant Côte-des-Neiges aux deux extrémités, un peu au nord de des Pins.

MILE END, rue (?)

Le nom de Mile End fut relié à cette voie vers 1902 par la succession Bagg, afin de rappeler l'ex-ville de Saint - Louis - du - Mile - End, dont la limite nord-ouest était voisine de cette voie.

Le nom de Mile End lui-même tire son origine d'un champ de courses qui occupait, au siècle dernier, sommairement l'actuel quadrilatère Saint - Joseph - Mentana - Berri - avenue du Mont-Royal. Or, entre cette piste et la limite de Montréal à l'époque, il y avait exactement un mille, d'où le nom de Mile End, ou «fin de mille», qu'on donna au champ de courses et, plus tard, à la municipalité.

Les «casseurs de gueule» du Mile End s'appelaient les «Nombrils-Jaunes». Ils devinrent célèbres pour leur amour de la bagarre avec les «Bas-de-soie» du Griffintown et les «Pieds Noirs» du village des Pieds-Noirs». Axe nord-sud à partir de Faillon, à l'est de Saint-Laurent.

LE MONDE

DÉNONCÉ PAR TOUT LE BLOC SOVIÉTIQUE

Solidarité prône des élections législatives libres en Pologne

d'après AP, AFP et Reuter

■ À la 5è journée de leur premier congrès national, à Gdansk, les 896 délégués du syndicat indépendant Solidarité ont entamé hier le débat sur deux autres résolutions contestant le statu quo au sein du Bloc soviétique, dont une réclamant des élections législatives libres au scrutin secret en Pologne.

Le second projet de résolution, réclamant l'abrogation d'une clause de sa charte où Solidarité reconnaît «le rôle dirigeant» du Parti communiste (POUP) en Pologne, a d'abord été éliminé de l'ordre du jour sur un vote à mains levées, mais son proposeur a demandé et obtenu qu'un vote au scrutin secret ait lieu sur la question.

Les autorités polonaises et leurs alliés du Bloc soviétique, encore aux prises avec les deux résolutions choc adoptées la veille — l'une réclamant le contrôle direct des ouvriers dans les entreprises et l'autre appuyant la lutte pour les libertés syndicales dans tous les pays de l'Est —, faisaient montre, entre-temps, d'une censure implacable à l'égard du congrès de Gdansk.

Depuis Berlin jusqu'à Moscou, Solidarité était en outre accusé hier d'«afficher une orientation nettement antisocialiste», d'«appeler à la transformation des structures sociales existantes», de «vouloir déborder le cadre syndical et s'affirmer comme mouvement d'opposition politique», de «s'ingérer dans les affaires internes des pays alliés» et de «chercher à s'emparer du pouvoir à Varsovie».

Sous le système actuel, les candidats aux élections législatives, municipales et locales en Pologne sont choisis au sein d'un Front d'unité nationale regroupant plusieurs petites formations sous la domination du POUP. «La voie de la souveraineté nationale passe par l'élection démocratique des instances représentatives», lit-on notamment dans le texte du projet de résolution à l'étude.

Outre les manoeuvres militaires du Pacte de Varsovie autour de la Pologne et le déferlement des condamnations de la part des «pays frères», le congrès de Gdansk se déroule dans une ambiance tendue par le boycottage des travaux dans les média officiels, boycottage auquel Solidarité répond avec ses propres bulletins d'information collés chaque jour dans les usines, sur tous les murs et sur tous les moyens de transport à travers le pays.

Solidarité, s'étant vu refuser le contrôle éditorial sur les reportages de la radio-télévision d'Etat ayant trait au congrès de Gdansk, a tout simplement fermé la porte aux médias officiels qui, depuis le début des travaux en donnent des comptes rendus tout à fait dérisoires. Hier, la censure est intervenue officiellement pour empêcher la publication de la résolution de soutien aux syndicats libres.

Cependant, Polonais, Allemands de l'Est, Tchécoslovaques, Hongrois, Roumains, Bulgares, Albanais et Soviétiques restent fatalement informés des travaux du congrès ne serait-ce qu'indirectement, par la lecture des condamnations et dénonciations officielles. Ils en sont également tenus au courant grâce aux radio occidentales, émettant tant d'Europe de l'Ouest que d'Amérique du Nord.

Hier soir, l'arrivée de la première caméra de télévision de Solidarité dans la salle du congrès a été saluée avec force applaudissements par les délégués. «La caméra que vous voyez est à vous. À compter d'aujourd'hui, nous n'aurons plus à recourir aux services de la télévision de l'État polonais», annonçait un message lumineux clignotant à l'intérieur du grand gymnase Olivia.

Entre-temps, l'appel de Solidarité à l'intensification de la lutte pour les libertés syndicales à l'Est recevait un accueil mitigé dans ces pays, les résidants interrogés hier estimant pour la plupart impossible de ré-éditer l'exploit des Polonais à l'échelle du Pacte de Varsovie et du Comecon. Certaines personnes en veulent d'ailleurs aux Polonais à cause de l'aide économique qu'ils reçoivent.

Pour le professeur Yevgueni Ivanov, de l'École supérieure du mouvement syndical soviétique, le soutien de Solidarité aux syndicats libres constitue «un appel à la rébellion» et à «l'aggravation des difficultés économiques actuelles».

Lech Walesa en compagnie d'une déléguée au congrès de Solidarité à Gdansk. téléphoto UPI

Plusieurs morts dans de nouveaux incidents à Téhéran

d'après AFP, Reuter, AP

■ Trois manifestations de moudjahidin Khalq (gauche islamique) se sont déroulées hier en fin d'après-midi en plein centre de Téhéran, faisant plusieurs morts et une quarantaine de blessés dans des fusillades avec les forces de l'ordre, selon des sources hospitalières.

Dans la plus grande artère de Téhéran, l'avenue Vali-Asr, deux groupes d'une vingtaine de jeunes filles protégées par des commandos armés ont manifesté à 250 mètres de distance. Dans les deux cas, des gardiens de la révolution et des membres de comités révolutionnaires sont intervenus rapidement et ont ouvert le feu.

Par ailleurs, le bureau de l'ayatollah Khomeiny a annoncé que celui-ci avait annulé ses rendez-vous pour deux semaines à partir du 12 septembre. On ne donne pas d'explication, mais ce n'est pas la première fois que l'imam, âgé de 81 ans, prend quelques jours de repos.

Devant les imams de la province de Khorassan, à l'est de Téhéran, l'ayatollah a déclaré hier qu'il ne suffisait pas de prier et de se conformer aux enseignements des docteurs en théologie pour défendre la cause des musulmans. L'ayatollah a invité le clergé à participer plus activement à la vie politique de la nation. «L'intervention dans les affaires politiques est un des plus importants problèmes pour lesquels les prophètes sont venus» a déclaré l'imam.

Le quotidien iranien République islamique annonçait hier la mort de deux membres actifs du Parti de la République islamique (au pouvoir) dans des «incidents» survenus lundi soir et mardi matin. Un gardien de la révolution a été abattu mardi à Tabriz, au moment où il sortait de son domicile.

Par contre, 24 opposants ont été exécutés entre samedi et lundi en Iran dans les régions de Mazandaran, Guilan et d'Azerbaidjan, ainsi qu'à l'ouest de Téhéran.

Le ministre iranien de l'Intérieur a nommé le colonel Seyed Ebrahim Hedjazi nouveau chef de la police iranienne. Il remplace le colonel Vahid Dastgherdi, mort le 5 septembre des suites des blessures reçues dans l'attentat du 30 août contre les bureaux du premier ministre.

Le premier entretien Begin-Reagan révèle des divergences profondes

■ WASHINGTON — Les premiers entretiens entre le président des États-Unis, M. Ronald Reagan, et le premier ministre d'Israël, M. Menahem Begin, ont révélé hier à la fois les profondes divisions qui séparent les deux alliés ainsi que l'embarras dans lequel les deux pays se trouvent pour résoudre au plus vite leurs différends.

JEAN PELLETIER
de notre bureau de Washington

C'est que, d'une part, si Washington entend maintenir son alliance «indéfectible» envers Israël, elle tient aussi et surtout à élargir sa présence au Moyen-Orient, ce qui exige dès lors un rapprochement avec entre autre l'Arabie Saoudite.

De son côté, le premier ministre d'Israël, qui doit préserver le fragile équilibre politique qui l'a ramené au pouvoir en juin dernier, se voit forcé de s'opposer au rapprochement américano-arabe sans pour autant s'aliéner la sympathie du peuple américain qui, selon les derniers sondages, désapprouve l'attitude du premier ministre Begin vis-a-vis de ses voisins.

À ce sujet, un sondage Gallup mené auprès de la communauté juive aux États-Unis révèle que 69 pour cent des interviewés croient que les politiques de M. Begin nuisent au soutien des États-Unis envers Israël. Par ailleurs, le même sondage conclut que 69 pour cent des Juifs américains croient à la nécessité de pourparlers directs entre Israël et l'OLP si cette dernière accepte de reconnaître l'existence légale de l'État d'Israël.

M. Begin s'est donc amené à Washington avec un entourage considérable. On y retrouvait hier devant la Maison-Blanche le ministre de la Défense nationale, M. Ariel Sharon, le ministre de l'Intérieur, M. Yosef Burg, le directeur des services secrets (le Mossad), le major général Yitzhak Hosi, ainsi que son homologue des services d'intelligence militaire, M. Saghi.

Pareille délégation confirme, selon un officiel du département d'Etat à LA PRESSE, que le premier ministre Begin ne tient pas à «rater» le moindre occasion de comater toute brèche politique que pourraient percer les Américains au cours des entretiens de la Maison-Blanche.

Dans son discours d'hier, le président Reagan s'est montré très prudent à l'égard de M. Begin. Flattant le courage de ce dernier, soulignant le voisinage philosophique qui caractérise les relations israélo-américaines, M. Reagan à plus d'une reprise a fait ressortir le caractère crucial de ces entretiens de Washington, concluant son laïus qu'il était conscient que le premier ministre Begin parviendrait un jour à conclure la paix avec ses voisins.

«Personne, déclara Reagan, ne croyait à un rapprochement avec l'Égypte. Vous avez démontré le contraire. Personne ne croyait non plus que vous redonneriez le Sinaï à l'Egypte. Or vous vous êtes acquitté de vos engagements à cet égard. Nous savons donc maintenant que vous pouvez conclure la paix avec vos voisins.»

Le premier ministre Begin a, dès les premiers mots de son discours, souligné qu'il n'était pas venu seul à Washington, utilisant à plus d'une reprise l'expression «Moi et mes collègues». Fort de cette unanimité apparente, M. Begin a déclaré d'entrée de jeu que le Moyen-Orient était plus en péril que jamais à cause de la menace soviétique. M. Begin a donc fait valoir la communauté de vues qui existe à cet égard entre Washington et Tel Avic.

Mais dès leurs premiers échanges hier après-midi dans le bureau ovale, la discussion s'est centrée rapidement sur la vente à l'Arabie Saoudite d'avions de détection radar de type Awacs que projette le président Reagan. Ces avions capables de déceler le moindre décollage à plus de 500 milles de distance sont les plus perfectionnés du genre dans le monde et constituent selon Israël une menace sérieuse à sa sécurité.

Selon un officiel de la Maison-Blanche, le président aurait hier «élégamment» défendu les positions américaines et le premier ministre Begin aurait poliment soutenu le point de vue de son gouvernement. Or d'aucuns s'attendaient à ce que l'ex-terroriste devenu premier ministre se montre totalement inflexible vis-à-vis le président Reagan. Certes, les deux hommes sont loin d'un accord. Le même porte-parole a déclaré hier midi à la suite du premier échange de vues Reagan-Begin que les États-Unis se devaient «de maintenir leurs intérêts dans l'ensemble du Moyen-Orient».

Fort de l'expérience de son prédécesseur M. Jimmy Carter, le président Reagan a entrepris ces négociations avec le chef du gouvernement isréalien avec beaucoup de précautions. On a laissé filtrer à la Maison-Blanche que les conseillers du président avaient pendant plusieurs jours longuement répété avec le chef de l'État américain les réponses que celui-ci devait donner à M. Begin.

On ne se souvient que trop bien de la réaction de M. Begin à l'endroit de M. Carter à l'issue de leur première rencontre à Washington. M. Carter, qui avait tenu à se montrer affable, relaxe et plutôt familier envers M. Begin, aurait été traité de «chou à la crème» par ce dernier qui croyait avoir affaire à un mou.

Si les avions Awacs sont au centre des discussions Begin-Reagan, le regain du momentum des négociations de Camp David est ultimement l'objectif central des échanges de Washington. M. Reagan dit avoir été bouleversé par les bombardements au Liban par les avions de chasse israéliens qui firent des centaines de victimes innocentes au sein de la population civile. M. Reagan a déclaré lorsqu'on lui montra des photos du massacre que cet «individu Begin complique sérieusement nos efforts pour l'aider».

M. Begin, très susceptible à la moindre critique mais aussi intransigeant par nature lorsque la sécurité d'Israël est en cause, entend donc faire l'impossible à Washington pour se reconquérir l'opinion américaine sans toutefois s'aliéner celle de ses appuis politiques conservateurs en Israël.

C'est en songeant nul doute à ces derniers qu'il a invité en fin de discours hier matin le président Reagan à se rendre en visite officielle dans son pays et dans la capitale d'Israël, Jérusalem. Or, Washington se refuse de reconnaître cette dernière.

téléphoto PA

MM. Begin et Reagan à leur première rencontre à la Maison-Blanche.

Cuba accuse les USA de guerre bactériologique

■ LA HAVANE (AFP) — Le gouvernement cubain a accusé hier les Etats-Unis de mener une guerre bactériologique contre Cuba et d'avoir récemment importé une nouvelle épidémie dans l'île: la conjonctivité hémorragique.

Dans une déclaration publié par «Granma», l'organe du parti communiste cubain, Cuba précise que 1,815 cas ont été décelés entre les 3 et 7 septembre à La Havane, ainsi que dans plusieurs villes de province.

«La forme étrange et inexplicable avec laquelle s'est présentée à Cuba la maladie, qui a commencé brusquement, comme la dengue, confirme nos plus profonds soupçons que le gouvernement impérialiste des Etats-Unis utilise des armes bactériologiques contre notre patrie», affirme la déclaration officielle cubaine.

Ce document intervient un mois et demi après des déclarations de Fidel Castro, qui soupçonnait le 27 juillet dernier la CIA d'avoir introduit la fièvre dengue à Cuba. Cette maladie tropicale a fait 113 morts depuis le mois de juin, selon le dernier bilan officiel.

A Washington, le porte-parole du département d'Etat a commenté en trois mots les accusations de Cuba: «C'est absurde», a dit simplement M. Dean Fischer.

DÉPÊCHES

À LA SUITE d'une visite au Chili, deux membres du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec concluent qu'après huit ans de régime militaire, les droits fondamentaux des Chiliens étaient encore bafoués, arrestations arbitraires et tortures étant pratiques courantes. Selon eux, cette situation est à l'avantage des multinationales américaines en particulier, mais canadiennes et québécoises aussi. Les délégués du SPGQ ont ajouté que si les Canadiens savaient comment la junte gouverne le Chili, le gouvernement Trudeau condamnerait le régime Pinochet. Amnesty International déclare également que la torture est encore utilisée systématiquement au Chili.

AMMAN dément officiellement les informations du quotidien libanais *As-Safir* selon lequel le roi Hussein a échappé la semaine dernière à un attentat en Espagne. Selon le ministre jordanien de l'Information, Adnan Abou Odeh, *As-Safir* (proche de la Libye) a pris pour habitude de prendre le roi et les dirigeants jordaniens pour cible. Le journal précise que l'attentat était le fait de l'Organisation des pionniers révolutionnaires jordaniens.

À PÉKIN, une simple couronne déposée sur la Place Tien An-men a marqué hier le 5e anniversaire de la mort de Mao. «Notre grand chef président vit éternellement dans le coeur de notre peuple», lit-on sur cette couronne. Deux noms figurent au bas de ce message: Sun Yuhua et Zhang Guangyu qui, selon le garde de faction, sont deux ouvriers de Pékin. Fermé il y a plusieurs semaines, le mausolée où repose le corps du Grand timonier est resté portes closes.

AU MAROC, vague d'arrestations au sein du Bureau politique de l'Union socialiste des forces populaires (USFP — principal parti d'opposition) dans la nuit de mardi à hier. Selon l'agence MAP, ces arrestations font suite à la publication d'une déclaration mettant en cause la position du gouvernement marocain dans le conflit du Sahara occidental. Parmi les dirigeants arrêtés figurent Abderrahim Bouabid, 1er secrétaire de l'USFP, et Mohamed Mansour, député de Casablanca.

Sadate: «Il faut trancher dans le vif»

d'après AFP, Reuter, UPI, AP

■ Devant la presse étrangère qu'il avait invitée à sa résidence du delta du Nil, le président Sadate a défendu la récente vague d'arrestations d'opposants politiques et de religieux, déclarant qu'il fallait parfois «trancher dans le vif et avaler d'amères pilules».

Selon lui, «le régime n'a rien à craindre. Les Frères musulmans ont déjà tenté de se révolter contre les gouvernements faibles et corrompus d'avant la révolution, mais ils n'ont pas réussi». Il s'est ensuite demandé: «Comment pourraient-ils réussir avec un gouvernement fort comme le mien, des instances démocratiques et les 99.9 pour cent de la population qui m'appuient? Il n'y aura pas de nouveau Khomeiny en Egypte».

Au Caire, le quotidien *Al Ahram* rapporte que la police a arrêté il y a trois jours à Alexandrie plusieurs membres d'une organisation clandestine soupçonnée de chercher à renverser le président Sadate. Cette organisation serait financée par le Front arabe de la fermeté, hostile au rapprochement israélo-égyptien.

Selon un opposant au régime, l'ex-général Chazli, réfugié à Alger, la vague d'arrestations des derniers jours en Egypte a touché près de 5,000 personnes, dont la plupart des dirigeants de tous les courants politiques.

Le Rassemblement progressiste et unioniste (gauche non communiste) a appelé les Egyptiens à voter «non» au référendum proposé par le président Sadate pour faire avaliser cette vague d'arrestations.

Par ailleurs, le président Sadate a annoncé que des manoeuvres conjointes entre les armées égyptienne et américaine auront lieu dans un proche avenir en Egypte. M. Sadate a expliqué qu'il voulait faciliter une intervention américaine au cas où un pays musulman serait menacé, soulignant: «Je ne veux pas que le cas de l'Afghanistan se répète».

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
éditeur

la presse

ROGER-D. LANDRY
président-directeur général

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

«Solidarité» après 12 mois de combat

Ce n'est pas par hasard que le mouvement «Solidarité» de Pologne tient son congrès dans la ville de Gdansk. Gdansk, dont l'ancien nom, Dantzig, rappellera des souvenirs aux lecteurs qui avaient l'âge de raison en 1939, a été le théâtre, il y a un an, du réveil de la conscience ouvrière polonaise.

Un électricien, licencié pour activités syndicales, Lech Walesa, organisa, dans les chantiers navals de sa ville, un syndicat libre et indépendant du gouvernement. Grèves, marches, manifestations, dialogues tournant à l'affrontement et affrontements tournant au dialogue avec le pouvoir n'ont cessé, depuis un an, de ponctuer une lutte dont l'issue reste incertaine.

Qu'un mouvement parti de rien dans des circonstances qui ne sont pas celles qui prévalent dans les sociétés démocratiques ait pu non seulement survivre mais se développer, au point de devenir le lieu de rassemblement de 10 millions de travailleurs, relève de l'exploit. Or, il appert que le congrès se déroule dans l'ennui. Pas de signe particulier d'euphorie, d'enthousiasme, encore moins de triomphalisme.

Ce qu'on prend ici pour de la lassitude ou de l'ennui n'est-il pas, une fois de plus, que la manifestation de cet extraordinaire sang-froid dont les ouvriers et les agriculteurs polonais ont donné tant de preuves éclatantes depuis un an? Peut-être.

Car, du sang-froid, il en faut dans un pays d'obédience communiste surveillé jour et nuit par l'Union soviétique. Le jeu des coïncidences a d'ailleurs voulu que le congrès de Gdansk s'ouvre pendant que la Russie commence de grandes manoeuvres militaires aux frontières. Pour la Russie, l'importance stratégique de la Pologne se passe de démonstration. Personne n'ignore l'existence du Pacte de Varsovie, symbole et traduction d'une autre forme de solidarité, celle qui lie entre elles les armées irrévocablement dévouées au socialisme totalitaire.

Du sang-froid, il en fallait aussi (peut-être autant chez les membres du gouvernement de M. Kania qu'au sein du mouvement Solidarité) pour empêcher que la «révolution» ne mène tout droit à l'anarchie une population aux prises avec des pénuries alimentaires chroniques et une hausse affolante des prix. Quand on pense à la Pologne de 1981 il convient de ne pas oublier ces sombres réalités. Ventre affamé n'a pas d'oreilles.

Du sang-froid, il en faut encore pour oser, comme le fait le congrès de Gdansk, lancer un appel aux travailleurs de tous les pays de l'Est pour qu'ils secouent leurs chaînes et mettent la liberté au-dessus de tout. De ce point de vue, le congrès de Gdansk est un congrès révolutionnaire. «Prolétaires de tous les pays, levez-vous!»

À ce sang-froid se mêle peut-être, en l'occurrence, une bonne dose de témérité. Car, comment les partis communistes pourront-ils négliger de voir dans cet appel la confirmation de leurs appréhensions les plus tenaces? Ne répètent-ils pas inlassablement, avec une conviction et une insistance chaque jour plus martelées, que Solidarité veut détruire le socialisme?

L'appel de Solidarité risque fort d'être interprété comme la preuve de l'existence d'un complot international, naturellement soutenu par les forces «impérialistes» de l'Occident. Il n'y a pas de pardon pour une «déviation» d'une telle ampleur.

Lech Walesa et les autres porte-parole du mouvement n'en persistent pas moins à affirmer que leur objectif n'est pas la saisie du pouvoir. Dans ces jeux d'influence, ce sont moins les intentions proclamées que les résultats qui comptent. Entre un pouvoir nouveau et la paralysie du pouvoir ancien les étapes sont courtes.

On voit nettement le déroulement de cette dialectique dans l'opposition de Solidarité aux projets gouvernementaux touchant l'autogestion des entreprises. Ce que Solidarité veut, c'est le pouvoir effectif des ouvriers sur les usines. Le projet gouvernemental lui paraît entaché d'une volonté trop évidente d'assurer la mainmise de l'appareil du Parti communiste sur l'usine.

Cette question de l'autogestion est difficile et complexe. Tito, en 1950, a voulu remettre «l'usine aux ouvriers». L'expérience yougoslave a failli tourner au désastre. Il a fallu l'intervention de pas moins de 40 banques occidentales pour réparer les dégâts.

Dans les sociétés de type pluraliste toutes les idées sur les formes possibles de l'entreprise peuvent être agitées sans déclencher une attaque nucléaire. L'unanimité n'y est pas la règle.

Comme l'ont noté tant d'observateurs, les multiples changements apportés depuis un an au gouvernement polonais ont fourni la preuve que les problèmes économiques et politiques sont liés. Les Polonais parlent de liberté syndicale, faute de pouvoir revendiquer la liberté politique. Tel est le drame.

GUY CORMIER

Les autobus Voyageur toujours au garage

La compagnie Voyageur et ses chauffeurs d'autobus se sont entendus depuis déjà plusieurs jours sur le texte d'une nouvelle convention collective, et pourtant les véhicules demeurent toujours au garage et les clients, pour leur part, attendent toujours après la reprise du service. Celui-ci est interrompu depuis le 20 juin.

Il n'est pas question ici de se demander s'il est acceptable qu'une grève dans un secteur comme celui-là s'éternise comme c'est le cas dans l'affaire Voyageur. La réponse est si évidemment négative qu'on n'a pas à la poser. Ce qui intrigue c'est la façon qu'on a de compliquer ce qu'on appelle en jargon syndical le protocole de retour au travail.

Qu'est-ce qui accroche dans la discussion des conditions de reprise du travail? On en sait bien peu de choses, les deux parties ayant décidé de garder un mutisme à peu près absolu. Selon les rares bribes qui ont filtré ici et là, la chicane porterait notamment sur le sort à faire à des mesures disciplinaires prises par l'employeur à l'encontre de dirigeants syndicaux et à des poursuites du même employeur contre le syndicat.

Acceptons cette information sous toute réserve. De toute façon, ce ne serait pas la première fois qu'on profite d'un protocole de retour au travail pour amener un employeur à passer l'éponge sur des infractions commises par ses employés avant ou pendant une grève. Ce ne serait pas la première fois également qu'un représentant patronal serait incité à abandonner des poursuites en dommages une fois qu'un règlement de grève est intervenu.

Il serait étonnant, toutefois, qu'il n'y ait pas d'autres causes de friction dans le cas de Voyageur, même si la grève n'a pas été marquée d'événements spectaculaires. En tout cas, les lenteurs à concrétiser l'accord intervenu à la table de négociation ont de quoi intriguer.

Le public, semble-t-il, a le droit d'être davantage informé de ce qui se passe dans cette affaire. Voyageur est peut-être une entreprise privée, il n'en reste pas moins que celle-ci assure un service qui, lui, est public.

Les concessions qui peuvent être faites de part et d'autre dans un protocole de retour au travail ont une portée qui dépasse les parties en cause. En particulier, on voudrait bien que l'employeur ou le syndicat n'abandonnent pas, à cette occasion, les poursuites au criminel qu'ils peuvent avoir entreprises contre l'autre partie, se substituant ainsi à la juridiction des tribunaux. Un acte illicite ne peut être rendu licite par un règlement de grève.

VINCENT PRINCE

Droits réservés

LIBRES OPINIONS

Lettre des pharmaciens au MAS

Monsieur Pierre-Marc Johnson,
Ministre des Affaires sociales
Québec

Monsieur le ministre,

Le 22 juillet dernier vous annonciez à la population du Québec l'application du prix médian pour un même médicament commercialisé sous plusieurs marques et à des prix différents. L'Ordre des pharmaciens du Québec considère qu'une telle politique ne pénalisera pas le malade. Il sera tout aussi bien soigné avec des médicaments d'aussi bonne qualité. Les seuls inconvénients d'un tel système seraient d'ordre économique puisque plus de 50% des médicaments d'ordonnance vendus au Canada sont fabriqués au Québec. Ce problème est politique et ne concerne pas l'Ordre des pharmaciens. Toutefois, nous craignons des difficultés d'approvisionnements, ce qui pourrait causer préjudice aux bénéficiaires. D'autres provinces ont connu de telles difficultés.

En même temps, vous annonciez à la population du Québec que le Conseil des ministres avait décidé de ne pas imposer de ticket modérateur pour les services de santé mais dans un même souffle, vous annonciez aux Québécois les plus démunis, les bénéficiaires de l'aide sociale et un fort pourcentage de personnes âgées, un ticket modérateur de 100% sur certaines classes de médicaments.

L'Ordre des pharmaciens du Québec s'inquiète du fait que vous qualifiez de médicaments non essentiels les laxatifs et les purgatifs alors qu'une forte proportion de nos malades souffrent de constipation chronique à cause de l'influence néfaste qu'a pu avoir sur eux la publicité sur les médicaments qui a toujours été tolérée par nos gouvernants.

Monsieur le ministre, allez-vous convaincre les médecins du Québec qu'ils pourraient corriger cet état chronique en prescrivant du «All Bran» (fibres végétales), de l'eau et une marche alors que le Conseil consultatif de pharmacologie n'a jamais voulu reconnaître l'efficacité de produits contenant des fibres végétales (exemple: Fibyrax)? Allez-vous convaincre les médecins du Québec que la pseudo-éphédrine est un médicament non essentiel comme décongestionnant et dans le traitement des otites? Allez-vous aussi convaincre vos assurés du bien-fondé de vos allégations?

Monsieur le ministre, allez-vous avoir la même politique pour tous les Québécois et êtes-vous prêt à vous engager à faire payer par les malades sous traitement dans les hôpitaux et par les personnes âgées logées dans les centres d'accueil ces médicaments supposément non essentiels que sont les purgatifs, les laxatifs, la pseudo-éphédrine, les vitamines, etc.? Pourquoi les personnes âgées en centre d'accueil et les malades hospitalisés jouiraient-ils de privilèges que vous refusez aux personnes âgées autonomes et aux bénéficiaires de l'aide sociale?

Enfin, monsieur le ministre, allez-vous recommander à vos collègues l'abolition de la publicité sur tous les médicaments puisque c'est elle qui est le véritable moteur des abus de la consommation?

Jean-Claude MARQUIS
pharmacien
Président, Ordre des
pharmaciens du Québec

Le vrai visage de l'OLP

Malgré tous les efforts entrepris par l'OLP au cours des dernières années pour tenter de projeter à travers le monde une image calme et rassurante, l'attentat — qui a fait 2 morts et 20 blessés — perpétré contre une synagogue de Vienne, le samedi 29 août, n'a servi qu'à démontrer, une fois de plus, le caractère raciste et terroriste de cette organisation.

Ce crime soulève deux questions intéressantes:

D'abord comment l'OLP pourra-t-elle continuer à prétendre qu'elle n'en a pas contre les Juifs, mais seulement contre les «sionistes»? La fusillade a atteint indistinctement un groupe de gens qui n'avaient en commun que le fait d'être juifs et s'est déroulée à des milliers de kilomètres d'Israël.

Deuxièmement, si l'OLP prétend que les auteurs de cette tuerie lui sont étrangers, comment pourra-t-elle affirmer encore qu'elle représente «tous les Palestiniens», alors qu'elle n'est même pas en mesure de contrôler certains éléments agissant au nom des Palestiniens? Quelle sorte de paix et quelle sorte d'accord de sécurité Israël pourra-t-il négocier dans de telles conditions?

Bref, il est temps que les individus concernés s'ouvrent les yeux. Le 29 juillet dernier, la police autrichienne interceptait à l'aéroport de Vienne deux terroristes en provenance du Moyen-Orient et en possession de quatre fusils d'assaut **Kalatchnikov,** de 500 cartouches et de dix grenades. Ils avaient été accueillis à l'aéroport par... le représentant officiel de l'OLP à Vienne, Ghasi Hussein.

D'autre part, un article de Victor Cygielman paru dans l'édition du 1er août du *Nouvel Observateur* rapportait une déclaration de Farouk Kaddoumi — considéré comme «le ministre des Affaires étrangères» de l'OLP — selon laquelle l'OLP «ne reconnaîtra jamais l'État d'Israël» et «nous ne permettrons jamais aux Israéliens de vivre en paix».

Pendant combien de temps continuera-t-on à enrober dans un langage diplomatique une velléité avouée de destruction? Je me demande parfois comment réagiraient les sympathisants de l'OLP à la suite d'une attaque meurtrière d'un commando terroriste au beau milieu de la place Desjardins?

Jacques PICARD
Montréal

«Je suis donc un hypocrite...»

«Je suis un hypocrite!» C'est Pauline Marois, ministre d'État à la Condition féminine qui le dit. Hypocrite parce que je suis pour le respect de la vie et contre le projet dit «d'éducation sexuelle», mais plutôt de perversion sexuelle, selon l'appellation du député Hermann Mathieu. Il a raison.

Dans les années 60, nous avons eu les non-instruits; il n'y a pas tellement longtemps, nous avons eu les Yvette; maintenant, nous aurons les hypocrites. Et ce catalogage émane de personnes qui ont occupé ou occupent une fonction publique de premier plan. Cela dénote une belle largeur de vue!!!

Pour Mme Marois, «les cliniques... fonctionnent à peu près bien et c'est une formule qui a permis des progrès...» Curieux de progrès! Détruire, même la vie, est devenue un progrès. Et ce progrès a contribué à nous faire glisser sous le seuil de natalité zéro.

Et maintenant, on parle d'une «politique de la famille doublée d'un volet nataliste». Comment qualifier pareil paradoxe?

En second lieu, parler d'éducation sexuelle, en référence au «projet» tant discuté, c'est parler à contresens. Éduquer a toujours signifié: informer, former, élever, rendre plus humain, plus respectueux de soi et des autres. Le projet dit «d'éducation sexuelle» n'éduque d'aucune façon. Tout au plus, il informe, mais une information partiale et tronquée. Dire qu'il animalise serait faire injure à la bête, car cette dernière ne descend pas au niveau où la pseudo-éducation conduirait les jeunes.

À cette destruction de la vie, à ce progrès à rebours, à cette pseudo-éducation, je dis non, même si je passe pour un fieffé hypocrite.

Toute ma vie, j'ai oeuvré auprès des jeunes, et tout hypocrite que je suis, j'ai essayé d'inculquer aux jeunes le respect de soi et des autres, le respect de la vie, le sens des responsabilités, la nécessité de se conduire avec sa tête et de n'être jamais l'esclave de quoi que ce soit, ne fût-ce que son c...

François DESJARDINS
Rimouski

TRIBUNE LIBRE

LA PRESSE, MONTRÉAL, JEUDI 10 SEPTEMBRE 1981

La Ronde 1981: très beau mais trop cher

Monsieur Pierre Lorange
Conseiller municipal
Hôtel de ville
Montréal

Monsieur Lorange,

Suite à notre conversation téléphonique concernant le prix des billets à la Ronde que je juge trop élevé, voici le résultat des renseignements que j'ai pris à ce sujet:

En premier lieu, à la Ronde, pour les jeux d'enfants, $3.95; pour 6 manèges plus le minirail, avec un système complexe de A B C, non interchangeable, $5.95; pour tous les manèges, $9.95.

Donc, pour passer une journée à la Ronde, avec trois (3) enfants, si mes enfants veulent aller dans un seul autre manège que ceux du Monde des Petits, il m'en coûtera ou bien $9.90 l'enfant, si je choisis le système complexe, ou bien $9.95 l'enfant, si je choisis l'autre système. Donc, 2 adultes, $19.90; pour 3 enfants de 7, 5 et 3 ans, $29.70 ou $29.85. En tout, $49.60 ou $49.75.

Ou bien je choisis de les priver carrément de tout autre manège que ceux des Petits: coût pour 3 enfants: $11.85; coût pour 2 adultes: $19.90.

Ou bien je choisis de les priver des jeux d'enfants et je prends le seul système complexe: coût pour 3 enfants: $17.85; coût pour 2 adultes: $19.90. Total: $37.75.

Au **parc Belmont**, puisque vous m'assuriez que c'était aussi cher, voici les renseignements qu'il vous manque: Enfants, jusqu'à 6 ans, pour tous les manèges: $2.50; adultes, pour tous les manèges: $6.00.

Donc, je peux passer une journée au parc Belmont, avec mon mari et mes enfants de 7, 5 et 3 ans pour $23.00.

Or, ce n'est pas par hasard que tant de familles d'Hochelaga-Maisonneuve se sont rendues cet été, avec une heure et demie d'autobus dans le corps, dans un coin de la ville complètement opposé au leur. Quant à moi, je trouve qu'à la Ronde, c'est plus proche, beaucoup plus beau et plus agréable. Sauf que, cette année, je n'y suis pas allée, et si ça ne change pas, nous n'y mettrons plus les pieds: c'est trop cher!

Au Service des plaintes de Terre des Hommes, voici ce qu'on m'a rapporté: la compagnie l'A.M.A.R.C. a, en effet, fait d'énormes recettes. D'après leurs observations, ceci est dû en partie au nouveau jeu qui a attiré les foules, et aussi à la masse de jeunes (sans enfants), qui ont profité du prix exceptionnel de $9.95 pour tous les jeux. Aussi, on m'a confirmé avoir reçu une très grande quantité de plaintes venant de familles comme nous. Ces plaintes ont été acheminées à la compagnie l'A.M.A.R.C. Mais quel intérêt aura cette compagnie à changer ce système anti-familles si elle fait des profits exorbitants?

Monsieur Lorange, en tant que résidante de votre quartier et représentante de plusieurs familles à revenus modiques, je vous demande de faire pression auprès de ceux qui ont été élus par les Montréalais, afin d'établir une politique familiale plus réaliste et juste pour l'accès à la Ronde de ceux qui en profitaient depuis tant d'années.

Micheline RIVET-CHARBONNEAU
Montréal

Pourquoi la France ne participe plus à TdH

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt, malgré un grand retard, le très intéressant article que M. Georges Lamon a consacré dans le numéro du 13 juillet de LA PRESSE au Pavillon de la France de Terre des Hommes. Ayant été Commissaire général de la participation française à Terre des Hommes de 1971 à 1978, je souhaiterais apporter quelques commentaires.

La raison essentielle pour laquelle la participation officielle française à Terre des Hommes ne s'est pas poursuivie au-delà de 1978 — ce que j'ai personnellement vivement regretté — est que la réalisation chaque année d'une présentation de grande qualité dans un pavillon de l'importance de celui de la France, constituait une lourde charge financière dont il devenait impossible en France, comme au Québec, de trouver la contrepartie.

Le public de Terre des Hommes est enthousiaste, avide de connaissances nouvelles et amateur de belles choses, ainsi qu'en témoignent les quelque 50 «livres d'or» que j'ai conservés et sur lesquels s'expriment les félicitations ou critiques que nous adressaient nos visiteurs, montrant combien ceux-ci sont sensibles au choix des sujets traités, à la qualité de la présentation et à l'intérêt des objets qui leur sont montrés.

Or, de telles expositions thématiques qui font largement appel au décor, aux dioramas, aux divers moyens audiovisuels, coûtent fort cher.

Pendant plusieurs années, la Ville de Montréal, à l'initiative de M. Jean Drapeau qui souhaitait vivement une forte participation française, avait assumé une part importante des dépenses d'installation et d'animation du pavillon, mais chaque année, du fait de l'inflation qui agissait sur les coûts de transport, d'installation et sur les salaires, du fait de la baisse du dollar (à l'époque), du fait également des difficultés financières de la Ville de Montréal en conséquence des Jeux Olympiques, cette participation se réduisait dans des proportions telles qu'en tant que Commissaire général je ne me sentais plus capable de garantir la réalisation d'un pavillon de bonne qualité.

On nous dira sans doute qu'il n'est pas normal qu'un pays n'assume pas la majeure partie des dépenses de son Pavillon; à cela je répondrai que la Ville de Montréal est la principale bénéficiaire de Terre des Hommes qui apporte une distraction culturelle de qualité à la tranche la plus défavorisée de sa population, qui constitue un attrait touristique important pour les visiteurs US et enfin permet d'offrir des emplois temporaires à toute une jeunesse étudiante.

Toutes ces activités engendrent également des recettes touristiques indirectes et des taxes dont profite toute la région montréalaise.

Dans ces conditions, il nous a toujours semblé que la Ville de Montréal bénéficiait beaucoup plus que les pays participants de l'existence de Terre des Hommes.

Malgré cela et en face de cette contribution de la Ville, je me suis toujours efforcé de susciter des contributions nationales françaises, soit sous forme de subventions gouvernementales ou versées par des grands organismes publics désireux de participer à cette présence officielle française à Montréal, soit aussi de la part de sociétés et compagnies industrielles ou commerciales désireuses de faire connaître leurs produits.

Toutefois, si nous souhaitions que le Pavillon de la France soit une «vitrine de la France», nous ne voulions pas pour autant le transformer en un salon commercial assurant une simple présentation de produits. Cette politique a toujours reçu l'appui de la Direction générale des Affaires culturelles, du ministère français des Affaires étrangères et des représentations diplomatiques françaises à Ottawa et à Montréal.

La France défend la culture francophone dans le monde entier et elle y consacre un budget considérable et toujours insuffisant, c'est pourquoi le gouvernement français, dont les dépenses culturelles sont énormes par rapport à celles d'autres pays parfois plus riches ou plus grands, mais dont le rôle culturel est moins important, ne pouvait pas chaque année participer financièrement de manière adéquate à la réalisation d'un beau Pavillon de la France à Terre des Hommes. (...)

Dans cette conjoncture, il semblerait de beaucoup préférable de ne réaliser un Pavillon de la France à Terre des Hommes que tous les trois ou cinq ans, ce qui permettrait de concentrer toutes les subventions et concours publics ou privés sur une présentation prestigieuse qui ferait ainsi honneur à Terre des Hommes et à la France et qui serait d'autant mieux accueillie par le public qu'elle serait exceptionnelle. (...)

Franck BAUER
Commissaire général
Terre de France

EN VRAC

Incurie au Bureau de surveillance du cinéma

Suite à l'article de la Fédération des Femmes du Québec sur la pornographie enfantine, je tiens à apporter un autre fait précis dans un domaine qui touche autant les enfants. Il s'agit des films classés dans la catégorie «Pour tous», catégorie qui laisse à désirer et dont nous devons nous méfier car il ne semble y avoir aucune surveillance de ce supposé «Bureau de surveillance du cinéma». Quand nos enfants peuvent en toute tranquillité voir des films considérés «18 ans adulte» dans la catégorie «Pour tous», alors il y a de quoi crier au scandale, et essayer de remuer le gouvernement à demander des comptes rendus à ses fonctionnaires qui semblent se fouter royalement des enfants ainsi que des parents.

Il y a quelque temps (mars '81) je suis allé au cinéma voir le film «Y a-t-il un pilote dans l'avion», version française du film «Airplane». Ce film comportait la mention «pour tous». Comment se fait-il que nous retrouvions ce film (et combien d'autres dont je n'ai pas connaissance) dans la catégorie «pour tous», «18 ans adulte» et «14 ans». Toutes ces catégories apparaissaient pour le même film dans des cinémas différents ainsi qu'au cinéma en «plein air». Serait-ce que chaque salle de cinéma fait sa propre loi? N'y a-t-il donc personne au Bureau de surveillance du cinéma, dont le président est M. André Guérin, pour s'assurer de la réglementation sur les catégories de films et voir à ce qu'on ne manipule pas nos enfants de cette façon ainsi que nous parents qui avions confiance en vous, en votre supposé bon choix dans ces catégories. Peut-être n'êtes-vous là qu'en apparence. Je m'aperçois qu'il est dangereux de vous faire confiance les yeux fermés.

Croyez-vous que ce sont vraiment des scènes pour nos enfants? Ne vous sentez-vous pas gêné de cette provocation envers des innocents? N'avez-vous donc aucune conscience? Pour quelle raison obscure donne-t-on différentes catégories à ce film et combien d'autres? Est-ce pour «faire la piastre», ou y aurait-il des pressions venant d'ailleurs? (...)

Je souhaite qu'on fasse le ménage à ce Bureau de surveillance et si M. Guérin s'avère incompétent dans ce domaine, alors un changement s'impose; il n'a sûrement pas été placé à ce poste «à vie». Ne dit-on pas que le pouvoir est dangereux entre les mains de certaines personnes. Nos enfants ont besoin d'être protégés contre ceux qui attentent à leur innocence.

P.S.: Ce film était dans la catégorie «Pour tous», en mars 1981 au cinéma Rivoli. En juin 1981, il était dans la catégorie «18 ans adulte» au cinéma Dorval. Tout l'été il était dans la catégorie «Pour tous» dans les cinémas en plein air, et présentement il passe dans la catégorie «14 ans» au cinéma St-Denis et le cinéma Outremont le passe «Pour tous». Allez donc chercher à comprendre!

Mme Jacqueline CLERMONT,
Pointe-Claire

L'héroïque résistance de la population du Sud-Liban

Après avoir lu la lettre de Mme Jeanine Macameau publiée dans LA PRESSE du 26 août, il m'apparaît que cette dame n'a pas lu les informations et tous les éditoriaux de M. Pellerin entre le 11 et le 26 juillet.

Malgré l'agression permanente tant de la part des forces régulières de l'armée israélienne que des organisations palestiniennes, la population libanaise du Sud-Liban habite cette région et résiste à sa façon. Elle recultive sa terre, reconstruit ses maisons, enterre ses morts et soigne ses blessés... Cette population libanaise du Sud-Liban a donné l'exemple à la population libanaise de Zhalé, à celle de la Bekaa, à celle de Tripoli et à celle de Beyrouth Est et Ouest, face à l'agression des forces régulières syriennes. Cette population attend patiemment le retour de la légalité libanaise avec son armée.

Pour mieux se renseigner, il est possible d'obtenir les noms des victimes libanaises et le bilan de la destruction causée par les bombardements autorisés par le gouvernement de M. Begin, en s'adressant à la Croix-Rouge qui a secouru les blessés et déterré les victimes tant à Beyrouth qu'au Sud-Liban. De plus, ces victimes sont reconnues par le gouvernement de M. Begin, par l'opposition israélienne et par des personnalités de la communauté juive dont certaines ont qualifié le comportement du gouvernement de M. Begin de «terroriste».

Il est sûr que le Liban, peuple et territoire, est pris en otage par des «truands» palestiniens, syriens et israéliens à égale férocité. La voix de tous et chacun devrait s'élever contre tous les agresseurs pour arrêter les massacres car, comme le dit bien M. Pellerin dans son éditorial du 22 juillet: «Ce serait à désespérer de l'intelligence humaine si l'un et l'autre (Palestiniens et Israéliens) persistaient à préférer la tuerie à la réflexion.»

Hanna (Jean) GHANEM
Sherbrooke

Le lapin à queue blanche a-t-il disparu?

En référence à l'article intitulé «Le lapin à queue blanche serait disparu, selon les règlements» paru dans LA PRESSE du mardi 1er septembre 1981 sous la plume de M. Jean Pagé, je tiens à vous faire savoir que dans l'esprit du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, le lapin à queue blanche existe toujours au Québec. D'ailleurs on en fait mention dans le résumé des règlements «Chasse Québec» (p. 5) sous la mention générale «Lièvre» (point 7) puisque pour les Québécois, «lièvre» est le terme généralement employé pour couvrir les trois espèces connues.

Nous apprécierions donc qu'une rectification en bonne et due forme soit faite dans la prochaine chronique de M. Pagé.

Maurice CARRIER
Agent d'information «Faune»
Ministère du Loisir
de la Chasse et de la Pêche
Québec

Bien candidement, dans votre lettre, vous admettez que «dans l'esprit du ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche, le lapin à queue blanche existe encore au Québec...»

Mais ceci ne signifie pas que le public peut deviner votre pensée!

Dans le résumé des règlements de la chasse, au tableau énumérant les diverses espèces de gibier que nous avons au Québec, il n'est point question de lapin à queue blanche (page 8), pas plus qu'aux définitions du petit gibier (article 8).

Quant à prétendre que pour les Québécois, le mot «lièvre» est le terme général employé pour couvrir les trois espèces (article 7), je suis loin d'être d'accord!

C'est avoir une piètre opinion des chasseurs du Québec, que de leur demander de confondre le lièvre arctique (5.5 kg), le lièvre d'Amérique (4 kg) et le lapin à queue blanche (1.1 kg). Les chasseurs du Québec ne sont pas des ignares, ne pouvant identifier positivement le gibier avant de le tirer — d'ailleurs la loi les y oblige, celle-là même édictée par le MLCP.

Sur le plan scientifique, les trois ne peuvent être désignés comme étant des «lièvres», puisque ces derniers sont identifiés comme «lepsus», tandis que le lapin est un «sylvilagus».

Ce sont des marchands distributeurs de permis de chasse, qui ont attiré notre attention à ce sujet: nous avons tout simplement reflété leur opinion. A vous d'apporter les corrections qui s'imposent dans la prochaine édition du résumé des règlements.

De grâce ne tentez pas de dissimuler une erreur flagrante!

Jean Pagé

VROUM! VROUM!

Le problème des motocyclettes bruyantes est loin d'être exclusif à nos amis de Hull, et il a sans doute fallu que M. Pilon (lettre publiée le 27 août) en ait plein les oreilles pour se décider à écrire.

Je vous appuie à 100%, monsieur Pilon. Comme une bonne majorité de citoyens montréalais, dont les conduits auditifs sont quotidiennement pollués par ce vacarme qui rendra sourde la génération qui chevauche ces motos. Sans parler des «Hollywood Mufflers» qui amplifient joyeusement le bruit de certaines autos «jackées». Il faut les entendre pour le croire, lorsqu'on n'a pas les moyens de se payer la climatisation dans sa voiture ou au foyer.

Il existe en effet des motos silencieuses. Et en ces temps de stress où la pollution est un mot à la mode, le citoyen a droit à la tranquillité, je crois. Monsieur Drapeau, ne serait-il pas temps de légiférer?...

Claude LAHAISE
Montréal

L'aide de l'Institut québécois du cinéma

Monsieur Louis Dussault
Les Films du Crépuscule
Montréal

Monsieur,

C'est avec surprise que nous prenons connaissance de vos commentaires récents à l'effet que l'Institut québécois du cinéma refuserait dorénavant d'aider la production de longs métrages documentaires ainsi que la production de premières oeuvres de fiction.

Ces affirmations, que vous avez rendues publiques dans une lettre aux lecteurs de **La Presse**, sont en contradiction avec le contenu de la politique d'aide à moyen terme de l'Institut. En effet, dans les nouveaux programmes auxquels vous faites allusion, il est clairement indiqué que l'Institut, tout en tenant compte des moyens financiers dont il dispose, continue à encourager la production de premières oeuvres tout en offrant un soutien économique plus efficace qu'autrefois aux cinéastes plus expérimentés. Et ceci est vrai pour la production de longs métrages, de courts métrages, tant de fiction que documentaires.

Rien dans cette nouvelle politique ne peut vous permettre d'affirmer, comme vous le faites dans cette lettre publique, que l'Institut vient de se voir contraint de mettre sur pied une structure d'accès à la production tout à fait élitiste. Ce qui aura pour effet, selon vous, d'éliminer 90% des cinéastes actuels qui ne pourront plus faire partie des plans de l'I.Q.C.

Au contraire, nos nouveaux programmes ont été dessinés pour mieux répondre aux besoins du milieu. À leur lecture, vous remarquerez que tous les types de production s'y retrouvent et que l'accès à nos programmes est le même que dans le passé. Seul des limites de budget nous obligent à freiner le nombre de projets que nous voudrions aider annuellement.

En un mot, ce que vous appelez «élitiste» n'est en fait qu'un sain réalisme dans la situation critique où se trouve actuellement la production indépendante au Québec.

Evidemment, il y a toujours place à l'amélioration, mais permettez-nous de douter que le dialogue permanent qu'entretient l'I.Q.C. avec le milieu ait pu produire le monstre que vous dénoncez.

En terminant, nous sommes convaincus que dans le dossier cinéma au Québec, le pulic doit recevoir l'information la plus exacte possible et que les inexactitudes contenues dans votre lettre n'aident en rien la cause cinématographique que vous défendez depuis plusieurs années avec beaucoup d'énergie et de conviction.

Claude GODBOUT
Président du conseil
d'administration
Institut québécois du cinéma

N.B.

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, JEUDI 10 SEPTEMBRE 1981

LE SALAIRE DU DÉPUTÉ, UNE ÉPINE POLITIQUE

Un régime de pensions scandaleusement généreux qu'il faudra revoir à la baisse

—4—

■ Les députés ne pourront décemment hausser leurs salaires sans revoir en même temps à la baisse le régime de pensions scandaleusement généreux dont ils bénéficient.

LOUIS FALARDEAU

(de notre bureau de Québec)

On a déjà beaucoup écrit sur le sujet mais il convient de rappeler certains éléments et de donner quelques exemples pour entretenir un mélange de sentiments d'envie et d'horreur chez tout citoyen normalement constitué.

Les règles de base sont les suivantes: le député paye généralement 10 p. 100 de son salaire et, s'il le veut, des indemnités de fonction additionnelles qu'il reçoit et, après 5 ans, s'il a été élu deux fois, il est déjà éligible à une pension représentant 46,8 p. 100 de ses contributions. Il atteint le maximum après 8 ans (75 p. 100 de ses contributions) et peut dès lors cesser de contribuer au régime.

Comme sa pension peut atteindre (mais ne peut dépasser) le plus haut salaire touché par le parlementaire, il peut contribuer plus longuement surtout s'il a été ministre. Ajoutons que la pension est indexée annuellement au coût de la vie, et surtout qu'elle est payable dès que le bénéficiaire cesse d'être député.

Cela veut dire que si Claude Charron décidait de se retirer au terme de son mandat actuel, en 85, à 39 ans, il aurait droit à une pension supérieure à $50,000 par année jusqu'à la fin de ses jours. Plus que ce qu'il toucherait comme simple député. La pension minimale, la même année, pour un député qui aurait fait deux mandats, mais sans recevoir la moindre indemnité de fonction, serait proche de $20,000. (Ces montants sont approximatifs.)

Pas étonnant que les libéraux, qui font courir la rumeur de la démission prochaine de l'ex-ministre Denis de Belleval, précisent qu'il attendra au premier janvier prochain pour se joindre à la firme Lavalin. C'est qu'à compter du 15 novembre, date

Denis de Belleval

marquant le cinquième anniversaire de son élection, il sera éligible à une pension à vie qui devrait être d'environ $15,000.

Car, et cela ne fait qu'ajouter au scandale, l'ex-député peut toucher sa pension même s'il reçoit un autre salaire et même s'il est à l'emploi de l'Etat!

Le régime doit être modifié

Tous les députés reconnaissent que le régime doit être modifié pour le rendre plus conforme à ce qui se fait ailleurs. Ils font valoir que sa générosité semblait moins anachronique à une époque où les parlementaires étaient plus âgés et prenaient donc leur retraite à 55 ou 60 ans plutôt qu'à 35 ou 40 ans.

Ils insistent par ailleurs pour dire qu'on doit tenir compte du cas particulier du député. Pendant sa carrière, surtout s'il est ministre, il doit souvent renoncer à toute vie familiale et l'histoire démontre que plusieurs y laissent une partie de leur santé.

Il faut aussi prendre en considération, disent-ils, le fait qu'un parlementaire défait doit souvent faire face à de grandes difficultés pour se rebâtir une vie professionnelle et qu'il peut vivre une période difficile s'il n'a pas immédiatement droit à une pension. (Encore que cela soit de moins en moins vrai, plusieurs bénéficiant d'un congé sans solde pendant leur séjour à l'Assemblée nationale.)

Les députés souhaitent donc que toute modification s'accompagne d'une disposition prévoyant qu'un député défait, comme c'est le cas à Ottawa, touche une indemnité représentant six mois ou un an de salaire de façon à lui faciliter le retour à la vie privée.

Cela présuppose que la pension ne sera plus payable au départ du parlementaire. Plusieurs formules sont analysées. On pourrait, par exemple, fixer l'âge d'éligibilité à 50, 55 ou 60 ans, ou mieux, s'inspirer de la formule ontarienne qui prévoit qu'un député devient éligible à sa pension dès que la somme de son âge et de ses années de service atteint 55.

On parle également de limiter les contributions à un pourcentage du salaire du député (à l'exclusion de son indemnité de ministre, par exemple) ou encore de fixer un plafond moins élevé à la pension qu'il peut retirer.

Devra-t-on aussi obliger un ex-député qui reçoit un salaire de l'Etat (comme juge, président de régie, etc.) à renoncer pendant ce temps à sa pension? La plupart des députés interrogés là-dessus pense que oui. Guy Chevrette en fait une question de principe: on ne peut continuer à retirer des bénéfices reliés à la retraite tout en retirant un salaire du même employeur.

Guy Bisaillon diffère d'opinion, affirmant qu'un tel interdit empêcherait des hommes et des femmes de talent de continuer à servir leurs concitoyens alors qu'ils pourraient oeuvrer en toute impunité pour des sociétés privées. Il suggère donc qu'on ne fasse pas de distinction relative à l'employeur mais qu'on trouve un mécanisme qui diminuerait, au moins, la pension touchée par l'ex-député qui travaille, et ce jusqu'à ce qu'il ait atteint un certain âge.

Ceci étant dit, la grande question est de savoir si cette réforme doit être rétroactive. Les députés sont unanimes pour répondre non. Ils invoquent les droits acquis et font valoir que si les députés ne peuvent se plaindre des salaires reçus puisqu'ils postulaient un siège à l'Assemblée en toute connaissance de cause, ils faisaient également ce choix en sachant qu'ils auraient droit à un plan de pension des plus généreux.

Il semble néanmoins que certaines corrections affecteront les députés actuels, notamment celles relatives à la possibilité de toucher la pension tout en travaillant. On peut s'attendre à une solide résistance des députés si le gouvernement tentait d'aller plus loin.

La hausse de traitement devrait s'accompagner de l'obligation de faire le travail à plein temps

■ En 74, le Comité Bonenfant invoquait le fait que le métier de député en est maintenant un à temps complet pour proposer que nos parlementaires soient mieux payés.

S'il est encore plus vrai aujourd'hui que la majorité d'entre eux consacrent tout leur temps au service de leurs électeurs, alors qu'il n'y avait qu'une poignée de ministres à le faire il y a 25 ans, il n'en reste pas moins que plusieurs conservent un emploi à temps partiel qui peut être fort lucratif, que ce soit comme professionnels ou simplement pour la gérance de leur commerce et de leur industrie.

Cette situation pose à la fois le problème des conflits d'intérêts possible et celui de l'absentéisme. C'est pourquoi beaucoup de députés, surtout chez les péquistes, seraient d'accord pour qu'une prochaine hausse de traitement s'accompagne d'une certaine obligation faite à l'élu de consacrer tout son temps à sa charge publique.

Les conflits d'intérêts

ves aux conflits d'intérêts pourraient toutefois les obliger à prendre quelque distance par rapport à leur entreprise et limiter les relations possibles entre celles-ci et l'État. L'avant- projet de loi sur l'Assemblée nationale, préparé par Clément Ri-

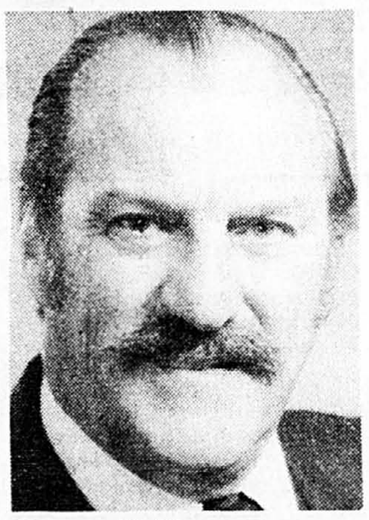

Georges Vaillancourt

Encore que ce ne soit pas si simple que ça et que tous reconnaissent qu'il ne serait pas réaliste d'obliger les députés à se départir de leurs commerces, de leur industrie ou de leur exploi tation agricole. Des règles relatichard, contenait certaines dispositions à cet effet.

Le fait que les Libéraux soient moins spontanément d'accord avec semblables mesures ne tient pas seulement à une conception différente de la moralité publique. C'est surtout parce que les professionnels sont plus nombreux chez eux (un professeur peut difficilement continuer à travailler à temps partiel) et parce qu'ils comptent dans leurs rangs plusieurs anciens ministres qui arriveraient difficilement sans un revenu d'appoint.

Les députés hommes d'affaires sont nombreux et si plusieurs tirent d'importants profits de leur entreprise, la plupart doivent également s'y faire remplacer par un gérant. Il est difficile de savoir lesquels consacrent beaucoup de temps à cette activité privée et surtout s'ils négligent leur travail parlementaire pour autant.

Le péquiste Jacques Baril travaille tout l'été à sa ferme mais est très assidu le reste du temps. Ses collègues Gilles Grégoire et Maurice Martel sont par contre souvent absents à Québec, mais est-ce parce que le premier fait dans l'immobilier et l'autre dans les pharmacies? Le libéral Georges Vaillancourt vient moins souvent à Québec en novembre et en décembre car il consacre beaucoup de temps à son commerce d'arbres de Noël. Par contre Gérard-D. Lévesque a confié à ses fils la gestion de ses entreprises.

Beaucoup de libéraux, avocats de profession, pratiquent toujours. Si Michel Pagé affirme n'accepter que quelques causes, Fernand Lalonde et John Ciaccia sont plus actifs, surtout hors-

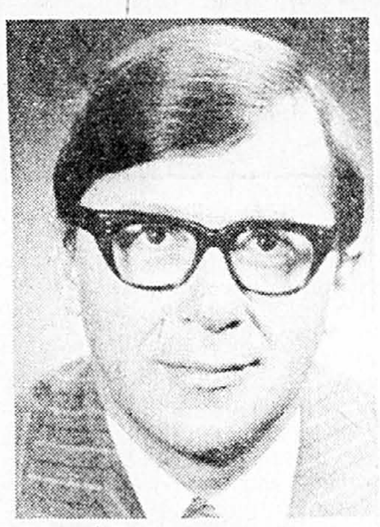

Gérard-D. Lévesque

session. Le cas de Harry Blank est plus complexe: il consacre beaucoup de temps à son bureau spécialisé dans l'aide aux immigrants et en retire, dit-on d'importants bénéfices.

Un temps raisonnable à son travail

Si le député n'est pas en situation de conflit d'intérêts, on peut difficilement lui interdire toute autre activité mais on peut exiger de lui qu'il consacre un temps raisonnable à son occupation principale.

Outre le contrôle tout à fait radical que peuvent exercer les électeurs en ne réélisant pas un député qui les néglige, un seul autre moyen de contrôle existe et il est tout à fait inefficace. La Loi de l'Assemblée nationale prévoit en effet qu'un parlementaire qui s'absente de plus de dix séances sans motif valable doit payer une «amende» de $100 par jour d'absence supplémentaire.

Jusqu'en 74, la loi ne s'était jamais appliquée car il était de coutume qu'à la fin de l'année l'Assemblée adopte une motion absolvant les contrevenants. Depuis, la règle de l'absolution ne s'applique plus, mais moins d'une vingtaine de députés ont eu à payer l'amende, et le plus souvent, seulement quelques centaines de dollars. Le record est de $900 et il appartient aux deux derniers ministres des Finances, Raymond Garneau et Jacques Parizeau.

Il est pourtant de commune renommée que de nombreux parlementaires brillent souvent par leur absence et leur nom n'apparait généralement pas dans la liste des «condamnés». C'est que tout le système repose sur l'aveu, chaque député déclarant mensuellement, sous serment, le nombre de ses absences non motivées. Ce qui faisait dire à Maurice Bellemarre que certains de ses collègues avaient le serment léger!

Ce sont les plus honnêtes qui

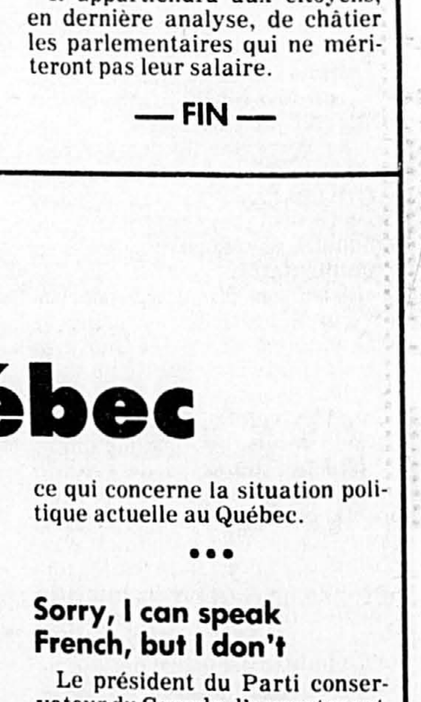

Jacques Baril

payent et il est pour le moins étonnant de constater qu'une bonne moitié d'entre eux sont des ministres alors qu'il leur serait bien plus facile de se trouver de bons motifs d'absence.

Le problème semble insoluble car il n'est pas question d'instaurer un système de contrôle tatillon. Il est même à peu près certain qu'on abolira l'obligation de prêter serment. Si on ne peut faire confiance aux députés...

Il appartiendra aux citoyens, en dernière analyse, de châtier les parlementaires qui ne mériteront pas leur salaire.

— FIN —

Occupation de l'édifice «G» à Québec

■ QUÉBEC (PC) — Plusieurs centaines d'agents de la paix ont occupé hier après-midi des locaux de l'édifice «G» de la colline parlementaire pendant que leurs représentants syndicaux rencontraient le ministre de la Fonction publique du Québec, Mme Denise Leblanc-Bantey, et le négociateur gouvernemental, Me Richard Drouin.

M. Maurice Corriveau, président du Syndicat provincial des agents de la paix, a fait savoir que ses membres réclament la reprise des négociations qui sont interrompues depuis mars dernier.

Mme Leblanc-Bantey lui a signifié la semaine dernière que de telles négociations constitueraient «non seulement un gaspillage de temps et d'énergie mais seraient antidémocratiques puisque vous ne semblez pas représenter la majorité des agents de la paix.»

Trois syndicats cherchent à se faire accréditer pour représenter les différents corps d'emploi que constituent les gardiens de prisons, les constables spéciaux notamment affectés au ministère des Travaux publics et Approvisionnement, les inspecteurs du ministère des Transports, les agents de conservation, etc.

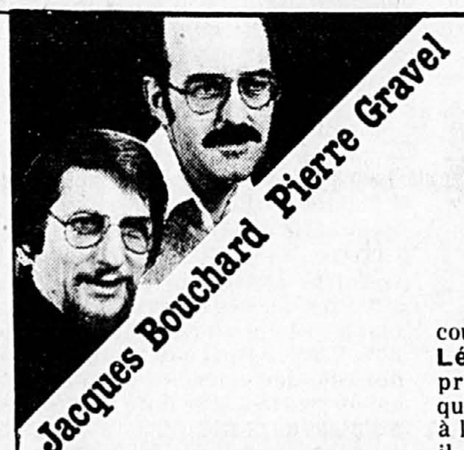

Jacques Bouchard Pierre Gravel

NOTES POLITIQUES

Guy Joron deviendrait président d'Hydro-Québec

■ L'ancien ministre délégué à l'Énergie et ex-député péquiste, **Guy Joron,** semble être l'homme désigné par le gouvernement Lévesque pour assumer le poste de président-directeur général d'**Hydro-Québec** qui deviendra vacant le 15 décembre avec le départ de **Robert Boyd.**

C'est du moins ce qui ressort des informations recueillies, hier, par LA PRESSE, auprès de plusieurs hauts fonctionnaires de différents ministères du gouvernement québécois. En fait, selon certaines sources, même si les consultations ne sont pas encore officiellement terminées, il ne fait aucun doute que l'homme tout désigné pour cette fonction est l'ancien député péquiste de **Mille-Iles.**

La démission de M. Joron comme titulaire du ministère des Consommateurs, coopératives et Institutions financières, alors qu'il avait décidé de quitter la vie publique avait beaucoup affecté le premier ministre **Lévesque.** Un pionnier de la première heure de la cause péquiste, élu pour la première fois à l'Assemblée nationale en 1970, il est toujours considéré comme un fidèle de la cause défendue par le gouvernement, et M. Lévesque a toujours beaucoup de considération à son endroit.

En occupant ce poste stratégique de la principale Société d'État de la province, le premier ministre René Lévesque serait assuré de la plus grande loyauté de la part du nouveau président. En outre M. Joron peut faire valoir sa connaissance des marchés financiers où la réputation personnelle du titulaire dans ces milieux constitue un élément non négligeable dans le financement d'**Hydro-Québec.**

Occupant déjà un siège de commissaire à Hydro-Québec, on a fait savoir au ministère d'État au développement économique de **Bernard Landry,** que cette nomination serait accueillie avec une très grande satisfaction. Au ministère des Affaires intergouvernementales, on a mentionné que la nomination de M. Joron devrait être annoncée

Photothèque LA PRESSE

Guy Joron

très bientôt, par un décret ministériel, et qu'il ne s'agissait en fait que d'une formalité de routine.

Artisan du livre blanc de la politique énergétique du Québec, M. Joron pourrait alors appliquer les énoncés qu'il a été amené à défendre à l'Assemblée nationale et faire en sorte qu'Hydro-Québec devienne la cheville ouvrière de cette réforme et non plus un obstacle à sa réalisation.

Par ailleurs, le Conseil spécial de deux jours des ministres québécois qui se réunit à compter d'aujourd'hui à **Drummondville,** pourra, si le temps le permet, étudier les recommandations de différents ministères en ce qui concerne une centaine de postes qui seront à combler ou à reconfirmer dans les différents organismes qui dépendent du gouvernement.

Mais cette séance du **Conseil des ministres,** hors de la Vieille capitale, qui se veut maintenant une tradition depuis la prise du pouvoir du PQ à la veille du début des sessions automnales, servira surtout à faire le point en ce qui concerne la situation politique actuelle au Québec.

•••

Sorry, I can speak French, but I don't

Le président du Parti conservateur du Canada, l'avocat montréalais **Peter Blaikie,** a été «outré», selon son expression, de lire dans LA PRESSE d'hier que sa secrétaire était unilingue anglaise.

Selon les précisions qu'il s'est empressé de communiquer pour rétablir les faits, M. Blaikie a affirmé que **Madame Arraha** n'est pas une quelconque secrétaire mais bien une «collaboratrice» qui, en outre, s'exprime couramment en français.

Il a expliqué que, si celle-ci s'est exprimée uniquement en anglais lorsqu'à deux reprises le même jour elle a répondu au téléphone à un journaliste, c'est parce qu'elle croyait alors parler à un organisateur conservateur, québécois et francophone, avec lequel, de toute façon, elle parle toujours en anglais...!

c'est où l'université populaire

EXEMPLES DE MAUVAISE ADMINISTRATION À L'APPUI

Les Métallos réclament une enquête à la Baie James

PIERRE VENNAT

La Société d'énergie de la Baie James aurait construit, il y a deux ans, sans surveillance adéquate, lors d'une grève de son personnel spécialisé, une digue à LG-3, 16 pieds à côté de l'endroit normalement projeté. Le bassin ayant été ainsi déséquilibré, des experts ont évalué cette «erreur» à $200,000.

Par ailleurs, le pont de la route LG-3, au-dessus de la rivière Corvette, près du chantier de LG-3, aurait été construit 15 pieds trop bas. Il en coûterait $1.5 million pour relever le tablier du pont afin de rendre la route carrossable.

Tel sont deux des nombreux exemples avancés hier en conférence de presse par le Syndicat des Métallos (FTQ), qui représente quelque 1,000 techniciens et employés spécialisés de la Société de la Baie James, pour réclamer une enquête sur l'administration, et bien sûr la politique de relations de travail de la SEBJ à la Baie James.

A la SEBJ, hier après-midi, un porte-parole du vice-président aux opérations, M. Laurent Hamel, a fait savoir que toutes ces accusations ne tenaient pas debout, qu'aucune digue n'a été mal construite, qu'aucune fissure n'a été décelée, et que les Métallos ne savent même pas faire la différence entre une digue et un barrage.

Les représentants des Métallos ont, à l'appui de leur requête, avancé d'autres exemples de ce qu'ils considèrent de la mauvaise administration:

— un ponceau construit à l'envers, au camp Brisay, également pendant la grève des Métallos, il y a deux ans;

— la découverte d'une fissure à la digue principale de LG-3, immédiatement après le conflit de travail;

— des turbines de la centrale LG-2 ont dû être reprises;

— et enfin le fait qu'à la suite d'un autre arrêt de travail, celui des employés des concessionnaires de cafétéria, du 10 août 1980 au 16 septembre, des avenants pour une somme allant jusqu'à $434,170 ont été autorisés pour rembourser les entrepreneurs qui ont nourri, à leur frais, la main-d'oeuvre laissée sur les chantiers, alors que les 7,000 travailleurs évacués n'auraient pas, eux, été compensés.

Tout ce que la SEBJ concède, c'est qu'il est vrai que deux entrepreneurs ont dû, pendant la grève, nourrir eux-mêmes une partie de la main-d'oeuvre gardée sur les chantiers, et qu'ils ont donc été compensés en conséquence.

Quoi qu'il en soit, pour les Métallos, les travaux à la Baie James avancent de façon phénoménale, mais la SEBJ a diminué considérablement ses contrôles à l'endroit des entrepreneurs qui font ainsi ce qu'ils veulent.

CONCOURS

ON PREND D'ASSAUT LA FLORIDE

la presse CKAC 73 AIR CANADA

Soyez une des 120 personnes à s'envoler vers

FORT LAUDERDALE

TOUS LES DÉTAILS DANS LA PRESSE DU

LUNDI 14 SEPTEMBRE

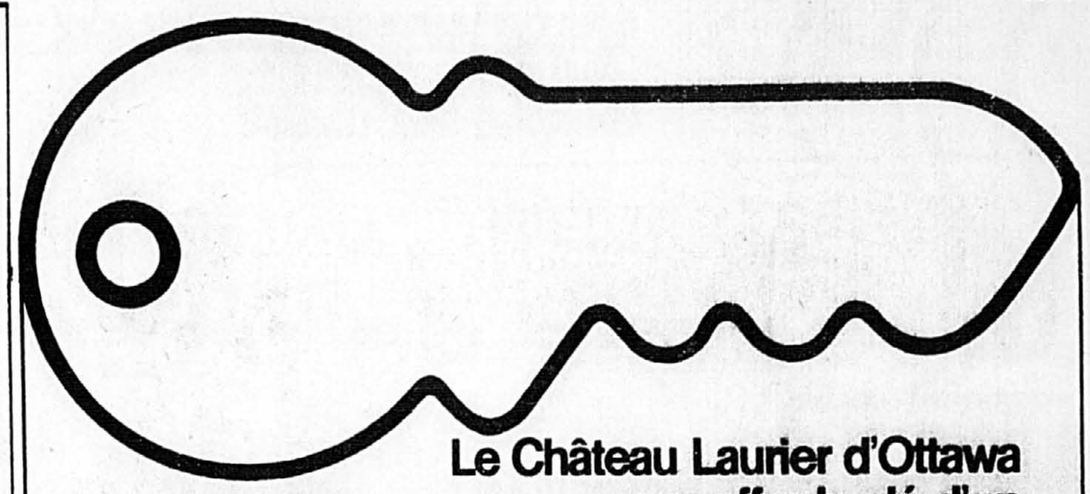

Le Château Laurier d'Ottawa vous offre la clé d'un extraordinaire week-end. Seulement $39.*

$39* par nuit, une ou deux personnes. Un tarif d'aubaine offert aux gens qui ont envie de changer d'air. Emmenez toute la famille ou bien venez seul vous détendre: il n'y a pas de meilleur endroit pour cela que le Château Laurier. Nous sommes juste en face du Parlement de l'autre côté du canal Rideau, en plein coeur d'Ottawa. Vous pourrez assister à un spectacle ou à un concert au Centre national des Arts, magasiner dans les boutiques du mail de la rue Sparks, visiter la Galerie nationale et bien d'autres lieux d'intérêt. La plupart, en effet, ne sont qu'à quelques pas du Château.

Au Château, vous trouverez également plusieurs des meilleurs endroits d'Ottawa où dîner et vous divertir. Nous avons même une piscine intérieure chauffée et des saunas (ainsi qu'un vaste stationnement intérieur).

Gâtez-vous un peu, avec toute la famille, et venez passer le week-end au Château Laurier. Pour réserver, téléphonez-nous à Montréal au 877-4032. À l'extérieur de Montréal, composez sans frais 1-800-268-8136 ou voyez votre agent de voyages.

*Sous réserve de disponibilités de chambres. Gratuit pour les enfants partageant la chambre de leurs parents. Séjour minimum, deux nuits. Ne s'applique pas aux groupes.

Château Laurier hôtels CN
Major's Hill Park, Ottawa

Tarifs de week-end d'autres hôtels CN: Hôtel Macdonald, Edmonton, $36; Hôtel Beauséjour, Moncton, $33; Hôtel Newfoundland, St. John's, $33.

RALLYE HONDA

EXCELLENTES NOUVELLES POUR LES ACHETEURS DE VOITURES HONDA EN SEPTEMBRE

La voiture HONDA ACCORD est, cette année, la voiture de tête officielle lors du GRAND PRIX DU CANADA qui aura lieu les 25, 26 et 27 septembre et pour célébrer cet événement, RALLYE HONDA DE LASALLE offre les prix suivants à ses clients, du 1er au 19 septembre.

Tirage spécial pour les visiteurs (essayez simplement les nouvelles Honda et remplissez un bulletin de participation).

1er PRIX: La fin de semaine de votre vie au «quartier général de la course», à l'hôtel Méridien de Montréal, pendant trois jours, avec billets de faveur pour le paddock et passes V.I.P.

2e PRIX: 25 paires de billets donnant droit à des places réservées pendant la fin de semaine.

3e PRIX: 50 paires de billets pour la course de dimanche

EN PLUS: si vous prenez livraison de votre Honda avant le 24 septembre RALLYE vous donne 2 billets réservés, section G pour les 3 jours de la course.

DÉCOUPEZ CETTE ANNONCE POUR PROFITER DE CETTE OFFRE

LES HONDA 1981 DOIVENT PARTIR!

168 HONDA POUR LIVRAISON IMMÉDIATE EN SEPTEMBRE

Personne ne peut battre nos prix ou notre millage au gallon

VENEZ FAIRE UN TOUR!

ENTREZ... CHEZ RALLYE VOUS GAGNEREZ!

Apportez votre voiture en reprise. Discutez sur nos 4 produits Thermo Guard de protection d'auto, sur nos garanties prolongées voitures neuves, sur notre vaste stock d'accessoires, sur notre plan bancaire vraiment concurrentiel. Nous sommes ouverts les samedis.

RALLYE AUTOMOBILES LTÉE

CLÉMENT, angle Lafleur à LaSalle à 5 minutes du centre de Montréal 364-1121

ATLANTIQUE

GARANTIT ★ La main-d'oeuvre de service de ses TV couleur et composants haute fidélité pour 48 et 60 mois respectivement.

REMBOURSE ★ La différence si vous trouvez votre téléviseur couleur ou chaîne haute fidélité Atlantique moins cher chez tout autre détaillant, aux mêmes conditions durant les 30 jours suivant l'achat.

ÉCHANGE ★ Tout élément de votre chaîne haute fidélité Atlantique pour un modèle plus avancé durant les 30 jours suivant l'achat.

RCA 20"

Entièrement transistorisé automatique

PRIX ATLANTIQUE $499.95

SONY '81

GARANTIE SERVICE

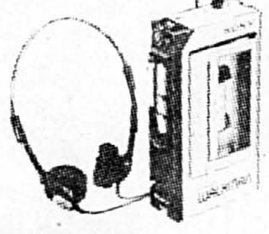

WALKMAN $149.95 BAS PRIX

RCA 26"

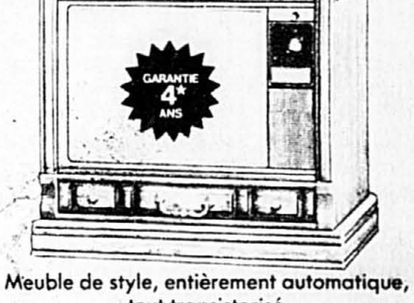

Meuble de style, entièrement automatique, tout transistorisé

$699.95

KENWOOD

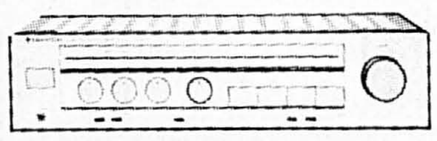

RÉCEPTEUR AM-FM STÉRÉO 58 watts RMS

Table tournante semi-automatique cartouche incluse

2 haut-parleurs 3 voies de haute fidélité

GARANTIE 5★ ANS

PRIX ATLANTIQUE $619.95

VIDÉO

SANYO $799.95

FISHER

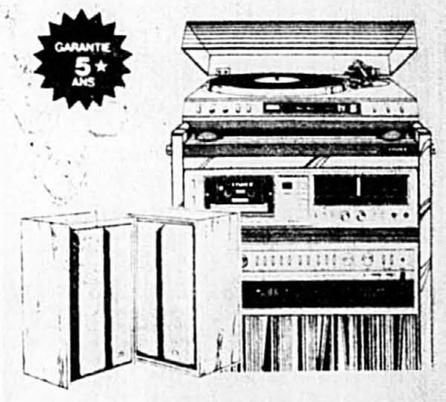

60 watts RMS — DIGITAL

PRIX ATLANTIQUE $999.95

- Récepteur AM-FM stéréo
- Table tournante semi-automatique
- Magnétocassette Dolby métal
- Haut-parleurs haute fidélité
- Meuble vitré de style

* Pour nos politiques, consultez nos représentants

«Les modèles en vente peuvent différer des illustrations»

DISCWASHER • MELOTONE • CRAIG • AUDIOVOX • DECCA • HENDRIX • SENNHEISER • KOSS • SHURE • STANTON • EMPIRE • BASF • MAXELL • TDK • TELEC •

RCA • HITACHI • PANASONIC • SANYO • TOSHIBA • SONY • QUASAR • YAMAHA • TECHNICS • SANYO PLUS • FISHER • TEAC • AKAI • ADC • SOUNDESIGN • AIWA •

NOUVEAU! 5* ANS POURQUOI NE PAS PROFITER DE NOTRE GARANTIE PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE SUR COMPOSANTS AUDIO 10* ANS

MAGASIN ENTREPÔT

6060 EST, BOUL. MÉTROPOLITAIN Sortie Lacordaire (entre Lacordaire et Langelier) 253-8880

6891, rue SAINT-HUBERT Tél.: 274-5438

PLUS DE 70 MAGASINS — PARTOUT PRÈS DE CHEZ VOUS

ALMA Carrefour Alma
ALMA Galeries Lac St-Jean
BELOEIL Mail Montenach
BROCKVILLE Islands Mall
BROSSARD Mail Champlain
CHARLESBOURG Centre commercial Atrium
CHATEAUGUAY Centre régional de Châteauguay
CHICOUTIMI Place du Royaume
CORNWALL Cornwall Square
DORVAL Dorval Garden's Shopping Centre
DRUMMONDVILLE Place Drummond
EDMUNSTON, ouverture prochaine
GATINEAU Promenades de l'Outaouais
GRANBY Galeries Granby
HULL Place du Centre
JOLIETTE Galeries Joliette
JONQUIÈRE Galeries Jonquière
JONQUIÈRE Place Centre-Ville
KINGSTON Frontenac Mall
KINGSTON 103, Princess Street
LACHINE Galeries Lachine
LACHUTE Centre commercial Lachute
LASALLE Place Newman
LAVAL Carrefour Laval
LAVAL Centre commercial St-Martin
LAVAL Centre d'achats Duvernay
LA TUQUE Centre commercial La Tuque
LEVIS Galeries Chagnon
LONGUEUIL Centre d'achats Jacques-Cartier
LONGUEUIL Place Longueuil
MONTRÉAL Centre d'achats Forest
MONTRÉAL Galeries d'Anjou
MONTRÉAL Galeries Dupuis
MONTRÉAL Place Alexis-Nihon (niveau métro)
MONTRÉAL Place Alexis-Nihon (3e étage)
MONTRÉAL Place Bourassa
MONTRÉAL Plaza Côte-des-Neiges
MONTRÉAL 6060 boul. Métropolitain est
MONTRÉAL Place Ontario
MONTRÉAL Place Versailles
MONTRÉAL Plaza St-Hubert
OTTAWA Merivale Shopping Fair
OTTAWA Sparks Street Mall
OTTAWA St-Laurent Shopping Centre
OTTAWA Merivale Mall
POINTE-AUX-TREMBLES Carrefour de la Pointe
POINTE-CLAIRE Centre Commercial Fairview
QUÉBEC Place Cartier (Mail St-Roch)
QUÉBEC Galeries de la Canardière
QUÉBEC Place Fleur de Lys
QUÉBEC Galeries de la Capitale
REPENTIGNY Place Repentigny
RIMOUSKI Carrefour Rimouski
RIVIÈRE-DU-LOUP Centre Commercial Rivière-du-Loup
ROSEMÈRE Galeries des Mille-Îles
ST-BRUNO Promenades St-Bruno
STE-FOY Place Laurier
STE-FOY Place Ste-Foy
ST-HYACINTHE Galeries St-Hyacinthe
ST-JEAN Galeries Richelieu
ST-JEAN Carrefour Richelieu
STE-MARTHE Promenade Deux-Montagnes
SEPT-ÎLES Mail de Place-Ville
SHAWINIGAN Plaza Mauricie
SHERBROOKE 180, rue Wellington nord
SHERBROOKE Galeries Les Quatre Saisons
TERREBONNE Galeries Terrebonne
THETFORD MINES Carrefour Frontenac
TROIS-RIVIÈRES Centre les Rivières
TROIS-RIVIÈRES O. 4542, boul. Royal
VICTORIAVILLE Carrefour des Bois-Francs
VAL-D'OR Carrefour du Nord ouest
VILLE ST-LAURENT Galeries Normandie
VILLE ST-LAURENT Place Vertu Audio

MARANTZ • LUXMAN • CERWIN VEGA • JANIS • JBL • BOSE • KEF • FISHER • TEAC • AKAI • ADC • SOUNDESIGN • AIWA • HARMAN/KARDON

PASCAL

Classique — La grâce subtile du mobilier de vivoir Sklar-Peppler

Mobilier de vivoir recouvert de fibre d'oléfine brun et beige, très durable et facile d'entretien, choisi dans la collection Sklar. Construit dans un bâti et rehaussé de bois séché au four. Coussins de sièges et accoudoirs réversibles, leur prolongeant la durée. Construction à ressorts hélicoïdaux leur assurant un parfait support.

Canapé **699.88**

Causeuse **559.88**

Fauteuil **359.88**

Beaux mobiliers de dînette en chêne

Créations Reflections. Choix de table ronde 42'' ou rectangulaire 33'' x 60'', dessus en marqueterie à l'élégant motif de chevrons.

A. Dessus rond 42'' avec piétement simple chromé. Chaises chromées Breuer avec dossier canné, bordé de chêne et siège rembourré d'épais velours.

Ensemble 5 pièces
Table et 4 chaises
529.88

B. 33'' x 60'', dessus rectangulaire avec fini cuivré sur double piétement. Chaises Breuer cuivrées avec dossier et siège cannés et bordure de chêne.

Ensemble 5 pièces
Table, 3 chaises,
1 fauteuil droit
579.88

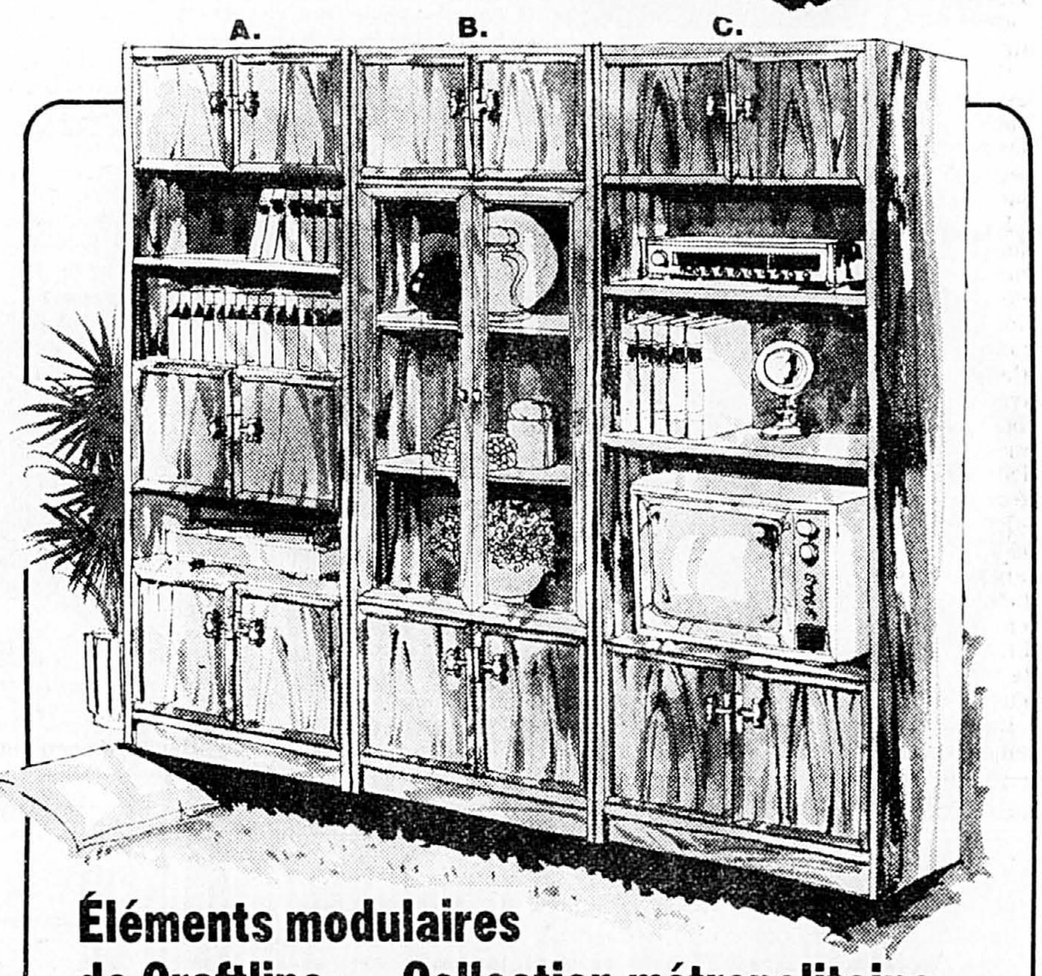

Éléments modulaires de Craftline — Collection métropolitaine

Le concept moderne s'associe parfaitement aux lignes raffinées, à la quincaillerie cuivrée très apparente et au fini tabac patiné. Hauteur 80''. Eléments aux divers usages — portes à charnières genre piano et, à l'intérieur, étagères réglables — espace pour TV ou amplificateur, bar, abattant pour secrétaire, étagères vitrées, portes en glace bisautée, dos en miroir et éclairage réglable.

A. Elément bar — 6 portes et 1 rayon..... **439.88**

B. Elément à portes vitrées — 4 portes..... **599.88**

C. Eléments pour TV — 4 portes et 2 rayons.... **369.88**

Imagination — Mobilier de chambre à coucher création Burlington

Imagination... un style en soi. Une qualité incomparable. Des détails qui ajoutent à l'élégance et à la distinction. Les dessus légèrement arrondis dénotent la fabrication très soignée, tout comme le choix de la quincaillerie. Une simplicité... simplement merveilleuse!

Mobilier 4 pièces
Commode triple,
miroirs jumelés, chiffonnier,
tête de lit 54''-60''
1799.88

Table de chevet en sus **259.88 ch.**

ENTREPÔTS - SALLE DE MONTRE PASCAL MEUBLES

3600 Côte Vertu, St. Laurent — Centre d'achats Le Bazar • 6800 E. Jean Talon à l'ouest des Galeries d'Anjou

Pierre Beaulieu

EN DÉPIT DU FLOP DE KÉBEC-SPEC

Plusieurs projets de comédie musicale sont sur le point d'aboutir

■ On a beaucoup entendu parler de comédie musicale au Québec. Il y a deux ans environ, à l'époque où *Starmania* tournait constamment à la radio, quand il était question, vous vous en souviendrez, que le show soit présenté au Forum.

Guy Latraverse pour un, le président de Kébec-Spec, disait alors être convaincu qu'il s'agissait de la solution de l'avenir, de l'une des meilleures façons, pour l'industrie, de sortir du marasme qu'elle connaissait et connaît toujours incidemment.

On constatait d'abord qu'il y avait un public pour ce genre d'événement, beaucoup plus vaste, beaucoup plus large que celui qui assiste habituellement aux spectacles de chansons. Le succès des comédies musicales américaines qui sont régulièrement présentées chez nous, de même que les assistances records enregistrées à chacun des passages de Michel Fugain et de son big bazar, confirmaient ces dires.

On trouvait, par surplus, que les comédies musicales avaient l'avantage de faire travailler nos artistes qui, en raison de la petitesse du marché local, manquent souvent de boulot.

Latraverse avait donc l'intention de faire du théâtre St-Denis une scène qui aurait à peu près été consacrée qu'à la présentation de ce genre de shows. Il comptait nous présenter tout d'abord *Maria Chapdelaine*, avec Fabienne Thibeault dans le rôle titre, un spectacle qui devait être écrit par Luc Plamondon et dont André Gagnon avait accepté de faire la musique.

Le projet est finalement tombé à l'eau et personne n'a plus jamais entendu parler de comédie musicale pendant un bout de temps. La situation économique difficile a fait que l'on a décidé de remettre tous ces projets à plus tard.

Latraverse a fait une autre tentative au début de l'été, en présentant, au TNM cette fois, une comédie musicale qui mettait en vedette Denise Filiatrault. On connaît la suite. On a vendu seulement 19% des billets disponibles et l'aventure a failli acculer Kébec-Spec à la faillite. J'imagine qu'il n'est donc pas question que Latraverse, pour l'instant du moins, se réembarque dans pareille aventure.

L'idée continue de faire son chemin cependant et d'autres producteurs ont l'intention de tenter leur chance. Jean-Pierre Ferland ainsi, travaille depuis un bout de temps à l'écriture et à la composition d'un show qui devrait mettre en vedette nulle autre que Ginette Reno.

Louis Saïa et Claude Meunier, qui ont connu un succès retentissant avec *Broue*, travaillent eux aussi à une comédie musicale, qui mettra incidemment en vedette Serge Thériault, autrefois de Paul et Paul, Marc Messier, qui jouait dernièrement dans *Appelez-moi Stéphane*, de même que Marie Tiffo, que nous n'avons pas eu l'occasion de voir à Montréal depuis un long moment.

Cette comédie musicale, dont le titre de travail est *Portrait*, prendra l'affiche le 1er février, à la Comédie Nationale.

•

C'est demain soir que débutera le festival *Soleil d'automne*, dont nous vous avons dit les grandes lignes la semaine dernière. Tel que promis, voici la liste des spectacles dans le cadre de cet événement. Au Tritorium d'abord, on débutera avec Marie-Claire Séguin, demain soir. Viendront ensuite Pascal Languirand le 12, Andrée Bernard et Vic Angelilo le 13, Casonade le 14, Jocelyn Bérubé le 15, Denis Losier le 16, Manuel Brault le 17, Michel McClean le 18, Marie-Michèle Desrosiers le 19 et Gaston Mandeville le lendemain.

A la salle Marie Gérin-Lajoie de l'Uqam, on débutera avec

Ginette Reno

Solstice. Sylvie Tremblay suivra samedi, Répercussion dimanche, Montréal Transport Lté lundi, Tracadièche sera là le 15, Uzeb le 16, Arthabaska le 17, Nancy Ward le 18, Gilles-Laurent Martin le 19 et Nébu le 20. A noter que contrairement à ce que nous avons dit, il en coûtera $6 pour assister à ces shows. Confusion dans le champ arrière. Seuls seront gratuits les spectacles qui seront présentés au Salon des cent, sur St-Denis, de même que Chez Dumas.

•

Deux spectacles seront présentés à la Place des Arts au cours de la prochaine semaine: *Jamais deux sans vous*, d'abord, mettant en vedette Monique Vermont et Jean Faber, les 17 et 18, — à noter que les textes sont de Denise Guénette — de même que le show d'un monsieur Mascarenas, que vous connaissez bien, nous dit-on, qui lui sera là le 19.

•

Depuis un peu plus d'un an, le

Marie Tifo

café-théâtre Quartier-Latin présente régulièrement des spectacles de chansons, de gens talentueux que nous n'avons pas souvent l'occasion de voir à l'oeuvre. Jusqu'à dimanche ainsi, on peut y applaudir Richard Cyr, qui chantera pour la première fois sans sa compagne Gaétane Breton. Du 16 au 28, on y verra Denis Losier, tandis que Bernard Daoust, gagnant, l'an dernier, du concours de la chanson de Granby, y donnera son show du 30 septembre au 12 octobre.

•

Les créateurs insistant de plus en plus depuis quelques mois, le gouvernement fédéral décidait récemment de créer un comité d'étude ayant pour but de reviser la loi concernant les droits d'auteur. Deux Québécois font partie de ce comité, soit André Raynault, ex-député d'Outremont à Québec, de même que Me Claude Brunet, spécialiste en la matière. Les autres membres du groupe sont John Hilton, un avocat torontois, de même que Frank Kease.

À L'OSM

Nouvelle série de concerts du dimanche après-midi

■ En plus de ses concerts doubles du soir, salle Wilfrid-Pelletier, l'Orchestre Symphonique de Montréal présentera, cette saison encore, et au même endroit, une série de six «Concerts Esso» du dimanche après-midi, 14h30, et ce grâce à l'aide financière de la Compagnie Pétrolière Impériale Limitée.

CLAUDE GINGRAS

La programmation «Esso» a été annoncée hier par M. Jacques-A. Lefebvre, directeur pour le Québec de la CPIL, et Charles Dutoit, directeur artistique de l'OSM, qui dirigera quatre de ces six concerts. Chaque concert comprendra une oeuvre avec soliste — plus d'un, même, dans certains cas. Tous ces solistes sont de jeunes musiciens encore peu connus qui feront alors leurs débuts à l'OSM. Seul fait exception le violoniste français Pierre Amoyal, déjà fort apprécié des discophiles, et dont la présence dans la série «Esso» donne à celle-ci un prestige inhabituel. Pierre Amoyal, on le sait, a enregistré le Concerto de Sibelius pour Erato avec, à la direction d'orchestre, Charles Dutoit qui l'amène maintenant à Montréal.

Voici les dates des concerts, les noms des chefs et solistes, ainsi que les principales oeuvres au programme.

1er novembre: Dir. Charles Dutoit. Barry Snyder, pianiste américain. Concerto no 4 (Rachmaninov) et Symphonie no 5 (Beethoven).

22 novembre: Dir. Charles Dutoit. Chia Chou, pianiste coréen. Concerto K. 459 (Mozart), *Pini di Roma* (Respighi).

31 janvier: Dir. Pierre Hétu. Solistes: principaux gagnants du Concours OSM (réservé cette année au piano et au chant).

28 février: Dir. Uri Mayer, ancien chef associé de l'OSM et récemment nommé chef de l'Orchestre d'Edmonton. Pierre Amoyal sera le soliste de ce concert, dans la *Symphonie espagnole* de Lalo. Pour sa part, Mayer dirigera la *Symphonie du Nouveau Monde* de Dvorak.

4 avril: Dir. Charles Dutoit. Cécile Licad, pianiste eurasienne, et James Thompson, trompette-solo de l'OSM. Concerto pour piano no 2 (Saint-Saëns), Concerto pour trompette (Henri Tomasi), *Capriccio italien* (Tchaïkovsky).

2 mai: Dir. Charles Dutoit. Joseph Swensen, violoniste américain. Concerto en ré majeur (Paganini), *La Tragédie de Salomé* (Florent Schmitt).

L'abonnement pour la série de six concerts se vend $34: prix uniforme pour tous les sièges du parterre, de la corbeille et de la mezzanine. Seule exception: le balcon, où le prix est de $21. Les places sont disponibles dès aujourd'hui, aux bureaux de l'OSM (200 ouest, boul. Maisonneuve, tél. 842-3402) et selon la formule du «premier arrivé, premier servi».

Le «Requiem allemand»

La saison de l'OSM n'est pas encore commencée que, déjà, des solistes se déclarent malades et doivent être remplacés (et, comme c'est généralement le cas, ces solistes sont des chanteurs...). Pour l'enregistrement-télévision du *Requiem allemand* de Brahms, ce soir, à l'église St. Patrick, on avait déjà annoncé que Teresa Kubiak remplaçait Barbara Hendricks pour l'unique solo de soprano. Maintenant, c'est le soliste masculin qui change: Hakan Hagegard, «malade», lui aussi, sera remplacé, pour les deux solos de baryton, par John Cheek. Précisons, en passant, qu'il ne reste aucun laissez-passer pour l'événement de ce soir.

Le calendrier

C'est samedi, le 12, dans notre cahier Arts et Spectacles, que nous publierons notre calendrier annuel de la nouvelle saison musicale.

PREMIÈRE CE SOIR
LES GRANDES VACANCES
une comédie satirique de
MICHEL TREMBLAY
en collaboration avec le Théâtre de l'Oeil
mise en scène de
OLIVIER REICHENBACH
une production du
THÉÂTRE DE L'OEIL
du 10 au 21 SEPTEMBRE 1981 à 20h.30
relâche les mardis et mercredis
SALLE FRED-BARRY
Théâtre de création
en collaboration avec Groulx
4353 rue Ste-Catherine Est Montréal, Québec 253-8974
METRO PAPINEAU - AUTOBUS 34 (10 MINUTES)

DUCEPPE
présente
"C'ÉTAIT AVANT LA GUERRE À L'ANSE À GILLES"
DE MARIE LABERGE
Du 9 septembre au 17 octobre

Mise en scène de Lorraine Pintal
avec
Michel Daigle
Luce Guilbeault
Christiane Raymond
Monique Spaziani
Décor de Pierre Labonte
Costumes de Michel-André Thibault
Eclairages de Luc Prairie
Musique de Pierre Moreau
MARDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI À 20h30. SAMEDI 17h ET 21h
THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Pierre Dufresne
Yvon Dufour
LE THÉÂTRE DE SAINTE ADÈLE
1069, boulevard Sainte Adele (Route 117)
(Autoroute des Laurentides, sortie 67)
Présente une comédie sur la liberté...
Un sur six
une pièce de Ron Clark et Sam Bobrick
traduction de Rene Dionne
avec Pierre Dufresne, Patricia Nolin, Jean-Guy ...
PROLONGATION
LES SAMEDIS
12-19-26 SEPTEMBRE
19h30 et 22h30
Rés. 430-8770 — 229-2454

Maintenant à l'affiche au Portage
jusqu'au samedi 19 septembre
Anne Renée

mar.-sam.: 21 h 30 et 23 h 30
mar.-jeu.: 4$ • ven./sam.: 6$
Hôtel Bonaventure
WESTIN HOTELS

HUGO
C'EST
De nombreuses réductions pour une "Rentrée" bien "Orchestrée" sur nos livres et disques en librairie
du 29 août au 19 septembre
Librairie Hugo
librairie agréée
Centre commercial Wilderton
2735, Van Horne, Montréal
739-9251 — 739-0512
Service aux collectivités Commandes téléphoniques
PSYCHOLOGIE ■ PHILOSOPHIE ■ DISQUES ■ DICTIONNAIRES ■ LITTÉRATURE JEUNESSE ■ NOUVEAUTÉS

Rentrée sportive au CDP
UN CENTRE DE CONFIANCE
dynamique et sympathique
centre de développement physique
2275 est, boul. Saint-Joseph
Montréal, Québec
526-7741
C'est l'heure de la rentrée au CDP! Aussi, une invitation est lancée à tous les adeptes de la santé physique: devenez membre et bénéficiez de programmes de conditionnement physique, de cours de natation et du libre accès aux différentes installations vous permettant de pratiquer les sports que vous aimez. Vous avez, de plus, la possibilité d'utiliser les multiples autres services du CDP.
Les enfants et les non-membres, eux aussi, sont choyés: le CDP leur offre l'occasion d'y passer des moments agréables.
Vous pouvez faire confiance au CDP et à son personnel expérimenté et compétent. Le CDP, un centre dynamique et sympathique.

tnm théâtre du nouveau monde tnm
ABONNEZ-VOUS à une SAISON FASCINANTE
1981-82
1 L'HOMME-ÉLÉPHANT de Bernard Pomerance
2 UN RÉEL BEN BEAU, BEN TRISTE de Jeanne-Mance Delisle
3 AMPHITRYON de Molière
4 DIVINE SARAH de Jacques Beyderwellenh
5 FÊTES D'AUTOMNE de Normand Chaurette
6 LE COUPLE: COMBATS SINGULIERS par Villiers de l'Isle-Adam et Crébillon fils

Jean-Louis Roux
Directeur artistique
JUSQU'À 55% de réduction

avec: Jean-Louis Roux, Guy Provost, Andree Lachapelle, Pierre Theriault, Monique Leyrac, Leo Ilial, Marie Tifo, Germain Houde, Charlotte Boisjoli, Sophie Clement, Michel Dumont, Jean Gascon, Luc Durand
par téléphone:
861-7488
sur place:
84 ouest, Ste-Catherine
MasterCard AMERICAN EXPRESS CHARGEX VISA
metro Place des Arts

À L'HEURE DE LA FERMETURE DES BUREAUX

Manhattan plongé dans l'obscurité

NEW YORK (AFP) — L'état d'urgence a été décrété hier soir dans la partie sud de Manhattan par le maire de New York Edward Koch, à la suite d'une coupure générale d'électricité, bloquant le quartier à l'heure de la fermeture des bureaux.

La panne serait due à une explosion suivie d'un début d'incendie dans le transformateur de la 14e Rue.

Les feux de signalisation se sont arrêtés du sud de Manhattan à la 42e Rue. Des centaines de personnes sont restées bloquées dans des ascenseurs. Des milliers d'autres ont dû descendre les escaliers des gratte-ciel, à la lumière de bougies ou de lampes de poche.

Le plus grand magasin du monde, «Macy's», a été plongé dans une totale obscurité, son système de secours ayant également sauté. Trois consommateurs ont été soignés pour des blessures légères, selon les services d'urgence de la Ville.

La Bourse de New York a fermé une demi-heure avant l'heure habituelle. Pour sa part, le «World Trade Center», les deux tours jumelles de 110 étages de Manhattan, avait de l'électricité.

M. Edward Koch s'est félicité de l'absence de panique à une heure où près de 3,5 millions de personnes quittent généralement l'île de Manhattan.

L'explosion, suivie d'un début d'incendie dans le transformateur de la 14e Rue, a entraîné, par réaction en chaîne, la coupure de deux autres transformateurs, privant ainsi d'électricité les quartiers ouest de la ville, jusqu'à la 42e Rue.

L'incendie du transformateur de la 14e Rue aurait été circonscrit avant la tombée de la nuit, selon les radios locales.

ADOLESCENTS 14 à 17 ans avec photo et cartes d'identité $3.50 (sauf DOLLARD et IMPÉRIAL)

«Deux heures entières de fortes sensations» — Rex Reed
RAIDERS of the LOST ARK 14 ANS
DOLBY STEREO
IMPERIAL 1430 BLEURY 288-7102 PdesA 12.30, 2.40, 4.50, 7.05, 9.20

18 ANS Adultes
BRIAN DE PALMA LE MAÎTRE DU MACABRE VOUS INVITE A UN SPECTACLE À LA TOUTE DERNIÈRE MODE DANS LE CRIME
PULSIONS
MICHAEL CAINE ANGIE DICKINSON
2e FILM Seulement LAVAL · VERSAILLES · GREENFIELD Pk.
PARISIEN: 12:25, 2:15, 4:05, 6:00, 7:50, 9:45 LAVAL: Sem. 7:35 VERSAILLES: Sem. 7:30.
Le PARISIEN 2 480 STE CATHERINE O 866-3856
LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES 2 PLACE VERSAILLES 353-7880

14 ANS
UN SOMPTUEUX CHEF D'OEUVRE... ISABELLE HUPPERT UN RÉGAL POUR L'OEIL!
LA DAME AUX CAMÉLIAS
ISABELLE HUPPERT GIAN MARIA VOLONTÉ BRUNO GANZ
UN FILM DE MAURO BOLOGNINI
LAVAL: Sem. 7:00, 9:15.
PARISIEN: 1:00, 3:05, 5:15, 7:25, 9:35.
LAVAL 3 CENTRE LAVAL 688-7776
Le PARISIEN 5 480 STE CATHERINE O 866-3856

18 ANS Adultes
«UN DES MEILLEURS FILMS DE L'ANNÉE» — After Dark
un film de NICOLAS ROEG
ENQUÊTE SUR UNE PASSION
ÉLYSÉE 1 35 MILTON 842-6053 Sem. 7:00, 9:15.

Oscar du Meilleur Film Étranger
14 ANS
le Tambour
un film de Volker Schlondorff d'après le roman de Gunter Grass
ÉLYSÉE 2 35 MILTON 842-6053 Sem. 6:05, 9:00.

18 ANS Adultes
Un film de BRIAN DE PALMA
BLOW OUT
LOEWS: 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15. SNOWDON: Sem. 7:00, 9:00.
LOEWS 2 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL SNOWDON 4225 DECARIE 482-1327

Une comédie colossale! — Ne la sous-estimez pas!
POUR TOUS
Under the Rainbow
LOEWS: 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00. DORVAL: Sem. 7:00, 9:00.
LOEWS 3 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL DORVAL 2 260 AVE DORVAL 631-8586

VICTORY
NOW IS THE TIME FOR HEROES.
POUR TOUS
GREENFIELD PARK 3 PL. GREENFIELD PARK 671-6129 GREENFIELD: Sem. 7:25, 9:25.
PLACE VILLE-MARIE CINEMA 1 866-7644 P.-V. MARIE: Sem. 7:00, 9:00.

BO DEREK RICHARD HARRIS
TARZAN THE APE MAN
14 ANS
PALACE 1 698 ST.-CATHERINE W. 866-8991 McGILL United Artists
1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.

18 ANS Adultes
DEADLY BLESSING
PolyGram Pictures United Artists
PALACE 5 698 STE-CATHERINE O. 866-8991 McGILL 12:05, 2:00, 3:55, 5:50, 7:45, 9:40.

ALAN ARKIN CAROL BURNETT
POUR TOUS
Chu Chu and the Philly Flash
CLAREMONT: Sem. 7:00, 9:00.
PALACE: 12:00, 2:00, 4:00, 6:00, 8:00, 10:00.
CINÉ-PARC DOLLARD: Ouverture à 7:00. Radio AM requis.
PALACE 2 698 STE-CATHERINE O. 866-8991 McGILL CLAREMONT 5038 SHERBROOKE O 486-7395
Cinéparc DOLLARD 2 TRANS-CANADIENNE S. 55 684-8442 Plus au DOLLARD: «ZORRO, THE GAY BLADE»

Didier FARRÉ présente POUR TOUS
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
120 comédiens — 10,000 figurants — 200 danseurs
LES UNS ET LES AUTRES
Laissez passer non valables
Le PARISIEN 1 480 STE CATHERINE O. 866-3856 1:00, 4:45, 8:30.

LE FILM CHOC
"l'image d'une génération" 14 ANS
A 12 ans... du valium. A 13 ans... de l'héroïne. Ensuite, elle commença à faire le trottoir.
MOI, CHRISTIANE F., 13 ANS, DROGUÉE, PROSTITUÉE...
— NATJA BRUNKHORST THOMAS HAUSTEIN
GREENFIELD: Sem. 6:45, 9:05. LAVAL: Sem. 6:45, 9:05.
PARISIEN: 12:00, 2:20, 4:40, 7:05, 9:25. VERSAILLES: Sem. 6:45, 9:05.
Le PARISIEN 4 480 STE CATHERINE O 866-3856 LAVAL 1 CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 1 PL. GREENFIELD PARK 671-6129 VERSAILLES 1 PLACE VERSAILLES 353-7880

14 ANS
L'HOMME ELEPHANT
Le PARISIEN 3 480 STE CATHERINE O 866-3856 12:10, 2:25, 4:45, 7:05, 9:25.

18 ANS Adultes
LES DÉPORTÉES DE LA SECTION SPÉCIALE
2e GRAND FILM À CHAQUE CINÉMA
CHÂTEAU: 12:20, 3:35, 6:50, 8:25 LAVAL: Sem. 6:15, 7:50. VERSAILLES: Sem. 6:15, 7:50
LAVAL 4 CENTRE LAVAL 688-7776
CHATEAU 2 ST DENIS ET BELANGER 271-1103 VERSAILLES 3 PLACE VERSAILLES 353-7880

«UN FILM PARFAIT!» — La Presse 14 ANS
GIANCARLO GIANNINI LAURA ANTONELLI JENNIFER O'NEILL
L'Innocent
PLUS LE MARIAGE DE MARIA BRAUN
V.F. de (DIE EHE DER MARIA BRAUN)
RIVOLI 2 ST DENIS ET BELANGER 277-3125 Semaine: 7:10 p.m.

18 ANS Adultes
SUPER SENSATIONNEL!!!
LINGERIES INTIMES
AU LAVAL AU CHÂTEAU
CHECK UP à la SUÉDOISE le DROIT de CUISSAGE
LAVAL 5 CENTRE LAVAL 688-7776
CHATEAU 1 ST DENIS ET BELANGER 271-1103
CHÂTEAU: 12:10, 2:30, 4:45, 7:05, 9:20. LAVAL: Sem. 6:25, 7:35, 8:45.

Pourquoi est-ce que je m'ennuie? J'ai une femme, une maîtresse
18 ANS Adultes
JE VAIS CRAQUER!!!
un film de FRANÇOIS ETERNER
2e FILM Franco Néro «LA SOUMISE»
RIVOLI 1 ST DENIS ET BELANGER 277-3125 Sem. 6:10, 7:45.

POUR TOUS
THIS IS ELVIS
Warner Bros.
Executive Producer DAVID L. WOLPER
Written, Produced and Directed by ANDREW SOLT and MALCOLM LEO
PALACE: 12:15, 2:05, 3:55, 5:45, 7:35, 9:25. LE CINÉMA: 1:30, 3:20, 5:10, 7:05, 9:00. CINÉ-PARC DOLLARD: Ouverture à 7:00. Radio AM requis.
PALACE 3 698 STE-CATHERINE O. 866-6991 McGILL LE CINEMA WESTMOUNT SQUARE 931-7477
Cinéparc DOLLARD 4 TRANS-CANADIENNE S. 55 684-8442 2e film au DOLLARD: «DIE LAUGHING»

Aucune défense possible
14 ANS
WOLFEN
ORION PICTURES
LOEWS 5 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
12:40, 2:45, 4:50, 6:55, 9:00.

Le maximum de plaisir pour votre argent
14 ANS
LaCité 1 3575 AV. DU PARC 844-2829
arthur
Dudley Moore Liza Minnelli
DORVAL 3 260 AVE DORVAL 631-8586
YORK 1487 STE-CATHERINE O 937-8978 Guy
ORION PICTURES
LA CITÉ: Sem. 7.15, 9.15. DORVAL: Sem. 7.00, 9.00. YORK: 1.15, 3.15, 5.15, 7.20, 9.25

À la Cour suprême, ils ne sont que huit contre une seule femme... mais quelle femme!
14 ANS
FIRST MONDAY IN OCTOBER
AVENUE 1224 AVE GREENE 937-2747 Sem. 7:00, 9:00.

NOUVEAU!

causeuse et fauteuil en corduroy choix de couleurs
causeuse $449.00

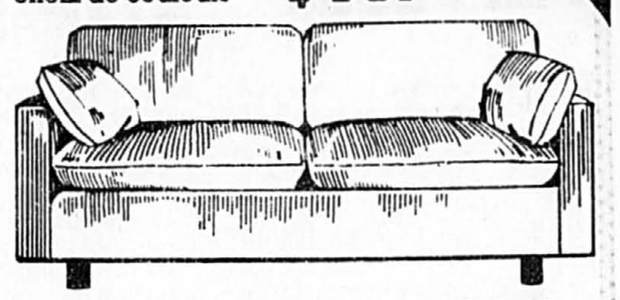

choix de lampes suspendues disponibles en plusieurs couleurs

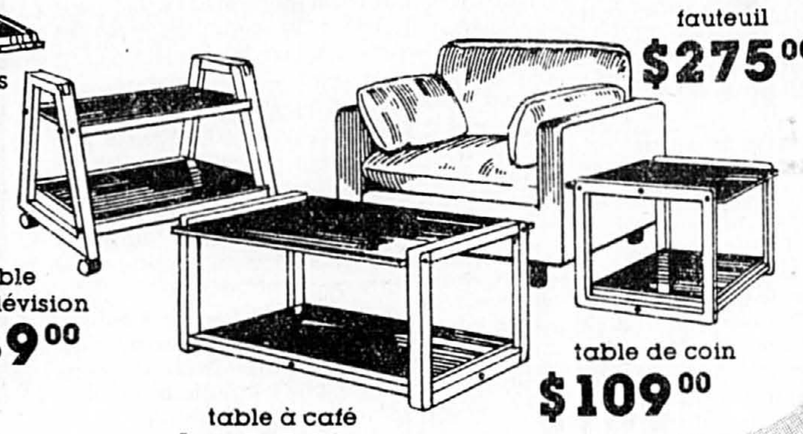

fauteuil $275.00
table télévision $89.00
table de coin $109.00
table à café $129.00
série de tables avec cadre en pin verni

Imagination, c'est...
- un nouveau mode de vie prêt à emporter
- du mobilier nouvelle vague prêt à emporter
- l'inhabituel et le fonctionnel prêt à emporter
- imagination, c'est pour le monde dynamique et réaliste.

IMAGINATION chez Valiquette 510 rue Ste-Catherine est, 2e étage, Montréal

L'OPÉRA DE PÉKIN DE CHINE

LES ASSOCIÉS GCT INC. présentent
25,26,27 SEPTEMBRE
vendredi 25 septembre, 20h30
LES AVENTURES DU ROI DES SINGES
(Le roi des singes sous les mers)
(Le roi des singes aux enfers)
(Le roi des singes dans les cieux)
Samedi 26 septembre, 14h30
LES AVENTURES DU ROI DES SINGES
20h30 EXTRAITS CÉLÈBRES
Dimanche 27 septembre, 14h30
LES AVENTURES DU ROI DES SINGES
20h30 EXTRAITS CÉLÈBRES
EN VENTE MAINTENANT
BILLETS: En soirée: $18.50 - $16.00 - $12.50 - $9.00
En matinée: $16.50 - $13.50 - $10.50 - $7.50
Également disponibles aux succursales du Montréal Trust, Place Ville-Marie, Place Bonaventure et Fairview.
$2.00 de réduction aux étudiants et citoyens de l'âge d'or, applicable aux matinées seulement.
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures.
Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

TÉLÉ-CÂBLE

Les émissions à ne pas manquer

15 31 20h00

BASEBALL

Du parc Paul-Pratt à Longueuil, présentation de ce tournoi «élite» midget. Les équipes sont formées des meilleurs joueurs de la région métropolitaine. Cette semaine, les équipes de Laval et de Lachine s'affrontent.

20 26 12h15

MILLE ET UNE IMAGES

D'après des bandes dessinées par les enfants, ces derniers démystifient et expliquent l'utilité des vaccins, le rôle du médecin et de l'hôpital.

SPORTS ET LOISIRS 15 31

07:00 LA BONNE HABITUDE
Le conditionnement physique avec la collaboration de Kino-Québec.
07:15 COMMUNIQUÉS
07:30 LA BONNE HABITUDE
07:45 COMMUNIQUÉS
08:00 LES COURSES À BLUE BONNETS
Présentation des courses du lundi.
08:30 SPORT INTER
09:00 FOOTBALL COLLÉGIAL
Anim.: Jean-Paul Chartrand Jr. et Claudine Douville. Aux prises les meilleures équipes des CEGEP québécois. Les Blonders de John Abbott vs les Cheetahs de Vanier.
12:00 COMMUNIQUÉS
13:00 LE FOU DU ROI
Tournoi d'échecs en provenance de Québec. Cette semaine: Jonathan Berry vs François Léveillée.
16:00 COMMUNIQUÉS
17:00 LA BONNE HABITUDE
17:15 COMMUNIQUÉS
17:30 LES COURSES À BLUE BONNETS
Présentation des courses du mercredi.
18:00 LE MONDE DES COURSES
Ligne ouverte en direct de Blue Bonnets animée par Robert Arel.
18:30 SPORT INTER
19:00 COMMUNIQUÉS
20:00 TOURNOI «ELITE» MIDGET
Voir encadré
23:00 SPORT INTER
23:30 LES COURSES À BLUE BONNETS
Présentation des courses du mercredi.

COURS 15 24

09:00 SOINS ET SANTÉ
Médecine familiale et sportive. Inv.: Dr François Croteau, directeur médical du Marathon International de Montréal.
10:00 LES FLEURS SÉCHÉES
«Fabrication de petits bouquets de fleurs séchées».
11:00 KARATE
Inv.: M. Pierre Joyal (secrétaire de la Fédération québécoise de karaté et Arts martiaux affinittoires).

*Entre 09h00 et 12h00 les émissions de sport sont présentées au 31 seulement.

ENFANTS ET JEUNESSE 20 26

07:00 1.2.3.4.
Conditionnement physique pour enfants d'âge préscolaire.
07:15 MILLE ET UNE IMAGES
Voir encadré.
07:30 MIREILLE ET ARSÈNE LAPIN
Émission de bricolage. L'oeil de Dieu.
08:00 MADEMOISELLE CLEF DE SOL
Mlle clef de sol et ses invités nous parlent du rythme.
09:00 DESSINS ANIMÉS — Pilis
L'anniversaire de Merlin. Le soldat de plomb. Le bonhomme de neige.
09:15 DESSINS ANIMÉS — Gustave
09:30 LES ORALIENS
10:00 UN BOUT DE TEMPS
Les voyages du Capitaine Cook.
10:30 CHÂTEAU DES MAGES
Alchime reçoit une invitation étrange de la part d'une certaine princesse.
11:00 ENFANTS DU THÉÂTRE
Les enfants s'expriment à partir des thèmes suivants: les poèmes, réflexion pratique, lecture enregistrée, mimes.
11:30 CLIN D'OEIL
Oncle Pierre nous renseigne sur l'éléphant. Les jeunes naturalistes «La terre à bois de mon grand-père.
12:00 1.2.3.4. Voir 07h00
12:15 MILLES ET UNE IMAGES
Voir encadré.
12:30 MIREILLE ET ARSÈNE LAPIN
Voir 07h30
13:00 JOUONS ENSEMBLE
Jeux d'animation pour enfants de l'élémentaire. Peinture: coucher de soleil.
13:15 DESSINS ANIMÉS — Gustave
13:30 1.2.3.4. Voir 07h00
13:45 FAIS DODO
L'oncle Pierre raconte une histoire, le peintre et l'oiseau.
14:00 TONTON ROCKY
4e année: Exposition de sculpture (arts plastiques), exposition de peinture, ballet jazz.
14:30 LES ORALIENS
15:00 MADEMOISELLE CLEF DE SOL
Mlle clef de sol et ses invités nous parlent du rythme.
16:00 MODÈLES RÉDUITS Les trains.
17:00 BRICOLINE
17:15 LE PETIT DÉTECTIVE
17:30 DESSINS ANIMÉS — Musti
Musti chef de gare. Les poussins. Le cirque.
17:45 AU PAYS DES MERVEILLES
Kebekio et le joueur de flûte.
18:00 LA CLÉ DES CHAMPS
Culture et multiplication de 2 plantes: les plantes grasses.
18:30 DESSINS ANIMÉS — Pierre
18:45 DESSINS ANIMÉS — Les oursons
19:00 SOUPIRS ET VARIATIONS
Les chats, l'opéra de Maurice Ravel, l'enfant et les sortilèges, est raconté aux enfants.
19:30 FILMS D'ENFANTS
— Le château de cartes. — L'étoile.
20:00 JOUONS ENSEMBLE Voir 13h00
20:15 1.2.3.4. Voir 07h00
20:30 FAIS DODO Voir 13h45

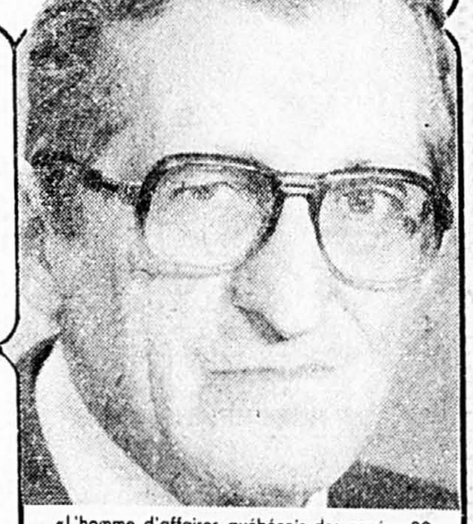

«L'homme d'affaires québécois des années 80» fait place cette semaine à Paul A. Nepveu, vice-président sortant du Conseil d'administration Les Entreprises Canadien Pacifique Ltée. Il parle, entre autres, du rôle de l'État dans l'économie de marché.

Au canal 25 (Télé-Reportage) à 21h00, vendredi à 09h00, samedi et dimanche à 13h00.

Pour les régions qui reçoivent 30 canaux ou plus

CANAL 24
09h00
SOINS ET SANTÉ

Les Docteurs Elizabeth Rousseau, André L'Archevêque, Louis Geoffroy et Jacques Ducharme de l'hôpital Ste-Justine, nous parlent de pédiatrie.

Pour les régions qui reçoivent 21 canaux

CANAL 9
18h00
LE MONDE DES COURSES

Du lundi au vendredi, Robert Arel anime cette ligne ouverte en direct de Blue Bonnets. Cette émission a pour but d'informer les amateurs de courses sur les activités de l'endroit.

Ces émissions sont présentées aux abonnés des systèmes de câblodistribution faisant partie du Réseau Inter-Vision

Cablevision nationale	270-6161
Télécâble Vidéotron	656-2111
Télécâble de la Rive Sud	833-1920
Câblovision Haut Richelieu	346-1127
Transvision Rive Sud	655-6300
Télécâble des Mille Iles	471-2710

15 ou 20 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 21 canaux; 24 26 ou 31 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 30 canaux ou plus. **À QUÉBEC:** «Sports et Loisirs» est diffusé au canal 29. «Enfants et jeunesse» au canal 26 et «Cours» au canal 25.

L'audition de l'appel de Cantin a débuté

■ QUÉBEC (PC) — L'audition de l'appel interjeté par Florent Cantin a débuté hier à Québec devant les juges Jean Turgeon, François Lajoie et Yves Bernier, de la Cour d'appel du Québec.

BENOÎT BROCHU

La cause a été séjournée après les plaidoiries des deux parties.

Le procureur du requérant a obtenu un délai de 15 jours pour présenter son argumentation écrite et le ministère public s'est réservé le droit d'y répondre, s'il le juge nécessaire, dans les 15 jours suivants.

M. Cantin en appelle de la sentence de huit années d'emprisonnement prononcée contre lui par le juge Georges Chassé relativement à l'incendie qui a détruit le club Opémiska à Chapais, le 1er janvier 1980, entrainant la mort de 48 personnes.

Hier, Me Bilodeau a soutenu que le juge de première instance n'avait pas tenu compte de certains facteurs qui, selon lui, auraient dû l'amener à rendre une sentence moins sévère.

Il lui reproche d'avoir écarté la preuve testimoniale, documentaire et d'expertise offerte par la défense lors des représentations sur la sentence et d'avoir erré dans son évaluation subjective de l'accusé en mettant délibérément de côté tous les facteurs qui lui étaient favorables.

Le Monde à bicyclette affiche SES règlements

■ Les membres du Monde à bicyclette, prenant de court les dirigeants de la CTCUM, ont commencé hier à afficher dans le métro leur propre proposition de règlementation concernant l'accès des vélos dans le réseau souterrain de transport en commun.

DENIS MASSE

L'emblème bien connu de la CTCUM orne la partie inférieure de l'affiche, mais l'association vouée aux intérêts des cyclistes a pris soin de le modifier en y ajoutant l'image d'un vélo roulant sur la piste tracée par la flèche de l'emblème.

Le Monde à bicyclette a fait imprimer 2,500 de ces petites affiches et des représentants les fixent, soit à l'intérieur des wagons de queue des rames de métro ou encore sur les murs des différentes stations.

Il est à prévoir que les employés chargés de l'entretien du métro ne toléreront pas longtemps la présence de ces pseudo-règlements qui vont à l'encontre de la volonté souvent exprimée par la direction de la CTCUM à l'égart des cyclistes.

Déjà, hier, au moment de l'inauguration officielle des trois nouvelles stations de métro, plus précisément à la station Vendôme, le président-directeur général de la CTCUM, M. Lawrence Hanigan, a eu un mouvement de recul lorsqu'un représentant du Monde à bicyclette lui a présenté un exemplaire des «règlements».

Pour sa part, le ministre des Transports, M. Michel Clair, a accepté «son» exemplaire... avec un sourire en coin.

Après cet échange aigres-doux, les deux représentants du Monde à bicyclette ont été invités par la police à quitter les lieux, du fait que les deux propagandistes n'étaient pas eux-mêmes en possession d'un carton d'invitation à la cérémonie.

POUR TOUS
COMÉDIES ET PROVERBES
ERIC ROHMER
la femme de l'aviateur
ou on ne saurait penser à rien

PHILIPPE MARLAUD MARIE RIVIERE
ANNE-LAURE MEURY MATHIEU CARRIERE
Dès demain!
ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053

et Donald K. Donald présentent
L'EXTRAORDINAIRE SPECTACLE MUSICAL DE BROADWAY RÉCIPIENDAIRE DE PLUSIEURS PRIX
A CHORUS LINE
UNE SEMAINE SEULEMENT — DU 8 AU 13 SEPTEMBRE
★★ Billets en vente à tous les comptoirs Ticketron ★★
MAR., 8 SEPT. - 20h30 VEN., 11 SEPT. - 18h30 & 22h00
MER., 9 SEPT. - 20h30 SAM., 12 SEPT. - 18h30 & 22h00
JEU., 10 SEPT. - 20h30 DIM., 13 SEPT. - 20h00
Les détenteurs de billets sont priés de gagner leurs sièges 10 minutes avant le spectacle.
Appareils photographiques interdits.
Les retardataires risquent un délai d'attente pour entrer au théâtre.
Service spécial d'autobus (no 168 métro coin McGill et Union).
Guichets de l'Expo-Théâtre ouverts tous les jours entre midi et l'heure du spectacle. D'excellents billets sont encore disponibles.
EXPO-THÉÂTRE CITÉ DU HAVRE, MONTRÉAL 103 RENSEIGNEMENTS — 873-5183

18 ANS ADULTES
One Page of Love
AUSSI DEUXIEME GRAND FILM DANS CHAQUE CINEMA
GUY GUY & MAISONEUVE TEL 931-7912
LE BEAVER 5117 PARK 844-1932

INSPIRÉ DE LA BANDE DESSINÉE ORIGINALE GASTON LAGAFFE de ANDRÉ FRANQUIN
VOYEZ ses gaffes, ses inventions dans une explosion de gags.
POUR TOUS
M'enfin
FAIS GAFFE A LA GAFFE!
avec ROGER MIRMONT MARIE-ANNE CHAZEL
LES ALBUMS DE GASTON LA GAFFE SONT EN VENTE DANS CES CINEMAS ET CINE-PARCS
2e FILM AUX CINEMAS ET CINE PARCS SUIVANTS:
st-denis 2 le paradis 2
st-st-eustache st-mont-st hilaire st repentigny

«EPICE» - MIDNIGHT BLUE «TORRIDE!» - GENT MAGAZINE «LE DELICES D'UN VOYEUR!» - SWANK «PLASIR EROTIQUE» - GENESIS
18 ANS Adultes
the tale of TIFFANY LUST
une femme dont le temps est venu
2e film, érotique
PAPINEAU 2 EROS PLUS

PRIX SPÉCIAL DU JURY FESTIVAL DE CANNES81
Les Années Lumière
TREVOR HOWARD / MICK FORD
UN FILM DE ALAIN TANNER
POUR TOUS
12:45 — 14:55 — 17:05
19:15 — 21:25
desjardins 1 BASILAIRE 1 288-3141

Classe et Bon goût
Peut-être le meilleur repas chinois que j'aie jamais dégusté à Montréal
Helen Rochester THE GAZETTE
abacus
4230 Chemin St-Jean, Dollard-des-Ormeaux, sortie 52, route Transcanadienne
Réservation: Tél.: 620-6333

une RONDE D'ÉROTISME DÉBRIDÉ
18 ANS ADULTES
LE RETOUR DES VEUVES
DES PETITES CHATTES BIEN CHALEUREUSES
PAPINEAU 1 omega 2

ISABELLE ADJANI PRIX D'INTERPRETATION FEMININE CANNE 81
Une histoire d'amour qui culbute dans la folie et dans le néant...
L'AVANT SCÈNE
C'est hallucinant à voir, inquiétant aussi et extrêmement pathétique.
Monique Pantel FRANCE SOIR
18 ANS Adultes
POSSESSION
desjardins 2 BASILAIRE 1 288-3141
un film de ANDRZEJ ZULAWSKI avec ISABELLE ADJANI - SAM NEILL

EVE
Three Ripening CHERRIES
Plus: 2nd EROTIC FILM
18 ANS ADULTES

Personne ne sait qui elle est ni quelle sera sa prochaine victime...
18 ANS Adultes

SOEUR MEURTRIERE
ANITA EKBERG • JOE DALLESANDRO • LOU CASTEL • ALIDA VALLI
Plus: 2e. GRAND FILM
DÈS DEMAIN!
CHATEAU 1 ST-DENIS ET BELANGER 271-1103
GREENFIELD PARK 2 GREENFIELD PARK PL 671-6129
VERSAILLES 3 PLACE VERSAILLES 353-7880

Dès DEMAIN

18 ANS Adultes
les Visions Erotiques Marie de Anne
2e FILM
le rêve de tout patron.... SECRÉTAIRES très particulières
bijou 5030 RUE PAPINEAU 527-9131
desjardins 3 BASILAIRE 1 288-3141

LE BALLET NATIONAL DU CANADA
Celia Franca/fondatrice Alexander Grant/directeur artistique
Robert Johnston/directeur administratif George Crum/directeur musical

CE SOIR
En collaboration avec Les Grands Ballets Canadiens
DU 10 AU 13 SEPTEMBRE
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS
10, 11 & 13 septembre – 20 h 30
La Belle au bois dormant
La version opulente de Nureyev du ballet classique de Petipa, dansée sur la magnifique musique de Tchaïkowsky, raconte l'histoire de la belle au bois dormant et de son prince charmant.
12 septembre – 14 h 30 & 20 h 30
Kettentanz, Le Spectre de la rose, Angali, Chant du compagnon errant, Les Arrivants
Offrez-vous ces superbes représentations de ballets classiques élégants et d'oeuvres modernes fascinantes.
10 et 11 septembre à guichet fermé
BILLETS
Soirée: 18$, 15$, 11$, 7,50$
Matinée: 15$, 11$, 8$, 6$
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112
Aussi en vente Montréal Trust, P.V.M., Place Bonaventure, Alexis Nihon et Fairview.
En vente maintenant Programme sujet à changements
En collaboration avec L'OFFICE DES TOURNÉES du Conseil des Arts du Canada
VOICI VOTRE DERNIÈRE CHANCE de vous ABONNER à la 24e saison des Grands Ballets Canadiens!
Par téléphone
en composant 849-8638 (lundi au vendredi, 9h30 à 16h30) et portez votre abonnement à votre compte VISA ou MASTERCARD
En personne
en vous présentant au 4869, rue St-Denis (métro Laurier) (lundi au vendredi, 9h30 à 16h30) et payez par chèque ou comptant, VISA ou MASTERCARD.

Les Productions Lise Aubut inc présentent

je m'appelle Edith...
Du 15 au 26 septembre à 20 heures
Samedi 19h et 22h
tnm
84 ouest, rue Sainte-Catherine
Téléphone: 861-0563
Métro Place des Arts

RESTAURANT
LA MAISON GRECQUE ENR.
Spécialités grecques
NOUVEAU! NOUVEAU! NOUVEAU!
Vous ne pouvez faire cuire votre repas, mais vous pouvez apporter votre vin et venir déguster un de nos succulents mets traditionnels.
Vaste choix de hors-d'oeuvre et d'entrées pour accompagner les repas et satisfaire votre palais.
450 est, rue Duluth (coin Rivard)
Réservations: 842-0969

GRAND PRIX DE LA PRESSE INTERNATIONALE-81

CBF n'a pas d'auditeurs infidèles: les sondages s'étaient trompés

CBF, on s'en souvient, avait, comme on dit dans ce pays friand des termes maritimes, pris une débarque terrible lors des derniers sondages BBM du printemps, qui démontraient, en longues colonnes de chiffres, que l'auditoire avait considérablement diminué. C'était pendant la longue grève des journalistes, à laquelle vint se greffer également une grève des techniciens.

Les journalistes sont rentrés, les techniciens aussi, et la nouvelle saison d'automne de CBF ne comporte aucun changement majeur, juste quelques ajustements ici et là. C'est qu'on a décidé finalement, à la maison mère de Radio-Canada à Ottawa, que les méchants sondages BBM n'étaient pas valides, et que la perte d'auditeurs au printemps avait été causée par un changement dans la technique d'échantillonnage plutôt que par une véritable désertion des troupes fidèles. C'est ce que me disait hier le chef de la publicité radio, Jean-Marc Lefebvre.

Par ailleurs, l'auditoire du réseau FM de Radio-Canada avait beaucoup augmenté durant les perturbations du printemps dernier. Au lancement de la programmation radio hier, personne ne démentait ces chiffres encourageants.

Quoiqu'il en soit, les fidèles de la radio de Radio-Canada ont retrouvé depuis le début de la semaine leurs voix favorites. Le Bigot est revenu vivant de sa traversée de l'Atlantique en voilier et on peut l'entendre non seulement à *CBF Bonjour* mais aussi à *La vie quotidienne* où il raconte quotidiennement son périple. Les émissions du matin ont conservé le même personnel. *La vie quotidienne* commence toutefois à 9h15 cette saison.

Une nouvelle émission de consommation prend l'affiche à 11h03: Tout compte fait, avec Gérard Gravel, Jean Racine et Marjolaine Lord. Le mercredi, il y a ligne ouverte pour répondre aux questions des auditeurs.

L'après-midi, *Bouchées doubles* a encore plus d'appétit et occupe l'antenne depuis 13h04 jusqu'à 15h30, alors que commence *Montréal Express*.

La grande nouveauté du côté de l'information est l'arrivée de Pierre Nadeau au *Présent* de midi 12. Michel Pellan anime le *Présent* du matin à 9h (c'est aussi lui qui inflige le supplice de la question à 8h15), et Louis Martin l'édition de 18h.

Les grands bulletins d'information sont diffusés à 8h, midi et 17h30.

Antenne 5 qui occupait cinq heures d'antenne le samedi après-midi a disparu. Remplacé par *Magazine économique* le samedi midi, suivi d'*Aujourd'hui la science*. A 16h03, une nouveauté, *Samedi-tou*, une mixture de reportages sur le showbiz, de voix et rythmes du pays, de musique rock et de chansons, animée par Mouffe et Christian Allard.

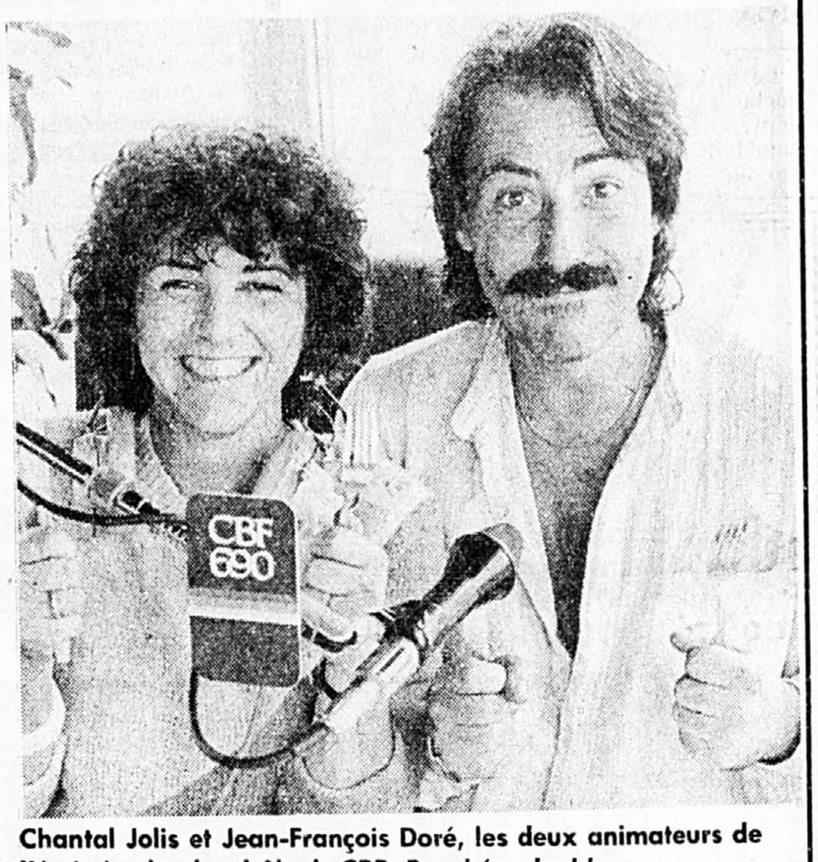

Chantal Jolis et Jean-François Doré, les deux animateurs de l'émission la plus drôle de CBF, *Bouchées doubles*.

CHOIX D'ÉMISSIONS

18:30 7 8nt 10 — **Drôles de dames**
Si vous vous intéressez toujours aux Charlie's Angels, en voici, et pour plusieurs saisons sans doute, la traduction française.

19:30 33 — **The Dick Cavett Show**
Interview de Roger Moore, le James Bond du cinéma.

20:00 8 22 — **Best of the West**
Première d'une nouvelle série américaine qui se déroule après la guerre de Sécession.

20:00 47 — **Histoire des S.S.**
Première d'une nouvelle série documentaire sur cette formation militaire créée par Hitler pour faire appliquer le nazisme. Une production britannique.

20:30 2 9 13 — **«Vas-y maman»**
Pour les fans d'Annie Girardot, un film assez drôle, dit-on.

23:15 2 9 13 — **«Violette Nozière»**
De Claude Chabrol, un excellent drame psychologique avec Isabelle Huppert, entourée de Stéphane Audran et Jean Carmet. L'histoire d'une fille accusée d'avoir tué ses parents.

CKLM récupère Huguette Proulx et Émile Genest

Les fidèles de CJMS qui ne peuvent pas s'habituer à la disparition d'Huguette Proulx et d'Émile Genest, dont les contrats n'ont pas été renouvelés cette année pour cause de changement d'image, vont les retrouver dès lundi prochain à CKLM.

Mme Proulx continuera d'être la grande prêtresse du sexe sur les ondes et son émission sera diffusée de 13h à 15h. La première heure sera entendue à Montréal et à Québec (à la station CHRC) et aura pour titre *La sexualité d'aujourd'hui*. La deuxième heure, intitulée provisoirement *Gardons le moral*, sera d'intérêt plus général, et ne sera entendue qu'à Montréal. Durant les deux heures, il y aura ligne ouverte afin de permettre aux auditeurs d'exposer leurs problèmes.

Quant à M. Genest, qui faisait l'émission de l'avant-midi à CJMS, il se retrouve à l'heure du «retour à la maison», soit de 15h à 18h. Il remplacera Roch Denis et son émission disco.

On sait que l'actuel propriétaire de CFGL FM de Laval, M. Roland Saucier a décidé d'acheter CKLM qui est également située à Laval. La station appartient à Télé-Capitale de Québec et la transaction est sujette à l'approbation du CRTC.

Dans les milieux montréalais de la radio, on se dit que CJMS, qui a remplacé Mme Proulx par Mme Lise Payette, et qui tente généralement de redorer son blason en vue d'obtenir entre autres une nouvelle chaîne de télévision commerciale à Montréal, risque fort de provoquer l'exil de ses auditeurs fidèles qui chercheront leur bonheur à une autre station.

CKLM veut donc récupérer ces mécontents (s'il y en a) et engage deux ex-vedettes de CJMS.

On a tous hâte aux prochains sondages sur la radio pour savoir qui va sortir gagnant de cette partie de chaise musicale.

Au Salon des Arts de HOTEL MERIDIEN BASILAIRE 2
Les 10-11-12-17-18-19 sept. 21h30
ENSEMBLE CANTABILE
Réservations: 285-1450

Les Cinémas et Ciné-Parcs Odéon

Lino Ventura - Remy Schneider - Michel Serrault dans
GARDE À VUE
Le Dauphin #1 721-6060
19:30 - 21:30
14 ANS

John Travolta dans
L'ENFER EN 4e VITESSE
Plus 2e film à chaque Ciné
Jean-Talon 725-7000
Brossard #3 465-5906
Odéon #1 Laval 687-5207
aussi aux Ciné-Parcs
Odéon #2 655-0692
sortie (St-Bruno) 98
Laval #1 622-5555
Châteauguay #1 691-1310
Aussi Ciné-Parc Lanaudière-à-Joliette
POUR TOUS

Burt Reynolds - Farrah Fawcett - Roger Moore et plusieurs autres dans
L'ÉQUIPÉE DU CANNONBALL
aussi 2e film sauf Champlain et Crémazie
Champlain #1 524-1685
Crémazie 388-4210
Longueuil #1 679-7451
Verdun 768-2092
aussi aux Ciné-Parcs
Boucherville #1 655-5515
Laval #4 622-5555
Aussi Capitol St-Jean
POUR TOUS

NEW YORK 1997
Plus 2e film à chaque Ciné
(sauf Berri et Brossard)
Berri #1 288-2115
Mercier 255-6224
Brossard #1 465-5906
Odéon #2 Laval 687-5207
aussi aux Ciné-Parcs
Odéon #1 655-0692
Sortie (St-Bruno) 98
Châteauguay #2 691-1310
Berri tous les jours: 13:30 - 15:30 - 17:30 - 19:30 - 21:30
14 ANS

Christopher Reeve dans
SUPERMAN 2
(version française)
Plus 2e film aux Ciné-Parcs seulement
Champlain #2 524-1685
Villeray 388-5577
Longueuil #2 679-7451
aussi aux Ciné-Parcs
Boucherville #2 655-5515
Laval #2 622-5555
POUR TOUS

SCANNERS
(version française)
Plus 2e film aux Ciné-Parcs
Berri #3 288-2115
Brossard #2 465-5906
Aussi Rex St-Jérôme
aussi aux Ciné-Parcs
Châteauguay #3 691-1310
Laval #3 622-5555
14 ANS

CHEECH ET CHONG (la suite)
Berri #2 288-2115
Tous les jours: 13:40 - 15:35 - 17:30 - 19:25 - 21:20
18 ANS

EXCALIBUR
Berri #4 288-2115
Tous les jours: 13:10 - 15:50 - 18:30 - 21:10
14 ANS

Un film de François Truffaut
LE DERNIER MÉTRO
Berri #5 288-2115
Tous les jours: 13:45 - 16:15 - 18:45 - 21:20
POUR TOUS

Un film de Roman Polanski
TESS
Dauphin #2 721-6060
17:15 - 20:15
POUR TOUS

HEAVY METAL
Plaza Alexis Nihon #1 935-4246
Décarie #1 341-3190
14 ANS

An American Werewolf in London
Plaza Alexis Nihon #2 935-4246
Côte des Neiges #1 735-5528
14 ANS

Bill Murray dans
STRIPES
Décarie #2 341-3190
Bonaventure #1 861-2725
14 ANS

Carol Burnett et Alan Alda dans
THE FOUR SEASONS
Côte des Neige #2 735-5528
19:15 - 21:15
POUR TOUS

Brooke Shield dans
ENDLESS LOVE
Place du Canada 861-4595
17:05 - 19:20 - 21:35
14 ANS

Les films Mutuels présentent
CALIGULA
Version anglaise
Aucun laissez-passer ou carte de l'Âge d'Or accepté
Admission générale $7.00
Cinéma de Paris 875-1882
Dim. à Jeu.: 12:00 - 15:00 - 18:00 - 21:00
18 ANS

TRANSPORT DES PERSONNES EN MILIEU URBAIN

L'Environnement rejette les conclusions d'un document «de réflexion»

Les autorités du ministère de l'Environnement ont rejeté du revers de la main, hier, les conclusions d'un rapport du même ministère portant sur le transport des personnes, un document «de réflexion» qui propose rien de moins qu'une «démystification» générale de l'automobile comme moyen privilégié de transport.

JEAN-PIERRE BONHOMME

Le document de 150 pages, dont le contenu est rendu public aujourd'hui même, a été rédigé par l'urbaniste P. Mackey et ne représente pas — une note l'explique clairement — une position officielle du ministère de l'Environnement. Le sous-ministre André Caillé n'a du reste pas caché hier que lui-même et ses collègues prennent les suggestions de M. Mackey avec un grain de sel les associant en quelque sorte avec des rêves de cyclistes. Le ministre Marcel Léger, pour sa part, n'avait pas pris connaissance, hier, du document, qui doit être suivi d'un second portant sur des «éléments de politique».

Il appert que les questions de fond abordées dans cette «approche environnementale au transport urbain des personnes» ne reçoivent pas, au ministère de l'Environnement, la même considération que les autres, de caractère plus technique ou chimique.

L'urbaniste Mackey souligne, fondamentalement, que l'amélioration du réseau routier a contribué à l'augmentation du taux de motorisation et de l'usage automobile, à l'allongement des distances à parcourir, à l'accentuation du phénomène de pointes de circulation et à l'imposition d'un fardeau fiscal aux non-utilisateurs d'automobiles. Par ailleurs la généralisation de ce mode de transport a contribué à polluer l'air urbain, à augmenter le niveau du bruit, à ruiner les cours d'eau et à sacrifier les terres arables. C'est jusqu'à «la culture traditionnelle des Québécois qui a été sapée».

Pour l'auteur ces faits justifient une «réorientation de la conception des transports» par l'amorce d'un «changement des mentalités». Il s'agira «d'amener la conscience populaire à être plus critique face à l'automobile et à prendre en compte la nécessité de parler d'économie de transport tout autant que d'économie d'énergie».

Pour Montréal, notamment, cela porte à conséquence et contrecarre certaines politiques déjà établies touchant le prolongement des autoroutes. M. Mackey soutient que les dépenses d'infrastructure de transport de toutes sortes devraient être remplacées par «d'autres investissements plus productifs sur le plan économique».

Il faut donc revenir à l'essentiel, c'est-à-de vie urbain agréable «un milieu de vie intégré, qui rapproche les citoyens de leurs lieux de travail, offre des avantages sociaux et économiques par opposition au milieu atomisé qu'on a vu se développer depuis 25 ans».

Dubois: la Couronne pourra aller en appel

La Cour d'appel a accordé hier la permission à la Couronne d'aller en appel de la sentence imposée par le juge Jacques Ducros au chanteur Claude Dubois pour trafic de 50 grammes d'héroïne. La vedette de 34 ans avait écopé de 22 mois de prison, à être purgés au centre de désintoxication Le Portage.

Dubois purge sa peine dans cette institution depuis le 13 août dernier. Dans sa demande, la Couronne, représentée par Me Daniel Bellemarre a argué que le juge Ducros, en imposant sa sentence, a trop tenu compte de la réhabilitation de Dubois et pas suffisamment de l'intérêt public, dans une cause où il a été question d'une drogue comme l'héroïne.

Le dossier est clos: Stablex installera son usine à Blainville

Le sort en est jeté. Pour le ministre de l'Environnement, en tout cas. L'usine Stablex de disposition des rejets liquides industriels inorganiques sera bel et bien construite à Blainville sur un terrain que le gouvernement fédéral va céder au gouvernement du Québec.

JEAN-PIERRE BONHOMME

Le ministre Marcel Léger a déclaré hier que ce dossier fort controversé du choix d'un site pour le traitement des restes de nos industries est maintenant clos. Il fonde sa décision à cet égard sur une ultime étude des sols — une précaution prise par le conseil des ministres — qui établit l'étanchéité des couches d'argile sous les sites où le matériau Stablex sera enfoui.

L'hydrogéologue Donat Bilodeau, l'un des auteurs du rapport rédigé pour le compte de la compagnie Stablex elle-même, est justement venu dire hier, à la demande du ministre, que la perméabilité des sols, sous les sites choisis, est assurée pour des milliers d'années et que les écoulements de surface ne peuvent se diriger vers les puits artésiens du côteau Saint-Louis d'à côté.

Le rapport d'ingénieurs qui vient d'être déposé a été entrepris en juin dernier. Il semble résoudre des différences de vues qui se sont manifestées à l'intérieur même du ministère. Des rapports internes avaient effectivement fait valoir que l'étude d'impact réalisée par Stablex comportait des faiblesses au chapitre des conditions hydrogéologiques des sols où les matériaux de rejet résultant de la transformation en roc devront être disposés.

M. Léger a dit que son ministère devrait émettre un permis d'établissement d'ici le 15 octobre et que la construction devrait être entreprise peu après et durer un an. Le maire de Blainville, M. Paul Mercier, qui accompagnait le ministre, hier, a indiqué que sa municipalité surmontera les forces d'opposition qui ont surgi depuis l'annonce de l'implantation de Stablex. Le conseil municipal de Blainville estime que la venue de cette industrie, une entreprise de quelque $18 millions, constituera le coup d'envoi d'un parc industriel entraînant «l'avantage» de la construction d'une bretelle d'autoroute.

Le ministre Léger a rappelé, hier que l'enfouissement de ce roc de synthèse est une précaution extraordinaire prise par le Québec au cas où une certaine dissolution pourrait se produire. Il a à nouveau expliqué que l'Angleterre et le Japon, où le procédé Stablex est implanté, se servent du roc produit par la transformation des liquides empoisonnés pour créer du terrain nouveau même sur les berges

PARLEZ EN PUBLIC
rapidement et aisément
TOUT LE MONDE PEUT:
• Accroitre la confiance en soi
• Maitriser la nervosité
• S'exprimer et convaincre
DALE CARNEGIE, auteur du livre «Comment se faire des amis»
COURS DALE CARNEGIE POUR HOMMES ET FEMMES
ASSISTEZ À UNE SOIRÉE D'INFORMATION GRATUITE
Lundi 14 sept. à 8 h p.m.
COURS DEDUCTIBLE D'IMPÔT
HÔTEL SHERATON MONT-ROYAL
1455, rue Peel (métro Peel) mezzanine suite M-21
AUSSI: Classes en septembre à Sherbrooke
Approuvé par le ministre de l'Éducation du Québec — Permis 749749
Présenté par E.J. GLOWKA ET ASSOCIÉS 285-1287

c'est quoi l'université populaire ?

ymca
CENTRE-VILLE
849-8393
Conditionnement physique

CENTRE NOTRE-DAME
Un endroit exceptionnel, paisible, privé, à l'image de votre personnalité.
CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE
Service personnalisé
• Conditionnement physique
• Conditionnement aquatique
• Salle de musculation
• Jogging et sports
Autres activités: badminton, golf, yoga, polo nautique, cours de natation, ballon-volant, ballon-panier, saunas, bain-vapeur, salon de détente.
Locaux très spacieux.
Appelez-nous pour plus de renseignements:
342-0458-9
LAISSEZ-PASSER VALIDE POUR
un soir (17:00h à 22:30h)
deux (2) personnes du lundi au vendredi
3791, chemin Queen Mary
Montréal H3V 1A8

Style DÉCORS inc.
TOUT SOUS UN MÊME TOIT
CUISINE
CÉRAMIQUE
SALLE DE BAINS
ESTIMATION GRATUITE SANS OBLIGATION

10% — 20% — 30% DE RABAIS
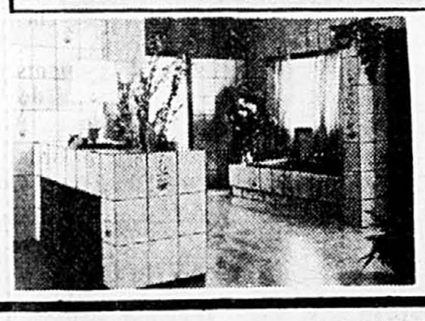
20 ANS D'EXPÉRIENCE
Spécialiste en service de planification et de décoration.
ARMOIRES DE CUISINE
— Chêne — merisier — moderne, etc.
— Salle de bains: céramique, marbre
HEURES D'OUVERTURE:
Lundi - mardi - mercredi - samedi 8h30 à 6h00
Jeudi - vendredi 8h30 à 8h30
7505, BOUL. ST-LAURENT 274-3525

SOLDE GÉANT DE ROBES
Mesdames, voici l'occasion que vous attendiez pour compléter votre garde-robe à prix plus qu'abordable! Venez voir notre sélection imposante de robes dernier-cri en polyester sans souci; motifs et tons unis variés. Hâtez-vous pour profiter d'un meilleur choix!
• Tailles moyennes 10 à 20
• Tailles juniors 5 à 15
• Tailles petites 6 à16
• Demi-tailles 14½ à 24½
Rayon 307, au troisième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.
Pour achat en personne seulement
Prix Simpsons
19.99
AMERICAN EXPRESS Cartes Acceptées
Simpsons MD

VENTE d'automne
jusqu'au 10 octobre 1981
30% de rabais
ARBRES, CONIFÈRES ET ARBUSTES EN POTS
Arbustes d'ornement • Arbres fruitiers • Conifères
Plantes à feuilles persistantes • Arbres caducs • Haies
20% de rabais
Semences à gazon
Outils de jardinage True Temper
Compost d'écorces Domfor
Vignes grimpantes et petits fruits
Vivaces
Engrais d'été pour pelouse (Nutrite, Green Cross et Vigoro)
Hibernal de C.I.L. (6-12-24) 20 kg
Brique antique et pavé-uni auto-bloquants
Marches, bordures et arrête-autos en ciment
SPÉCIAUX D'AUTOMNE
Perches de cèdre de 10 pi. 2.95 ch.
Écorce de conifères; 3 pi. cu. 9.95
Dalles de patio en ciment, 18" x 18" 1.45 ch.
Rosiers en pots 3.99 ch.
Collets à rosiers en plastique .99 ch.
Chaux horticole C.I.L. 10 kg 2.75
ET POUR BIEN HIVERNER VOTRE JARDIN:
Clôtures à neige • Toile de jute • Bulbes d'automne • Rodenticide Arbogard • Cônes et collets à rosiers • Préparations d'hiver pour la pelouse (C.I.L. et Nutrite)
Centre de jardinage Pinkerton
OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE
Lun.-Ven. 8h30 à 18h
Samedi 8h30 à 17h
Dimanche 10h à 17h
Centre de jardin et fleuriste Pinkerton
393 Grande Côte, Rosemère
621-1870
GARANTIE
Renseignez-vous au sujet de notre garantie sur plantes extérieures.

GRAND STATIONNEMENT GRATUIT!

Rabais $30 à $70
Machines Smith-Corona
en vedette chez Simpsons

Rabais $70
Machine à écrire électrique «Prideline»

Prix ord. Simpsons 399.95 **329.95**

A. Modèle portatif, fabriqué exclusivement pour Simpsons par «Smith Corona»! Système de ruban-cartouche pour changement et corrections rapides. Chariot 12'', clavier bilingue à 88 caractères. Tabulateur pleine longueur avec barre-cible. Retour automatique du chariot, touche de retour électrique, touche pour dégagement des marges. Caractère pica. Mallette moulée. **Boni: Ruban-cartouche correcteur inclus.** Pièces garanties 5 ans.

Rabais $30
Légère machine à écrire «Courier»

Prix ord. Simpsons 129.98 **99.95**

B. Le modèle portatif tout indiqué pour l'étudiant ou l'homme d'affaires! Clavier bilingue 84 caractères, dispositif d'interligne 3 positions, chariot extra-large, margeurs à réglage rapide, tabulateur pré-réglable pour 10 espaces. Touche pour marche arrière. Supports à papier escamotables. Mallette-couvercle incluse.

Rabais $30
Machine à écrire manuelle «Classic 12»

Prix ord. Simpsons 229.95 **199.95**

C. Modèle portatif aux caractéristiques professionnelles! Chariot 12'', clavier bilingue 88 caractères, tabulateur pleine longueur avec barre-cible. Sélecteur pour nombre de copies, barre pour espace 3 façons, margeurs à réglage rapide. Pratique mallette incluse.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

Rayon 203, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

AMERICAN EXPRESS Cartes Acceptées

Simpsons 1 123 456 789 0

un autre SPÉCIAL TRANS-COMPAGNIE SIMPSONS

Simpsons MD